



VÉZELISE

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

RAPPORT DE PROJET - 15 10 2018
QUELS OBJECTIFS POUR VÉZELISE EN 2040?





SOMMAIRE

1. Démarche, objectifs et enjeux du diagnostic
2. Les ateliers de projets
3. Le plan guide
4. Déclinaison du projet par secteur
5. L'îlot Test et l'EHPAD
6. Les leviers de la revitalisation
7. Les fiches des actions envisagées
8. Le budget et le calendrier
9. Les prochaines étapes



DÉMARCHE, OBJECTIFS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ À LA COMMUNE IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POSITIVE

Redéfinir l'identité territoriale du centre bourg de Vézelize

positionnement du bourg centre dans son territoire, enjeux de développement économique et résidentiel

Développer une stratégie permettant de redonner de l'attractivité au centre bourg

définition d'un plan guide d'aménagement et d'une programmation d'actions à mettre en oeuvre

Définir une feuille de route d'intervention pour les 10 prochaines années

partenariat, faisabilité technique et financière, choix des actions à court terme et long terme

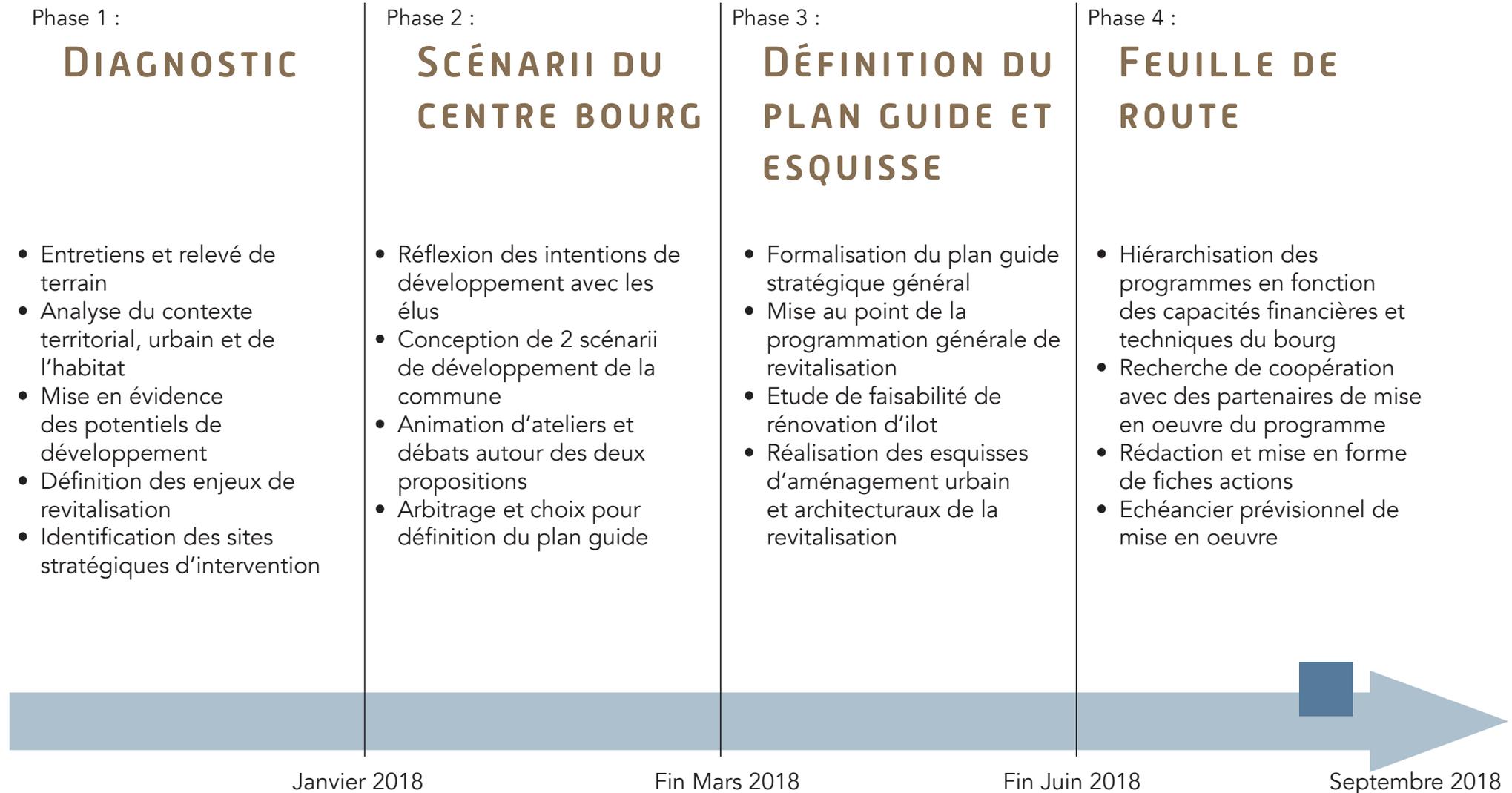
CE QUE L'ÉTUDE PERMET

- Ordonner les actions et vérifier leurs faisabilités dans le temps
- Aider et éclairer la commune dans ses choix de développement
- Préparer les conditions de réalisation des actions (budgets, partenariat, programme, phasage)

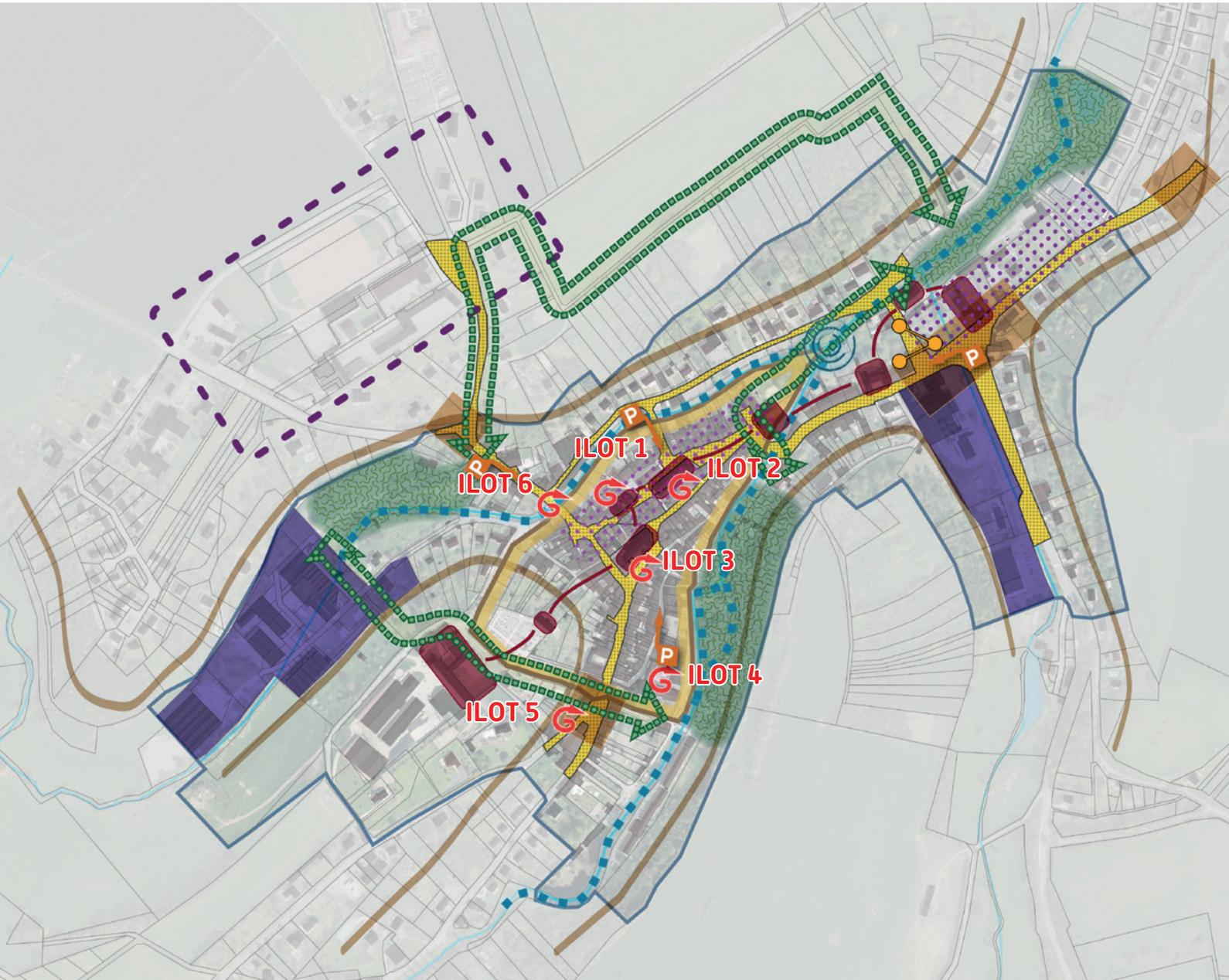
CE QUE L'ÉTUDE NE FERA PAS

- Dessiner précisément l'aménagement projeté d'un espace public ou de bâtiments
- Prendre les décisions à la place des acteurs locaux
- Porter la volonté d'évolution dans le temps sur le territoire

LE PLANNING DE L'ÉTUDE



LES ENJEUX DU DIAGNOSTIC



ENJEUX DE REVITALISATION

IDENTITE / IMAGE

-  Mettre en valeur l'Uvry et le Brénon en lien avec la mise en place du réseau d'assainissement col.
-  Améliorer la visibilité et les usages à la confluence de l'Uvry et du Brénon
-  Préserver les espaces verts de proximité
-  Assurer des maillages doux et des continuités végétales
-  Limiter la fermeture et l'urbanisation des coteaux
-  Renover l'identité de la ville médiévale
-  Affirmer un axe urbain patrimonial animé dans le bourg

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE/ÉCONOMIQUE

-  Résorber les îlots dégradés
-  Redynamiser l'activité commerciale en coeur de bourg
-  Coordonner le renforcement de l'offre de service
-  Organiser l'urbanisation du plateau en lien avec la revitalisation du centre bourg
-  Valoriser les bâtiments d'activités et leurs façades en lien avec le fonctionnement du bourg

CIRCULATION

-  Pacifier la traversée du centre bourg
-  Créer des seuils d'entrée de ville
-  Faciliter et rendre attractif l'accès mode doux au centre bourg
-  Créer un point multimodal attractif



LES ATELIERS DE PROJET

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

LES ATELIERS DE PROJET

L'ATELIER **ELUS** - 24 janvier 2018 >>> **idées et priorisation**



L'ATELIER **PARTENAIRES** - 19 février 2018
>>> **2 scénarios de localisation des idées (sur huit secteurs)**



L'ATELIER **HABITANTS** - 15 mars 2018
>>> **2 scénarios avec des références (sur quatre secteurs)**



LE **PLAN GUIDE** - 25 avril 2018 >>> **mise en forme des choix retenus**

La rencontre des acteurs locaux est primordiale pour la fabrique collective du projet.

Elle a été menée de manière participative à l'occasion de trois ateliers avec chacun des acteurs : les élus, les partenaires et les habitants et ce, à différentes phases du projet.

C'est suite à ces rencontres que les arbitrages ont été fait pour avancer pas à pas.

L'ATELIER ELUS - 24 01 2018 - Groupe 1

Objectifs et déroulé de l'atelier

EXPRESSION DES INTENTIONS

1/ Cadre de vie et espace public

Sur quels espaces publics intervenir en priorité pour mettre en valeur l'identité patrimoniale du bourg ? Centre-ville, rue du grand canton, bois du colonel et/ou champ de foire ?
Faut-il laisser plus de place à la végétation dans le centre-bourg ?
Quels sont les usages à conforter, développer sur l'espace public ?
Quel avenir pour le bâtiment de l'Hôtel de Ville ?

2/ Transport et stationnement

Quel équilibre trouver entre piétons, vélos et voitures dans le centre-bourg ? Quel partage de l'espace ?
Comment faciliter l'accessibilité du centre-ville ? Parkings en périphérie et aménagement des accès piétons vers le centre ville ?
Comment optimiser le stationnement pour faciliter l'accès dans le centre-bourg ?
Faut-il modifier les sens de circulation pour limiter les nuisances dans le centre-bourg et faciliter son accessibilité ?

3/ Service, commerces et équipements

Comment améliorer la dynamique commerciale du centre bourg ? Comment favoriser l'organisation locale des commerçants indépendants ?
Quels types de nouveaux services et d'équipements favoriseront le retour d'habitants au centre bourg ?
Comment faire de Vézelize une destination touristique ?

4/ Habitat et logement

Quelle volonté de répartition de l'accueil de population dans le parc existant et en construction neuve ?
Quel rôle peut jouer la puissance publique pour lutter contre l'habitat vacant et indigne ?
Quels sont les besoins et type de logements nécessaires à la revitalisation de Vézelize ?
Comment, par leur rénovation, le parc ancien et le patrimoine bâti, peuvent-ils devenir des moteurs de l'attractivité résidentielle ?

L'atelier, qui a pour objet d'échanger avec les élus sur les priorités à donner pour l'opération de revitalisation du centre bourg de Vézelize, s'est déroulé en trois temps :

1. INTRODUCTION

Restitution du diagnostic et présentation de projets références par Vincent Dos Santos, Urbicand.

2. TRAVAIL EN GROUPE

Guidé par des questions sur quatre thèmes différents (ci-contre : **Thème 1 : Cadre de vie et espace public** / **Thème 2 : Transport et stationnement** / **Thème 3 : Services, commerces et équipements** / **Thème 4 : Habitat et logement**), chacun consigne ses idées/propositions sur des post-it de couleur. Les propositions sont ensuite centralisées, discutées et votées.

Chaque participant dispose de points à attribuer à cinq actions sur l'ensemble des actions définies en groupe : 5 points, 4 points, 3 points, 2 points, 1 point. L'action qui obtient le plus de points est classée priorité numéro un, et ainsi de suite.

3. CONCLUSION

Restitution collective : chaque groupe expose les cinq premières actions qui ont obtenues le plus de points.



ACTIONS DEFINIES PAR UN VOTE PONDERE :

- **Priorité 1** : Répondre en priorité aux besoins de logements par la reconquête du centre (75 / 25 %)
Thème 4 : Habitat et logement - Action 13 - **26 points**
- **Priorité 2** : Valoriser l'espace public du centre bourg
Thème 1 : Cadre de vie et espace public - Action 1 - **22 points**
- **Priorité 3** : Améliorer la qualité des logements dans le centre
Thème 2 : Habitat et logement - Action 14 - **16 points**
- **Priorité 4** : Requalification de la traversée
Thème 1 : Cadre de vie et espace public - Action 2 - **15 points**
- **Priorité 5** : Ingénierie maintien et développement commerces
Thème 3 : Services, commerces et équipements - Action 10 - **13 points**

THEMES	ACTIONS	PARTICIPANTS																			TOTAL	PRIORITE			
		par.1	par.2	par.3	par.4	par.5	par.6	par.7	par.8	par.9	par.10	par.11	par.12	par.13	par.14	par.15	par.16	par.17	par.18	par.19			par.20		
1. CADRE DE VIE ET ESPACE PUBLIC	Action 1 Valorisation l'espace public centre					3	5	5	5	4												22	②		
	Action 2 Requalification de la traversée					3	4	2	1	5			2									15	④		
	Action 3 Favoriser cœur de ville et végétation en espace public																					1	12		
	Action 4 Démolition rue carrière → stationnement					1	1			2	1											5	10		
2. TRANSPORT ET STATIONNEMENT	Action 5 Affirmer les lieux sans parking centre									3	3		3									9	6		
	Action 6 Optimiser parking / signalétique												4									4	11		
	Action 7 Communication pratique																								
3. SERVICES, COMMERCES ET EQUIPEMENT	Action 8 Prime VAE																								
	Action 9 Développer commerce multi-service lieu social									1	3			4								8	7		
	Action 10 Ingénierie maintien et dev. commerce									4	3	3		3								13	⑤		
	Action 11 Utiliser le numérique pour le dev.													1								1	12		
4. HABITAT ET LOGEMENT	Action 12 Création marché local									2	2			1	2							7	8		
	Action 13 Répondre en priorité aux besoins par la reconquête du centre (75-25)									5	4	4	4	4								26	①		
	Action 14 Améliorer la qualité des logts du centre									5	4		1	5	5							16	③		
	Action 15 Veiller à la mixité sociale																								
	Action 16 Mener une opération de restauration autour de l'hôtel de Tavaugny																					2	2	2	6

REVITALISATION CENTRE BOURG VEZELISE - ATELIER ELUS - 24 01 2018

✓ SYNTHÈSE

On peut s'étonner du fait qu'aucune action du thème 2, transport et stationnement, ne fait partie des cinq premières priorités définies. Ce vote - classement fait ressortir le cadre de vie et l'habitat comme les deux thèmes prioritaires.

L'ATELIER ELUS - 24 01 2018 - Groupe 2



ACTIONS DEFINIES PAR UN VOTE PONDERE :

- **Priorité 1 : «Détruire pour aérer»**
Thème 1 : Cadre de vie et espace public - Action 1 - 38 points
Mise en valeur des cours d'eau et des espaces publics par la démolition ponctuelle de bâti dégradé. Rendre visible la végétation, la faire rentrer dans la ville.
- **Priorité 2 : Porter une OPAH RU**
Thème 4 : Habitat et logement - Action 14 - 17 points
- **Priorité 3 : Accompagner et soutenir les commerces**
Thème 3 : Services, commerces et équipements - Action 9 - 16 points
- **Priorité 4 : Ex-aequo :**
Travailler au contournement de Vézelize
Thème 2: Transport et stationnement - Action 8 - 10 points
Accompagner les projets en cours (Maison de santé, marché)
Thème 3 : Services, commerces et équipements - Action 11 - 10 points
- **Priorité 5 : Développer un lieu de culture**
Thème 3 : Services, commerces et équipements - Action 10 - 8 points

THEMES	ACTIONS	PARTICIPANTS																				TOTAL	PRIORITE
		Part 1	Part 2	Part 3	Part 4	Part 5	Part 6	Part 7	Part 8	Part 9	Part 10	Part 11	Part 12	Part 13	Part 14	Part 15	Part 16	Part 17	Part 18	Part 19	Part 20		
1. CADRE DE VIE ET ESPACE PUBLIC	Action 1 "Détruire pour aérer" Mise en valeur cours d'eau et espaces publics	3	5	5	2	2	5	5	3	5												35	1
	Action 2 Un événement fort, fédérateur et festif			4			1		2													7	6
	Action 3 Aménagement d'un parcours historique									3												3	9
	Action 4 Faire rentrer la végétation dans la ville			3																		3	
2. TRANSPORT ET STATIONNEMENT	Action 5 Mise à disposition de vélos électriques			2																		2	10
	Action 6 Poches et stationnement dans le centre ou créer poches autour		2			3																5	8
	Action 7 Élargir les trottoirs Pédonaliser les rues	1				4		1														6	7
	Action 8 Travailler au contournement de Vézelize			1		1	4	4														10	4
3. SERVICES, COMMERCES ET EQUIPEMENTS	Action 9 Accompagner et soutenir les commerces	5	3		1		3	4														16	3
	Action 10 Développer un lieu de culture				3		3	1	1													8	5
	Action 11 Accompagner les projets en cours (Maison de santé / Marché)	2	4				2	2														10	4
	Action 12 Bureau d'information / Marketing territorial		1																			1	11
4. HABITAT ET LOGEMENT	Action 13 Organiser une opération renovation des volets							5														5	8
	Action 14 Porter une OPAH RU	4			4	5		4														17	2
	Action 15 Développer un réseau de chaleur				5			2														7	6
	Action 16																						

REVITALISATION CENTRE BOURG VEZELISE - ATELIER ELUS - 24 01 2018

Conclusions

Bien qu'il n'arrive pas dans les cinq premières priorités, le principe de création de poches de stationnement aux abords du centre a été largement discuté dans les deux groupes. Il a été évoqué la nécessité d'aménager les liaisons entre ces zones de stationnement et le centre, voire de les assurer avec des navettes (hippomobiles ?), depuis le champ de foire par exemple les jours de marché.

Il ressort également dans les deux groupes la volonté d'améliorer la qualité du cadre de vie résidentiel dans le centre ancien patrimonial pour faciliter les pratiques de vie contemporaines (stationnement, lumière, espace d'agrément...). Pour cela, les actions d'aération, d'amélioration de l'habitat, de rénovation des façades apparaissent comme des initiatives majeures.

Enfin, le soutien à l'activité commerciale et économique dans le coeur de ville est une composante majeur du dynamisme et de la vie dans le centre ancien. Les élus souhaitent faire évoluer la situation.

SYNTHÈSE

Les quatre thématiques sont représentées dans les cinq priorités définies.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018

Objectifs et déroulé de l'atelier

L'atelier, qui a pour objectif d'échanger avec les partenaires sur les choix stratégiques et leur déclinaison programmatique par secteur pour mener l'opération de revitalisation du centre bourg de Vézelize, s'est déroulé en trois temps :

1. INTRODUCTION

Présentation des scénarii et de leur développement par secteur par Vincent Dos Santos.

2. TRAVAIL EN GROUPE

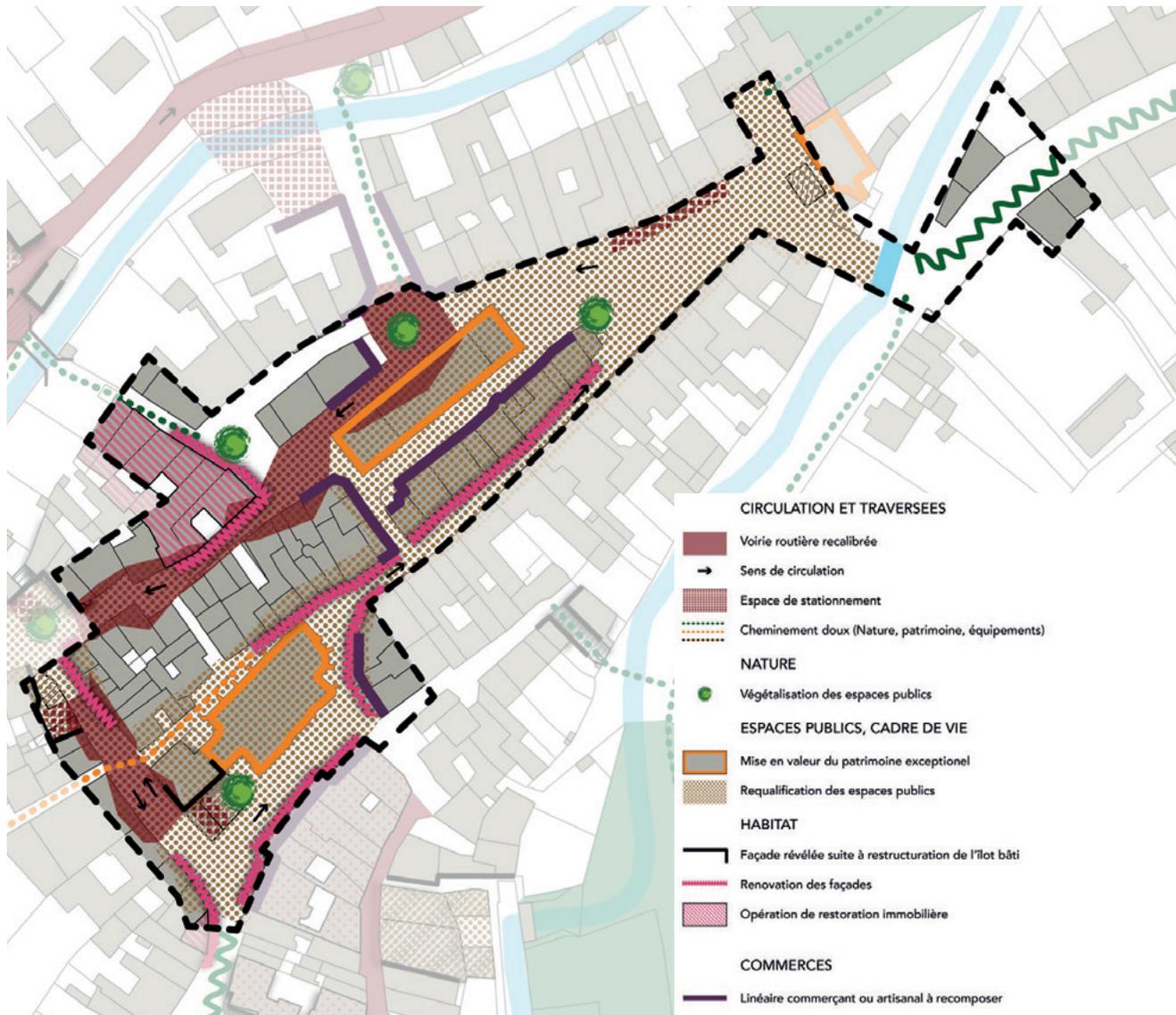
L'assemblée s'est répartie en quatre groupes pour travailler sur les propositions de l'agence Urbicand pour chacun des huit secteurs en répondant à quatre questions :

- 1/ Ce qui retient notre attention
- 2/ Ce qui nous semble à exclure
- 3/ Ce qui est à approfondir et qui nous pose question
- 4/ Proposition d'idées pour enrichir

3. CONCLUSION

Restitution collective : chaque groupe expose les quatre principes d'orientations préférentielles qui ressortent de leurs discussions.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 1 - SCENARIO 1



Créer une place urbaine, patrimoniale et paysagère mettant en valeur les «joyaux» patrimoniaux



Mettre en place un plan de rénovation des façades

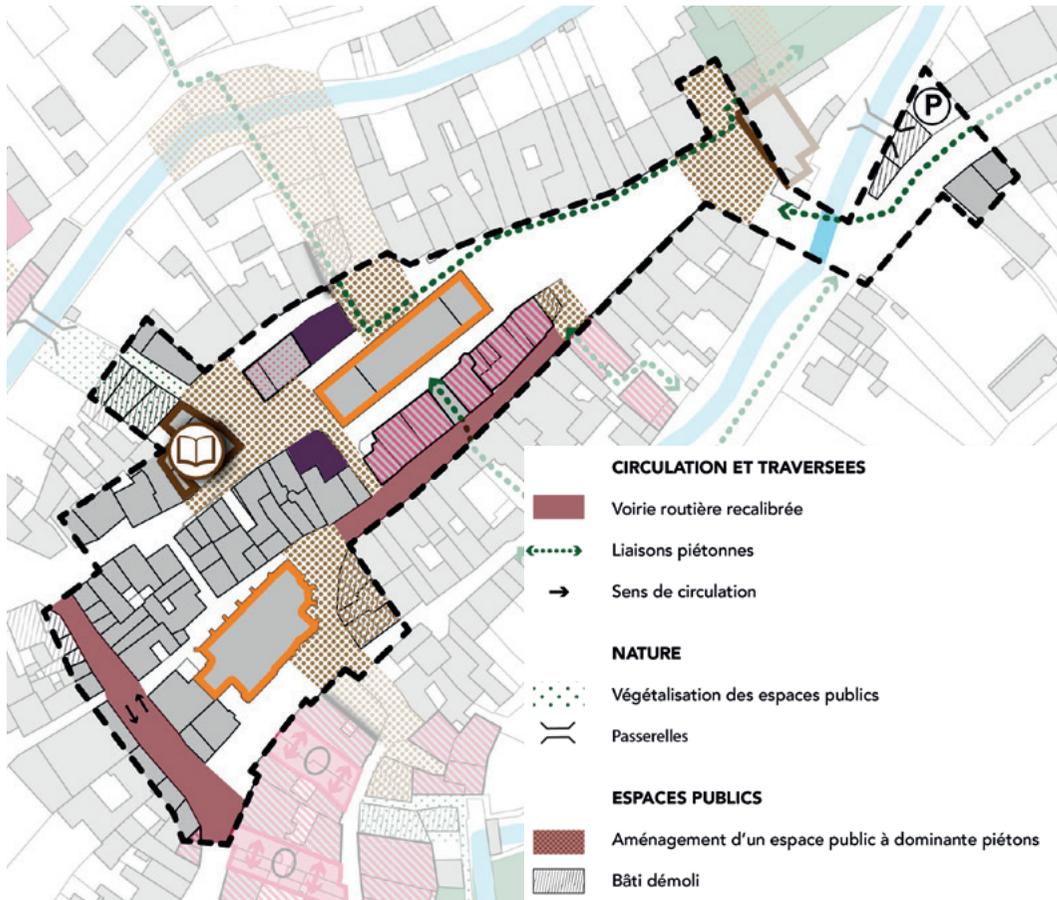


Stratégie de développement des commerces en centre ville

Passage en double sens de la rue Saint Come par démolition de bâtiments dégradés

Opération de restauration immobilière de l'ilot n°1

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 1 - SCENARIO 2



Création de liaisons piétonnes facilitant l'accès aux berges de l'Uvry et du Brénon depuis le centre

Création d'un axe d'espace public structurant du moulin à la manufacture textile Salle :

- aération du tissu aux abords de l'église permettant la création d'une place accompagnant sa mise en valeur
- requalification des espaces publics
- reconquête et réhabilitation de l'Hôtel de Tavagny en centre culturel



Requalification de la rue Bourcier en ruelle résidentielle à double sens grâce à un système de priorité (feux, aménagement de chaussée limitant les circulations de traversée rue JB Salle

Rénovation et reconquête des logements vacants de l'ilot n°2



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 1 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- Curetage du secteur de l'ancienne pâtisserie
- Ravèlement de façade OPAH-RU
- Mise en valeur du patrimoine
- Curetage SC2 pour parvis de l'église
- Rue Saint Côme en double sens
- Zone à 20km/h

Groupe 2

- SC1 : Avoir une approche globale du centre
- SC2 : Maintien des commerces au centre ville, alimentation - tourisme / Redynamiser le centre autour des halles

Groupe 3

- Contournement positif : désengorgement du centre de Vézelize + augmentation de l'offre de stationnement
- + rénovation du patrimoine
- Gros potentiel d'espaces verts / patrimoine naturel
- Travail sur la circulation : très bien
- SC2 : Médiathèque dans l'hôtel de Tavagny
- Démolition d'un îlot près de l'église

Groupe 4

- SC1 : Ouverture et création de place (espaces publics)
- SC1 : Commerces > offre de stationnement suffisante

2/Ce qui nous semble à exclure

Groupe 1

- Médiathèque : faisabilité compliquée

Groupe 2

- Double sens rue Bourcier

Groupe 4

- L'axe de contournement du centre par le Nord pose plusieurs problèmes :
 - * l'Aspect financier de la création
 - * Ne pas capter les usagers de la voie pour les commerces [crainte d'une baisse importante d'attractivité pour les commerces]

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 1

- Problème de traversée des poids lourds et bus
- Calibrage de la voirie de contournement ? Partage du projet ? Coût ?

Groupe 2

- Comment mettre en oeuvre les liaisons piétonnes ?
- Pourquoi y-a-t-il autant de logements abandonnés ? Problèmes de vétusté, d'accès, de parking.

Groupe 3

- Quels commerces dans le centre ville ? Pour quel public ? + développer les commerces de proximité pour une clientèle vieillissante

Groupe 4

- SC1 : problématique du stationnement

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 1

- Mixité des fonctions commerces : de bouche et de proximité

Groupe 2

- La rénovation du bâti permettrait de faire venir de nouveaux habitants
- Restructurer les bâtiments pour en faire des lieux utiles : faire des garages pour les logements...

Groupe 3

- Allier tourisme patrimoine et tourisme environnement.
- Mélange des deux scénarios : on ne peut pas développer le centre sans considérer les liens avec les extérieurs (pôle commerces, gendarmerie)
- Un centre plus touristique que commercial

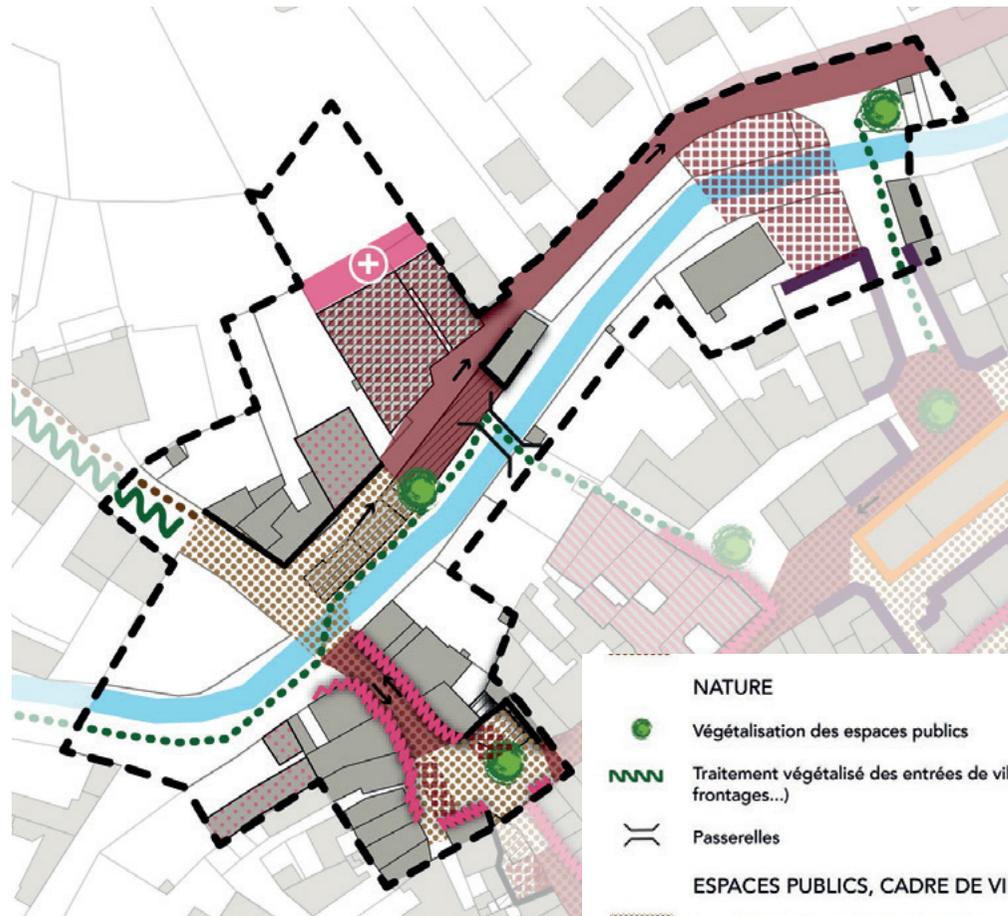
Groupe 4

- Pour un attrait touristique >>> nécessite une valorisation du patrimoine (et non des commerces de proximité en hyper-centre)

✓ SYNTHÈSE

Une politique de démolition et de rénovation forte remporte l'adhésion, ainsi que le nécessaire travail sur la circulation.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 2 - SCENARIO 1



CIRCULATION ET TRAVERSEES

-  Voirie routière recalibrée
-  Sens de circulation
-  Espace de stationnement
-  Cheminement doux (Nature, patrimoine, équipements)

NATURE

-  Végétalisation des espaces publics
-  Traitement végétalisé des entrées de ville (pieds d'immeubles, frontages...)
-  Passerelles

ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE

-  Requalification des espaces publics

HABITAT

-  Nouvelles constructions
-  Façade révélée suite à restructuration de l'îlot bâti
-  Opération de restauration immobilière
-  Rénovation et réhabilitation de bâtiment
-  Rénovation des façades

Démolition des bâtiments entre la rue de la carrière et l'Uvry permettant

- le changement de sens de circulation de la rue de la carrière
- la mise en valeur de la silhouette bourg médiéval
- le maillage doux sécurisé entre la halle et l'espace de jeux
- la création d'une nouvelle place et logements en place de la maison de santé actuelle

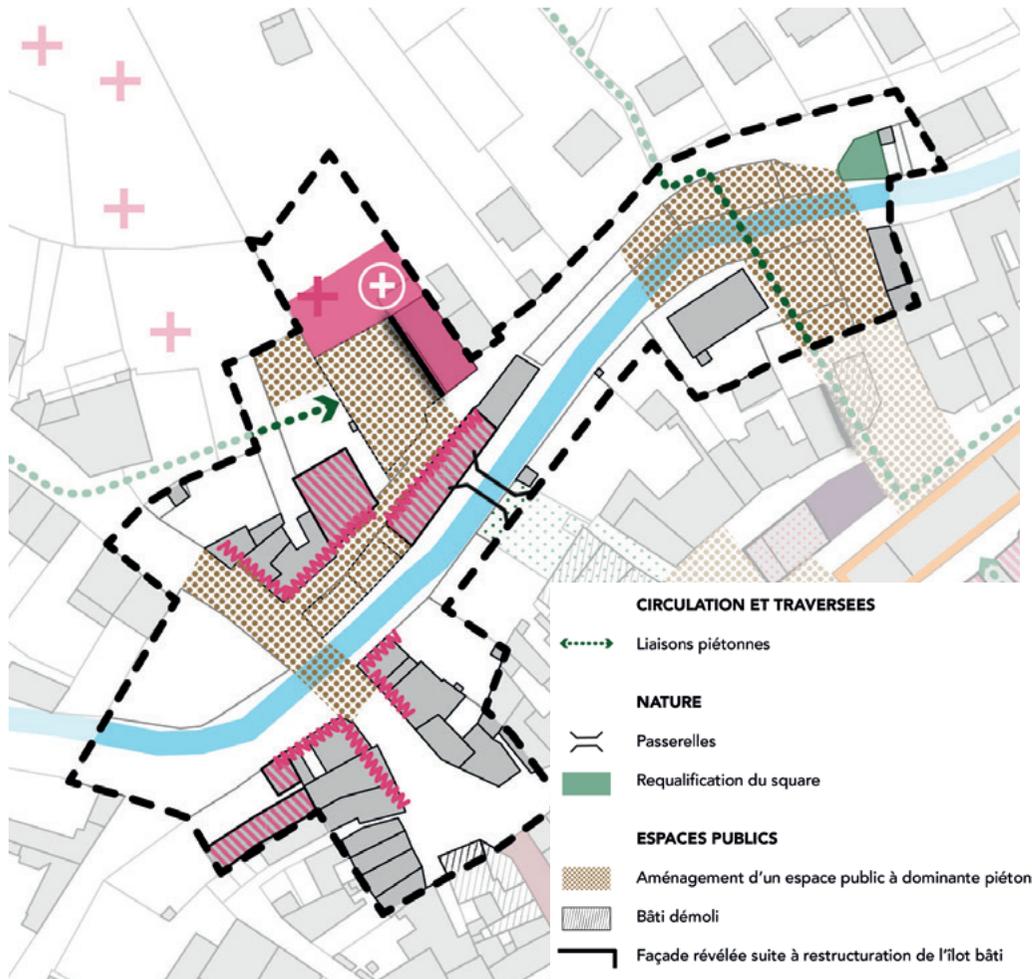


Restauration de la place JB Salle pour matérialiser les portes historiques du bourg



Création d'une passerelle sur l'Uvry comme trace de l'ancienne manufacture textile Salle

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 2 - SCENARIO 2



Aménagement de l'espace public d'entrée de bourg au niveau du pont de l'Uvry valorisant les portes historiques du bourg

Opération de restauration immobilière de l'ensemble des bâtiments rue de la carrière :

- réhabilitation manufacture Salle et ferme ancienne
- renouvellement urbain de la maison de santé pour création de logement neufs
- création d'une placette résidentielle
- requalification de la rue de la carrière



Rénovation paysagère du parking de la poste et extension de la place par démolition du bâtiment des dentistes



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 2 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- SC 1 : rue de la carrière

Groupe 2

- SC 2 : rénovation de façade possible si flux de voiture moins important

Groupe 4

- SC1 : création d'une place et aération

2/Ce qui nous semble à exclure

Groupe 1

- Suppression de la maison de santé
- Démolition du bâtiment des dentistes

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 2

- SC 1 : Problèmes maisons isolées si démolition pour accueillir le flux de voiture
- SC 2 : A-t-on réellement besoin de stationnement car a priori maisons individuelles dans ce secteur avec garage ? Problème du parking de la poste souvent plein.

Groupe 3

- Capacité d'accueil dans le cas d'un regroupement scolaire ?

Groupe 4

- SC1 : la structure de la chaussée peut-elle permettre de supporter le trafic poids lourds ? >>> nécessiterait un renforcement de la structure [coût important]

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 2

- Si on démolit, il faut trouver une continuité du bâti le long de l'Uvry.

✓ SYNTHÈSE

- La proposition de démolition du bâti à l'entrée de la rue de la carrière est bien accueillie.
- Question technique à vérifier : la capacité d'évolution de la structure de chaussée de la rue de la carrière (pour l'éventuel passage de poids lourds du Scénario1).

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 3 - SCENARIO 1



Rénovation de la résidence Claire Leclerc :

- démolition du 1er bâtiment collectif dégradé pour créer une place desservant le bois du colonel et les logements
- rénovation énergétique, mise en accessibilité du second bâtiment
- construction de maisons intégrées dans la pente pour renforcer les logements dans le centre bourg

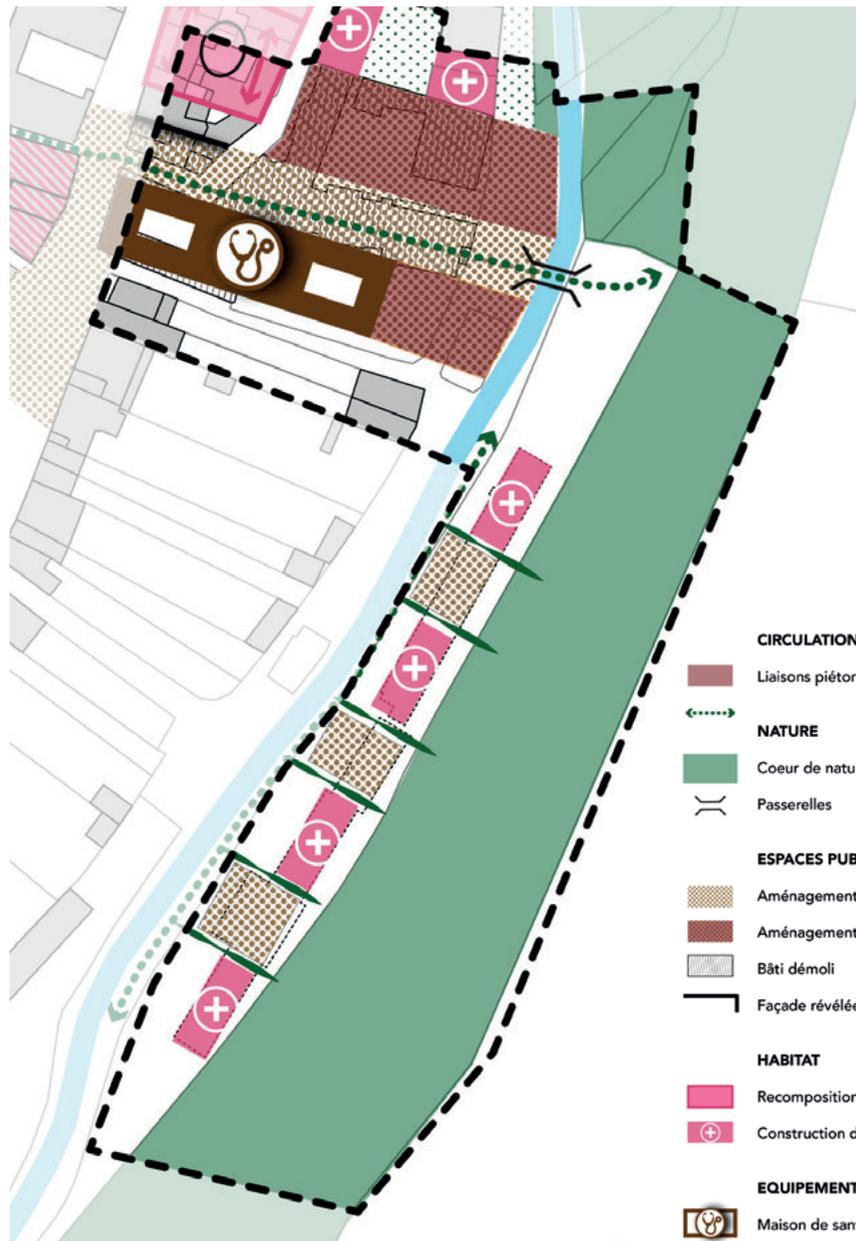


Restauration du site de l'ancien EHPAD

- création de logements accessibles avec jardins en préservant les bâtiments historiques
- démolition des bâtiments plus récents orientés perpendiculairement au Brénon
- mise en valeur de la placette aux abords du Brénon (augmentation de la capacité de stationnement)
- élargissement de la ruelle par démolition du bâtiment



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 3 - SCENARIO 2



Recomposition du site de l'ancien EHPAD :

- création de la maison de santé par rénovation du bâtiment disposant du cloître et extension en partie Est
- aménagement d'un parvis accueillant un espace de stationnement pour l'équipement et les résidents
- création d'un axe piéton du Brénon au cimetière par démolition de bâtiment à l'entrée de la rue des Maix
- création de logements en partie nord du site



Aménagement paysager du bois du colonel :
 dédensification du boisement, belvédère sur la ville, parcours sportif



Démolition de la résidence Claire Leclerc et reconstruction de maisons de ville

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 3 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- SC1 : Performance énergétique des bâtiments
- SC1 : Plus (+) de logements
- SC1 : Requalification de la rue

Groupe 2

- SC1 : Réhabilitation de la résidence à privilégier avec d'autres types de logements (T1-T3)
- SC2 : Démolition résidence pour maison individuelle plutôt mieux

Groupe 3

- SC2 : Projet de la maison de santé
- SC2 plus cohérent
- Aménager ce secteur avec un service

Groupe 4

- Ok sur le principe de MMH de démolition/reconstruction sur le site

2/Ce qui nous semble à exclure

Groupe 2

- SC1 : Construction derrière la résidence sur un deuxième niveau (manque d'ensoleillement / bois / pente) + terrain inondable + problème de salubrité le long de l'Uvry.

Groupe 3

- SC1 : les projets sur les bâtiments MMH
- SC2 : Maison de santé (davantage proche de la pharmacie)

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 1

- Acceptation du site par les professionnels de santé (ancien EHPAD ?)
- Point de vue de MMH sur les bâtiments ? (ancien EHPAD ?)

Groupe 2

- SC1 : Devenir de la résidence ? MMH à consulter
- Localisation de la maison médicale ?

Groupe 3

- La maison de santé est-elle pertinente dans cet îlot ? Peut-être un autre service ?

Groupe 4

- Prévoir un élargissement et un dimensionnement pour tous les services publics (pompiers, ordures ménagères...)

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 1

- Etude EPFL en cours

Groupe 2

- SC2 : Elargir la route
- Ancien EHPAD : faire des logements pour personnes âgées avec des espaces communs.

Groupe 4

- Proposition d'une salle des fêtes en RDC ou au niveau du site de l'ancien EHPAD + maison médicale au 1er étage.

✓ SYNTHÈSE

- La démolition/reconstruction en lieu et place de la résidence Claire Leclerc est unanimement validée.
- Installer la maison de santé sur le site de l'ancien EHPAD est encore un sujet en réflexion, les avis sont partagés.
- Installer un service ou un équipement sur le site de l'ancien EHPAD est une idée récurrente.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 4 - SCENARIO 1



CIRCULATION ET TRAVERSEES

Voirie routière recalibrée

NATURE

Végétalisation des espaces publics

Traitement végétalisé des entrées de ville (pieds d'immeubles, frontages...)

ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE

Requalification des espaces publics

HABITAT

Rénovation et réhabilitation de bâtiment

Façade révélée suite à restructuration de l'îlot bâti

Opération de restauration immobilière

COMMERCES

Linéaire commerçant ou artisanal à recomposer

Requalification de la rue des Maix en ruelle :
 - requalification de la voie
 - curetage des dépendances sous utilisées permettant la création d'une placette résidentielle (stationnement, espace vert, collecte déchets...)



AVANT

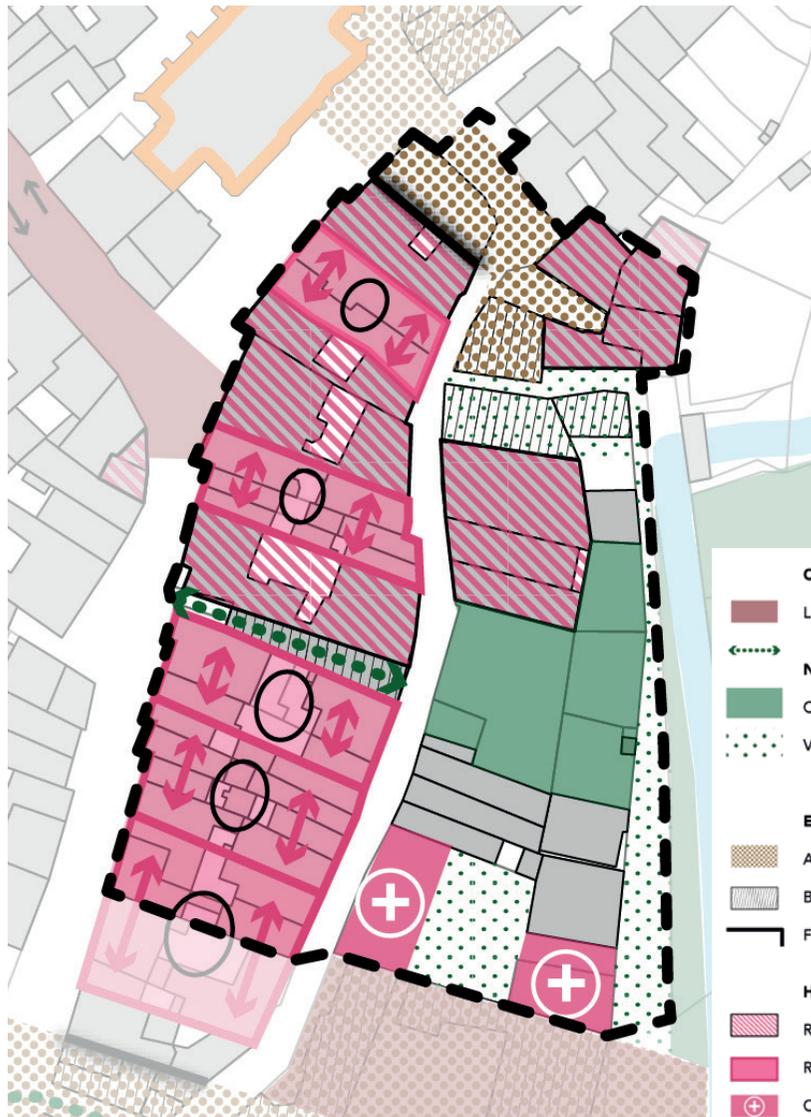


APRÈS

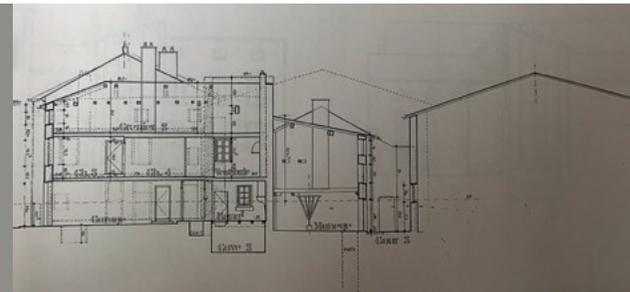
Réaliser une opération de restauration immobilière du bâti entre la place du maréchal Lyautey et la rue des Maix :
 - rénovation de l'habitat - réaffectation des anciennes dépendances donnant rue des Maix - indépendance des accès aux étages
 - indépendance des RDC d'activités
 - réhabilitation de l'immeuble «forge Dormagen»
 - retrouver des RDC d'activités artisanales donnant sur la place Maréchal Lyautey
 - Ré-organisation de l'offre de stationnement par démolition des garages et création d'une placette mettant en valeur le moulin



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 4 - SCENARIO 2



Mettre en place une ingénierie spécifique permettant la mutation progressive de l'îlot entre la rue des Maix et la rue Notre Dame disposant d'un tissu bâti remarquable



CIRCULATION ET TRAVERSEES

■ Liaisons piétonnes



NATURE

■ Coeur de nature

■ Végétalisation des espaces publics

ESPACES PUBLICS

■ Aménagement d'un espace public à dominante piétons

■ Bâti démolli

■ Façade révélée suite à restructuration de l'îlot bâti

HABITAT

■ Rénovation du bâti

■ Recomposition du bâti / curetage coeur d'îlot

■ Construction de nouveaux logements

- Recomposer des immeubles voisins pour faciliter leur fonctionnement et leur ensoleillement.
- Ouvrir un espace public pour mettre en lien l'église et le lavoir.
- Ouvrir une traversée de l'îlot rue des Maix / rue Notre Dame

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 4 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- Ouverture facilitant l'apport de lumière et la proximité de la nature
- Aménagement du Scénario 1 moins lourd et concentré sur les dépendances

Groupe 2

- SC2 : Proposition de démolition et réorganisation + intéressante

Groupe 3

- Ouverture sur le Brénon et végétalisation

Groupe 4

- SC1 : que des aspects positifs [car adapté à l'existant]
- SC2 : très peu d'intérêt

2/Ce qui nous semble à exclure

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 3

- Est-ce qu'on a les moyens, outils juridiques et financiers pour le faire ?

Groupe 4

- SC1 : vigilance concernant l'accès aux garages, vu que la voie serait recalibrée en voie piétonne.

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 2

- Rénover ce qui existe plutôt que de refaire des logements nouveaux

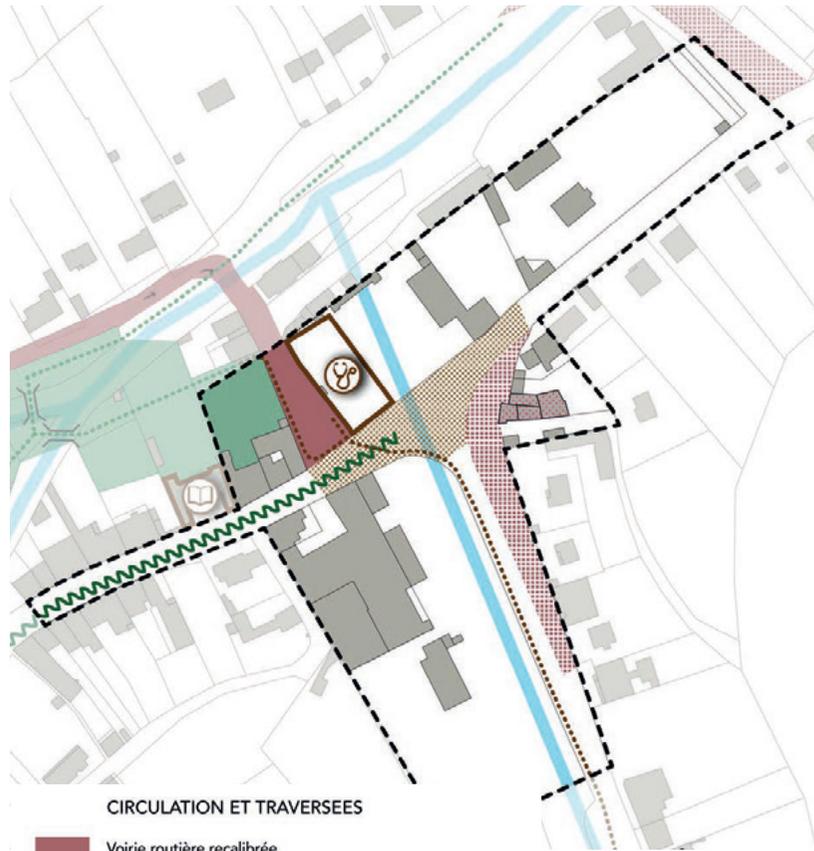
Groupe 3

- Raser les bâtiments à côté des vannes

✓ SYNTHÈSE

- Il y a un accord sur la nécessité d'ouvrir la rue sur le Brénon et la nature environnante.
- Les avis sur le scénario 2 sont très mitigés, notamment au regard de la faisabilité.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 5 - SCENARIO 1



Création d'une maison de santé permettant le regroupement des professionnels de santé et l'attrait d'installation de nouveaux médecins en centre pluridisciplinaire



Mise en valeur de la place des canons :
 - requalification de l'intersection Foch/Leclerc
 - sécurisation des modes doux et des traversées de rue
 - créer une place multi-modale



- CIRCULATION ET TRAVERSEES**
- Voirie routière recalibrée
 - Sens de circulation
 - Espace de stationnement
 - Cheminement doux (Nature, patrimoine, équipements)
- ESPACES PUBLICS, CADRE DE VIE**
- Requalification des espaces publics
- NATURE**
- Coeur de nature
 - Traitement végétalisé des entrées de ville (pieds d'immeubles, frontages...)
- HABITAT**
- Rénovation et réhabilitation de bâtiment
- EQUIPEMENTS**
- ⚕️ Maison de santé

Maintenir les capacités d'extension de la gendarmerie sur son site actuel

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 5 - SCENARIO 2



Renouvellement urbain des parcelles autour du couvent des minimes permettant la création d'un nouveau quartier
- création de logements et commerces le long de la rue Foch
- requalification et mise en valeur de la place aux canons et des rues Foch et Leclerc comme rue du bourg
- déplacement de la gendarmerie au haut de Barmont
- déplacement du site des silos sur le plateau du Barmont en lien avec la rège agricole



Exemple de requalification d'entrée de bourg, Etoile sur Rhône



- CIRCULATION ET TRAVERSEES**
 - Requalification voirie
 - Liaisons piétonnes
- NATURE**
 - Coeur de nature
- ESPACES PUBLICS**
 - Aménagement d'un espace public à dominante piétons
 - Aménagement d'un espace public comprenant du stationnement
- HABITAT**
 - Construction de nouveaux logements
 - Rénovation et réhabilitation de bâtiment
- COMMERCES**
 - Commerces et services de proximité

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 5 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- Traitement végétalisé de l'entrée de ville
- Développement de la gendarmerie sur son site actuel

Groupe 3

- Les commerces sur le carrefour : une boulangerie serait très fréquentée
- Une offre de service dans la même zone
- Maison de santé à proximité de la pharmacie

Groupe 4

- Création de stationnement : nécessaire
- SC2 : Déplacement du site des silos : semble peu probable car le privé va créer des investissements lourds sur le site a priori.

2/Ce qui nous semble à exclure

Groupe 1

- Site de la CAL en habitat

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 1

- Positionnement de la maison de santé et circulation engendrée

Groupe 2

- Anticiper les évolutions liées à un éventuel contournement (baisse de passage dans le centre d'où perte de vie à terme)

Groupe 3

- Quelle identité donner à ce nouveau quartier ? (En accord avec le centre ville)

Groupe 4

- Gendarmerie : SC1 ou SC2 : en fonction de leur besoin. La gendarmerie n'a pas besoin d'être située trop proche du centre et pourrait être resituée en périphérie.

4/Propositions d'idées pour enrichir

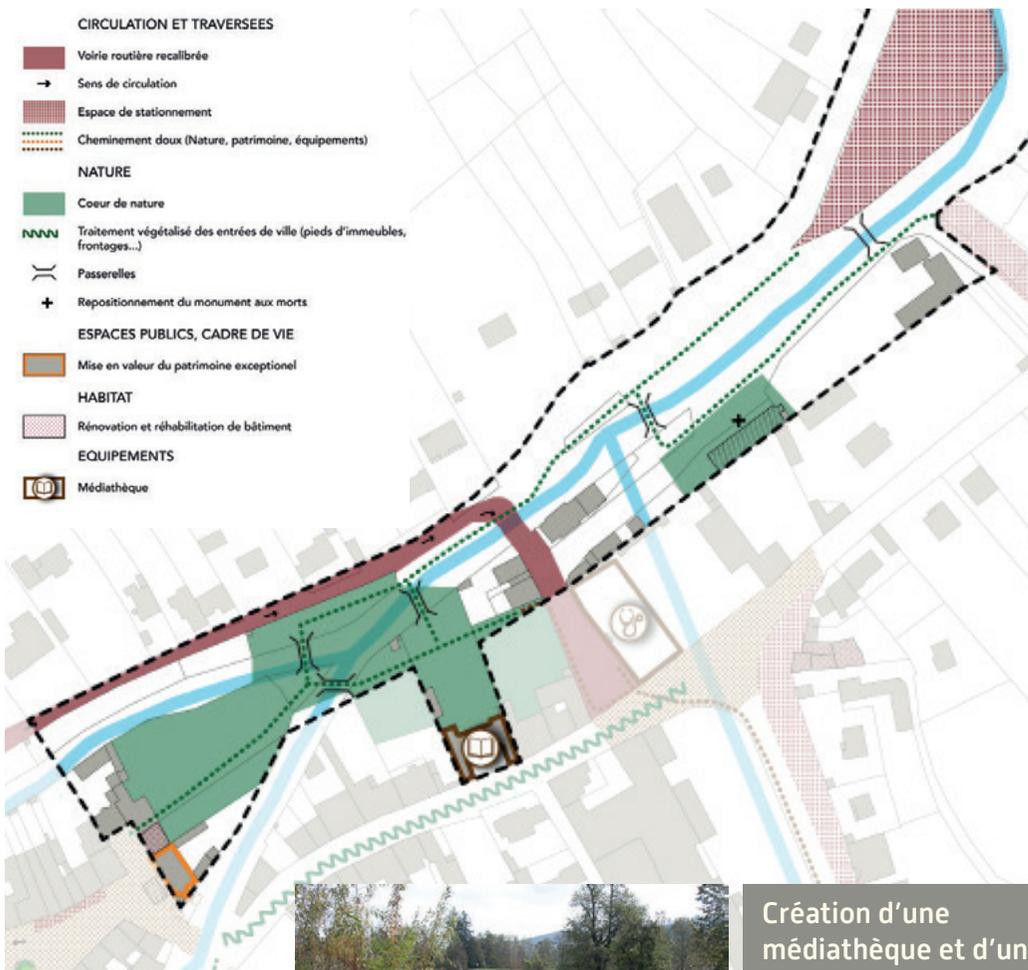
Groupe 1

- Utiliser les arbres fruitiers en ville

SYNTHÈSE

- Il n'y a pas de position arrêtée pour le scénario 1 ou le scénario 2.
- La stratégie de ce secteur est dépendante de la stratégie d'ensemble.
- Si le scénario 2 paraît ambitieux, il pourrait en tous cas être un objectif à très long terme.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 6 - SCENARIO 1



Aménager une liaison sécurisée et paysagère entre le champs de foire et la place du château :
 - embellissement paysager du chemin
 - démolition de la salle de l'amicale des pompiers et implantation du monument aux morts



Mise en valeur du jardin de la maison des solidarités et création de passerelles permettant le franchissement de l'Uvry et du Brénon

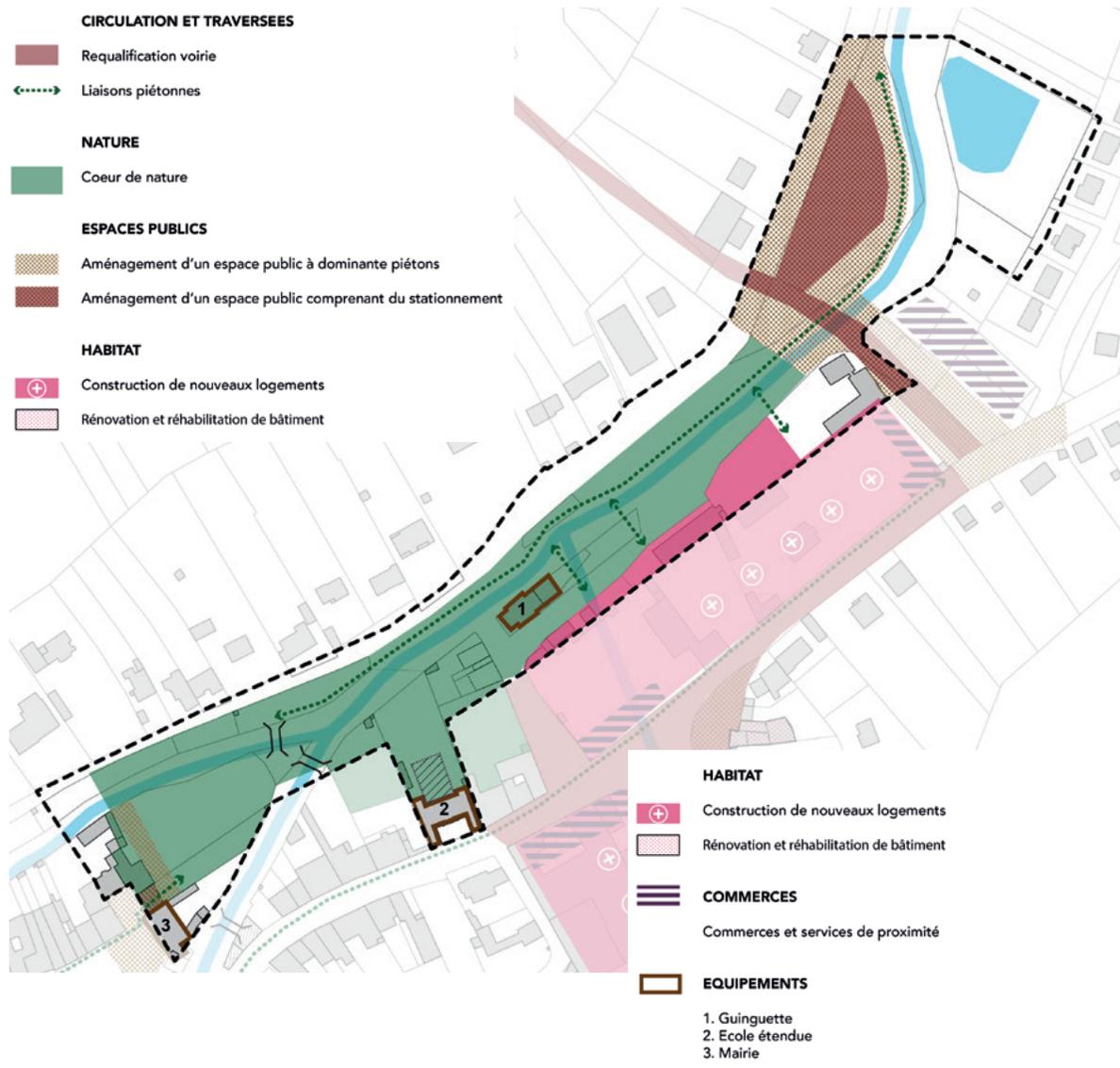


Création d'une médiathèque et d'un jardin artistique de lecture suite au déplacement de l'école maternelle sur le plateau



Création de la nouvelle mairie dans les locaux de l'annexe de l'école maternelle et rénovation de 3 logements communaux

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 6 - SCENARIO 2



Ré-aménagement du champs de foire en espace public bénéficiant de l'Uvry et offrant des stationnements



Création d'une esplanade paysagère le long de l'Uvry et d'un parc de la confluence sur le thème de l'eau



Maintien de l'école maternelle rue Foch et extension du bâtiment



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 6 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- Création d'une médiathèque après déplacement de l'école
- Cheminements doux
- Aménagement d'un parc à la confluence
- Maintien du champ de foire en espace de stationnement

Groupe 2

- SC2 : l'école maternelle a une place intéressante (proximité du centre et de la crèche)

Groupe 3

- Création de passerelles
- Maintien et extension de l'école
- Ré-aménagement du champ de foire
- Aménagement des berges (guinguette...)

Groupe 4

Mixte entre SC1 et SC2 :

- Conserver les accès
- Poursuivre le cœur de nature

2/Ce qui nous semble à exclure

Groupe 1

- Construction de logements à la place de la gendarmerie

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 2

- SC2 : problème de stationnement aux abords de l'école aux horaires d'entrée et de sortie

Groupe 3

- Question de la destruction de bâtiments qui font l'identité de Vézelize.

Groupe 4

- Devenir de l'école maternelle ?

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 2

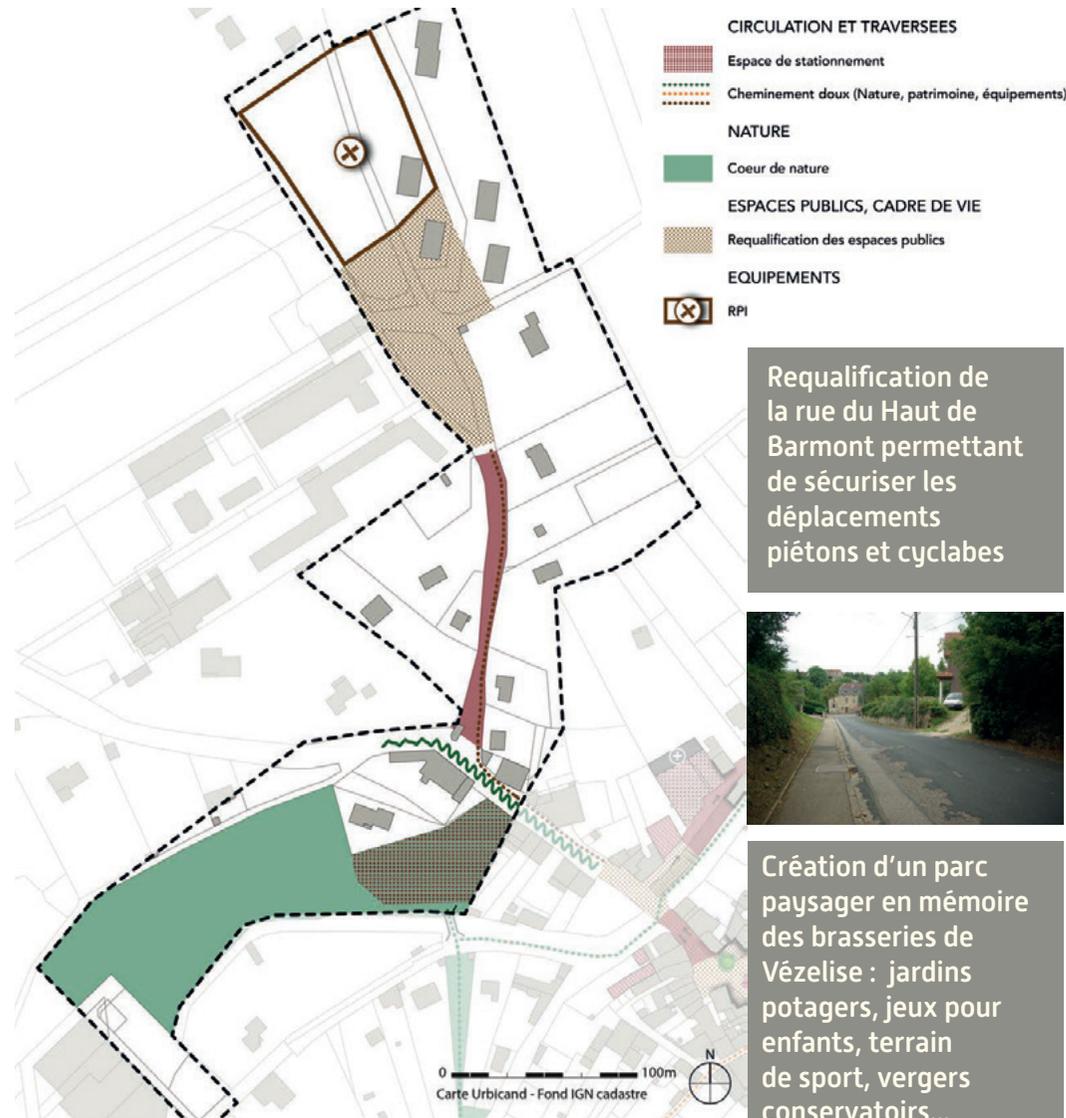
- Travailler un aménagement le long de l'Uvry : continuité
- Sécuriser les usages devant l'école : limiter la vitesse, revoir le stationnement.



SYNTHÈSE

- Les avis sur le déplacement de l'école maternelle sont partagés.
- L'aménagement de la nature existante environnante et de cheminements doux sont des sujets qui remportent l'adhésion.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 7 - SCENARIO 1



Requalification de la rue du Haut de Barmont permettant de sécuriser les déplacements piétons et cyclables



Création d'un parc paysager en mémoire des brasseries de Vézelize : jardins potagers, jeux pour enfants, terrain de sport, vergers conservatoires...

Valoriser le Haut du Barmont :
- création d'une esplanade structurant les dessertes et accès aux équipements
- implantation de la nouvelle école maternelle
- démolition de 4 bâtiments de logements MMH et création de nouveaux logements



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 7 - SCENARIO 2



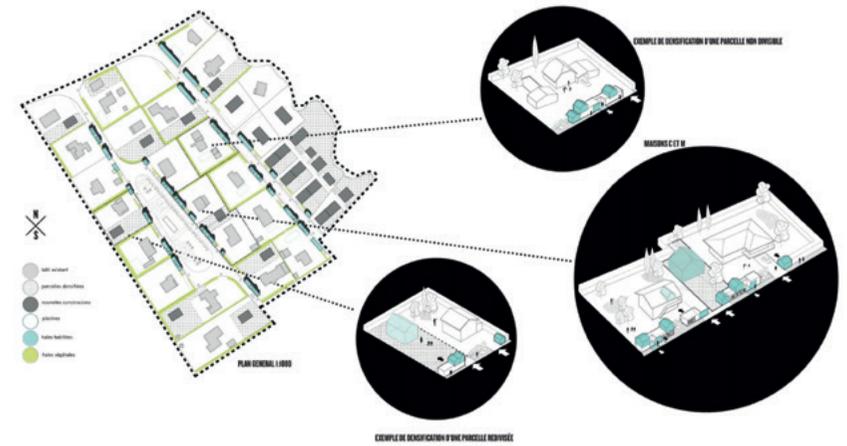
Aménagement d'une entrée de bourg urbaine à proximité des équipements :

- renouvellement urbain des 4 bâtiments de MMH
- création d'une nouvelle gendarmerie
- aménagement d'une place commune marquant une séquence urbaine dans le principe de contournement viaire du centre



Valorisation du cadre de vie rue du Haut de Barmont :

- densification douce de l'habitat individuel dans la pente
- requalification et élargissement de la voie comme de liaison au centre bourg
- mise en valeur de la place du lavoir



Ré-aménagement et extension du parking de la rue du Grand Canton et préservation de l'espace en herbe menant aux anciennes brasseries

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 7 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

Groupe 1

- Combinaison de la construction de logements et déplacement de l'école
- Ecole au niveau du complexe scolaire au Nord du secteur
- Renforcer la fonction de desserte de la rue menant à l'école
- Conserver l'accès aux brasseries par le parc

Groupe 3

- Parc paysager
- Requalification de la voirie
- Ok, pourquoi pas la gendarmerie.
- Requalification de la place de l'école / collège

Groupe 4

- SC1 et SC2 : Intérêt fort de sécuriser l'accès au groupe scolaire

2/Ce qui nous semble à exclure

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

Groupe 1

- Echéances des disponibilités foncières ?
- Accessibilité réservée aux riverains ?
- Largeur de la rue longeant le stade ?
- Pente et espace disponible pour densification ?

Groupe 2

- Valorisation agricole par rapport au contournement :
- propriétaire exploitant
- type de sol :
- faisabilité de changer de production ?
- Délocalisation de Probiolor ?

Groupe 3

- Attention à la sécurité des enfants qui sortent de l'école avec le passage du contournement.

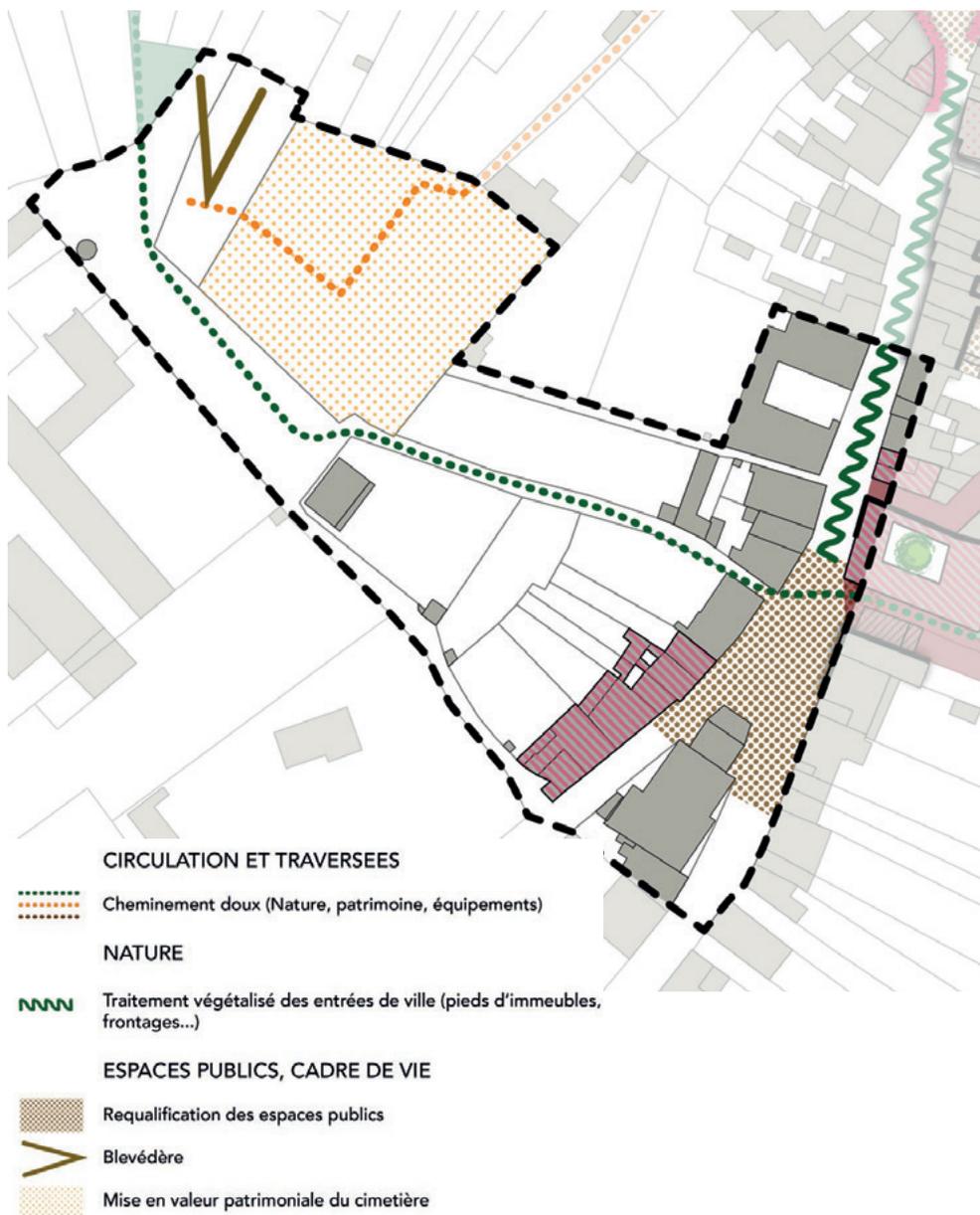
4/Propositions d'idées pour enrichir



SYNTHÈSE

- Nécessité d'aménager le haut du plateau pour sécuriser les sorties d'école.
- Diverses questions techniques se posent et sont à vérifier avant de pouvoir se prononcer en faveur d'un scénario.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 8 - SCENARIO 1



Création d'un seuil d'entrée de bourg :

- mise en valeur des alignements bâtis et des façades bordant l'intersection rue de Vaudémont du pourtour
- sécurisation la liaison transversale du cimetière au Brénon
- ralentissement de la vitesse des véhicules à l'intersection

Valorisation d'un cimetière paysager et création de points de vue dégagés sur le centre bourg et les brasseries



Opération de restauration immobilière de l'îlot n°5 : maison de ville



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 8 - SCENARIO 2



CIRCULATION ET TRAVERSEES

.....> Liaisons piétonnes

ESPACES PUBLICS

..... Aménagement d'un espace public à dominante piétons

HABITAT

..... Restauration du bâti

Accompagner les opérations de restauration du bâti rue d'Ognéville et rénovation du bâti rue Notre Dame



Création d'une place Notre Dame mettant en valeur l'ancien hospice du bourg et facilitant les traversées de la rue



Mettre en valeur le patrimoine des brasseries grâce à un belvédère aux abords de la ferme des Capucins



L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SECTEUR 8 - Remarques

1/Ce qui retient notre attention

2/Ce qui nous semble à exclure

3/Ce qui est à approfondir qui nous pose question

4/Propositions d'idées pour enrichir

Groupe 1

- Travail sur la porte d'entrée et perspective
- Réhabilitation des bâtiments, îlots dégradés
- Traitement végétalisé des entrées de ville

Groupe 2

- SC1 et SC2 : besoin de rénovation des bâtiments

Groupe 3

- SC1 le plus adapté

Groupe 4

- (+) de végétalisation
- La différence entre les deux scénarios n'est pas très flagrante.

✓ SYNTHÈSE

- Accord sur la nécessité de rénover les bâtiments de cette entrée de ville.
- Accord sur la nécessité de végétaliser cette entrée de ville.

L'ATELIER PARTENAIRES - 19 02 2018.....SYNTHESE

Action 1.

- Groupe 1 : Prioriser les actions sur le centre en privilégiant les actions les plus faisables
- Groupe 2 : Valorisation du patrimoine bâti (Monuments-logements) >>> Améliorer positivement la vision du coeur de ville
- Groupe 3 : Valorisation du patrimoine et requalification de l'habitat
- Groupe 4 : Habitat de qualité pour redonner une image positive de Vézelize

Action 2.

- Groupe 1 : Apaiser le centre au niveau de la circulation et l'aérer pour améliorer le cadre de vie
- Groupe 2 : Pérenniser l'activité commerces-services au centre ville
- Groupe 3 : Réorganisation de la circulation et du stationnement (l'attractivité commerciale sera un phénomène corollaire)
- Groupe 4 : Traitement des espaces publics (aération, places, stationnements)

Action 3.

- Groupe 1 : Maintenir les fonctions des périphéries (école, gendarmerie et champ de foire)
- Groupe 2 : Réorganiser les circulations
- Groupe 3 : Animation de locaux commerciaux vides
- Groupe 4 : Valorisation du patrimoine et du tourisme

Action 4.

- Groupe 1 : Reprendre le cadre du scénario 1 mais traiter la problématique de traversée des poids lourds.

Conclusions

Dans chaque scénario des idées sont retenues ou du moins, posent question et sont à vérifier, il s'agit donc à présent de développer un scénario mixte.

Quand elles sont pertinentes, les démolitions sont bien accueillies.

Pour poursuivre la définition des fonctions programmatiques, il est nécessaire de préciser le public des différentes thématiques :

- Le contournement : pour qui, pourquoi, comment ?
- Les commerces dans le centre : pour qui ? (commerces de proximité ou commerce touristique ?)

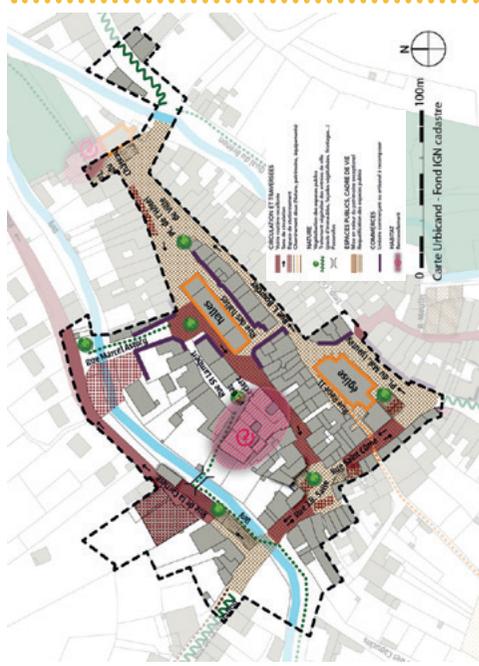
Le bureau d'étude Urbicand va présenter la déclinaison par secteur de ces deux scénarii aux habitants lors de l'atelier du 15 mars prochain à 18h30. L'objectif est de poursuivre la définition de la programmation pour chacun des secteurs afin d'arrêter un scénario unique lors du prochain comité de pilotage et développer un plan guide dans la phase suivante.

✓ SYNTHÈSE

- Premières priorités : **concentration des actions sur le centre, l'habitat et le patrimoine.**
- Deuxièmes priorités : **réorganisation de la circulation, soutien des commerces et aménagement des espaces publics.**
- Troisièmes priorités : **maintien des fonctions en périphérie** et reprise des idées développées en première et deuxième priorité.

L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....SECTEUR 1

Secteur 1 — Vézelize CENTRE BOURG



Scénario 1



Requalification des espaces publics et des façades



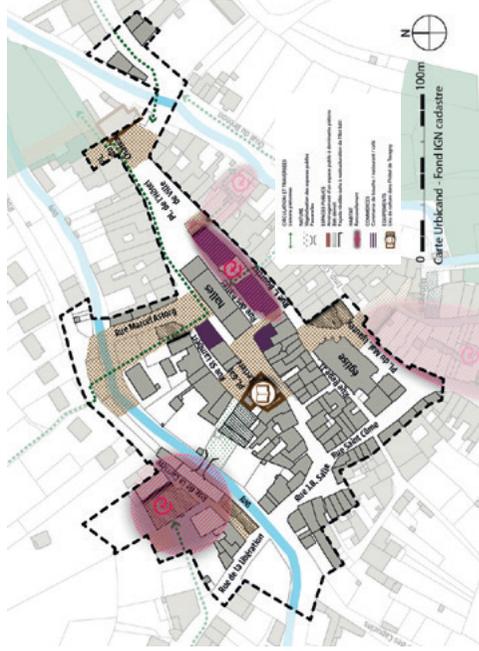
Une place des halles dédiée aux commerces (vocation quotidienne)



Renouvellement de l'ensemble de l'avagny en hébergement touristique et logements



Démolition, mise en valeur de la rue de la carrière et de l'Uvry et aménagement d'un parking paysager



Scénario 2



Mise en valeur des espaces publics autour des halles pour faciliter le lien à l'Uvry et au Brénon (aération)



Une vocation touristique et artisanale du centre



Renouvellement de l'ensemble de l'avagny en lieu de culture et création d'un jardin



Renouvellement des logements dégradés et création de places de stationnements



L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....SECTEUR 2

Secteur 2 — Vézelize RUE DES MAIX - BRENON



Scénario 1



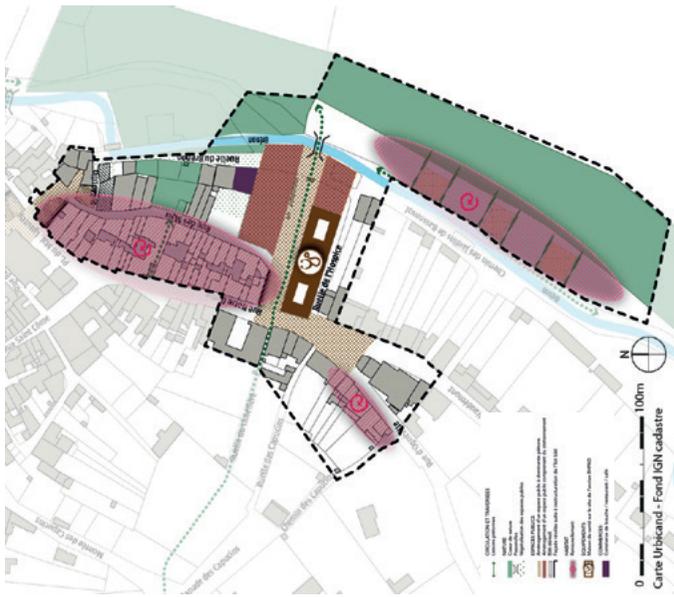
Rénovation de l'ancienne EHPAD en logements et création d'une place au bord du Brénon



Rénovation de la résidence Claire Leclerc



Aménagement paysager du bois du colonei.



Scénario 2



Création d'une place et parvis en lieu et place de l'EHPAD pour la création de la maison de santé



Démolition de la résidence Claire Leclerc et reconstruction de logements indépendants



Renouvellement et repositionnement de l'ilot et des parcelles rue des Maix



L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....SECTEUR 3

Secteur 3 — Vézelize MINIMES - UVRY



Scénario 1



Renforcement des équipements et des services



Bernardi, 07/10/13, LIMON, Cultivons, architectes d'architecture, REY-LUCOUEFF, agence d'architecture



Aménagement d'une place à l'intersection Foch/Leclerc/Ecole



Gr. Jules, mai 2008, D'une Vue à l'autre, D'origine Foch et Foch 6a, Chantier, 08/10/14, DSW architecture urbaine, HCL Espagnola



Amélioration des liaisons le long de l'Uvry et création d'un parc de la confluence



Soulez-Boulay, 07/11, 2009, Agence Territoires, Agence Territoires

Scénario 2



Création d'un nouveau quartier mixte



Courty, 07/11/2014, Agence D'Architecture Henry, 2014, Agence D'Architecture Henry



Aménagement paysager d'une place multimodale



Limegrange-Chermy, 04/11, 2015, Pour une ville attractive/Agence Thomas, Bureau d'Architecture

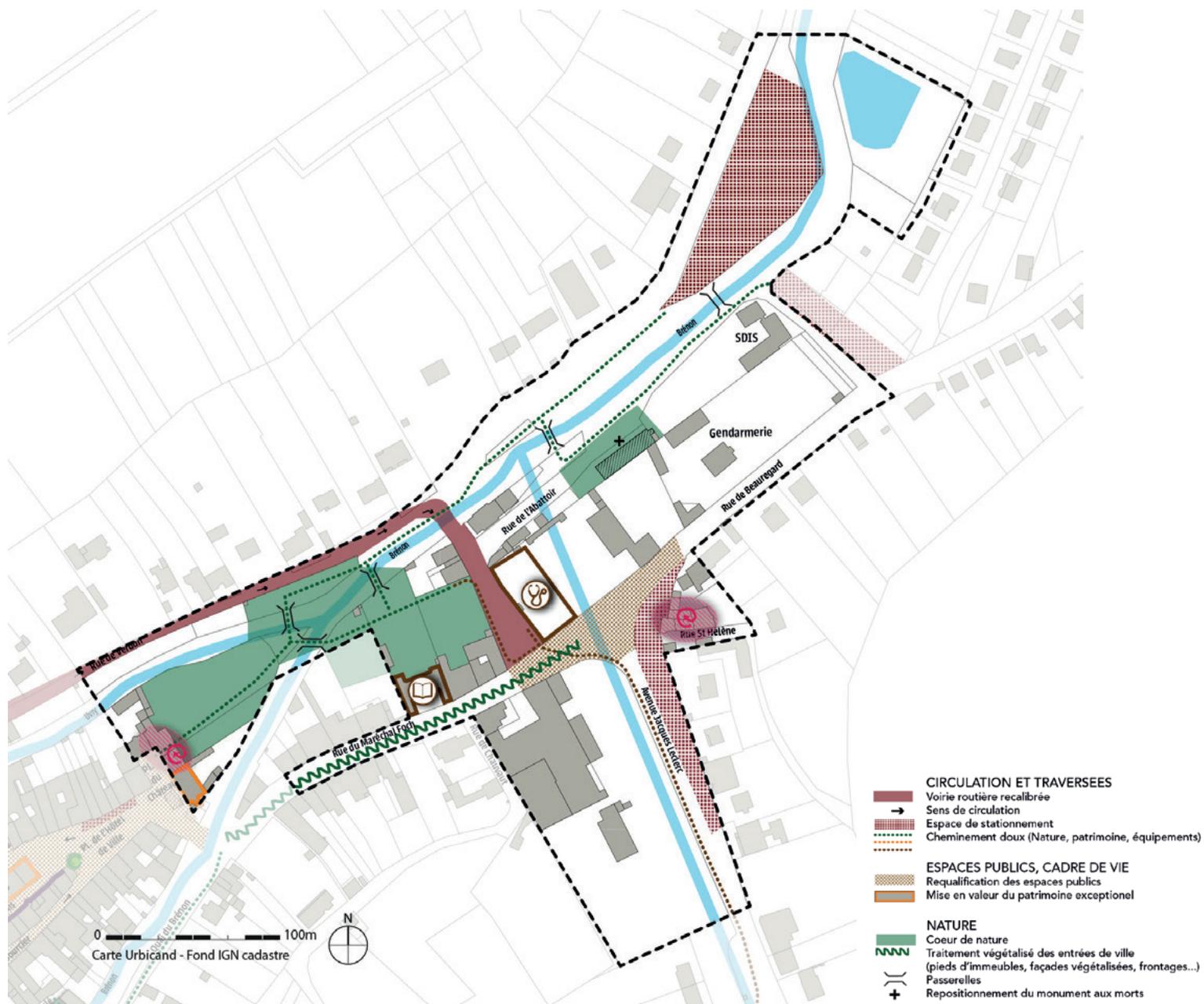


Création d'une esplanade le long de l'Uvry entre le centre et le champ de foire



Nogent-sur-V. 03/10/12, Agence Territoires

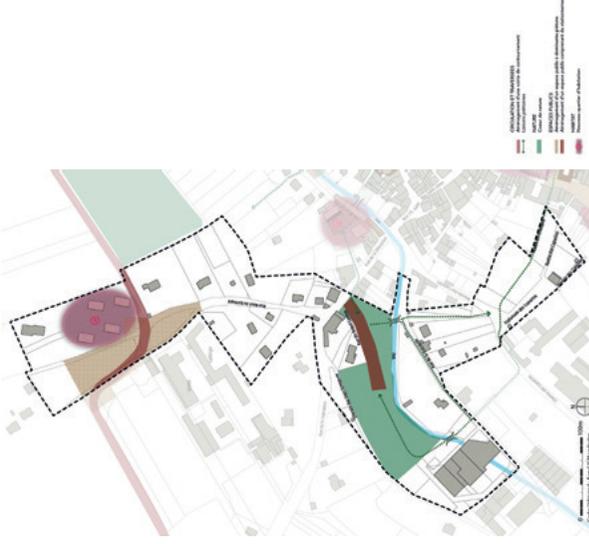
L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....SECTEUR 3 - SCENARIO 1



L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....

SECTEUR 4

Secteur 4 — Vézelize GRAND CANTON-HAUT DU BARMONT



Scénario 1

Scénario 2



Requalification rue Haut de Barmont et place des équipements



Vézelize, rue Haut de Barmont

Plan de l'habitat, 2008 - Forme de nouvelles constructions mixtes, PHITOLAB - paysagistes



Construction d'une nouvelle école maternelle



Romainville, 1971-2014, Serge RAOUL, architecte

Boisjean-Francois, 2011-2015, Gérald Dumas, architecte & paysagiste



Création d'un parc paysager des brasseries



Le Grand Canton, 1991-2012, PHITOLAB - paysagistes

CC Moselle et Marais, 2011, Chemin des Frères



Création d'un nouveau quartier Haut du Barmont



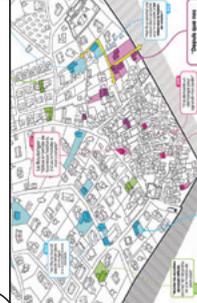
Adopting ZA C. Vézelize, 1991, HUCA, architectes



Les Habiers, 1951, In situ, architectes



Permettre la densification du coteau



Project BIMBY, Build in My Backyard



Préservation de l'espace vert Grand canton et aménagement de la liaison vers le cimetière

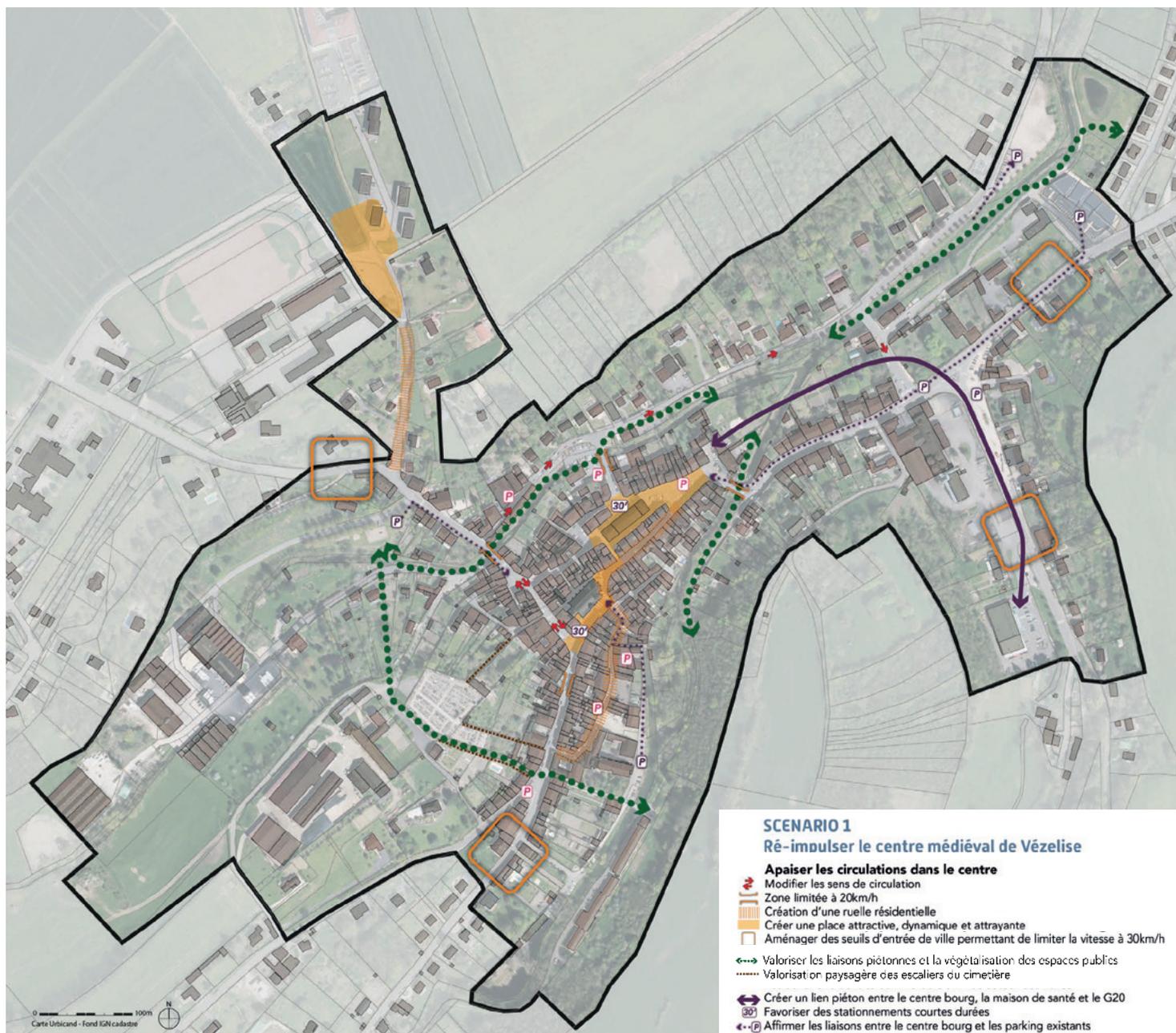


Moselle, 1861-2017, Christophe van der Linden, concepteurs

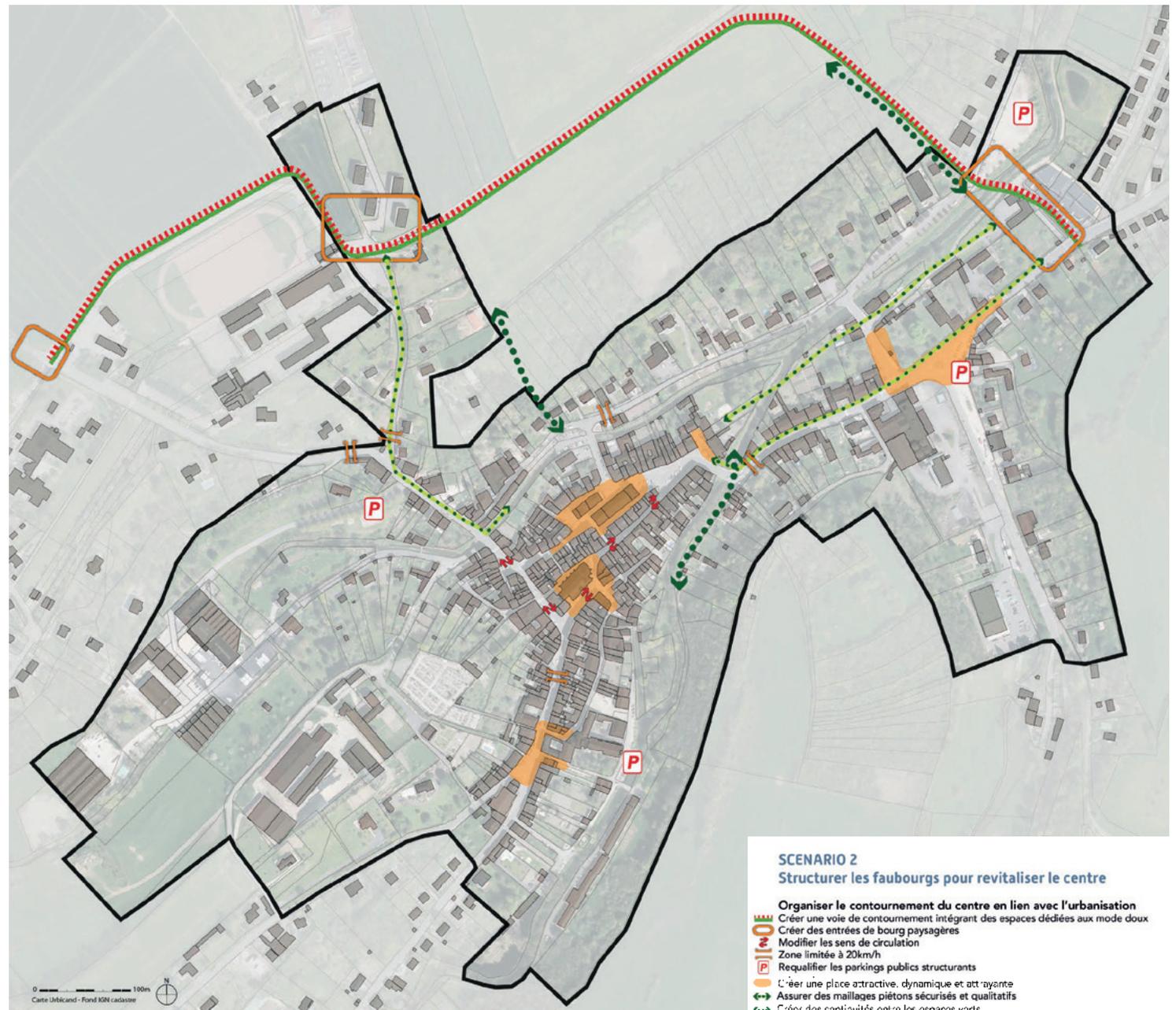


Haut de Barmont, 2007, A.C. van der Linden

L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....DEPLACEMENTS - SCENARIO 1



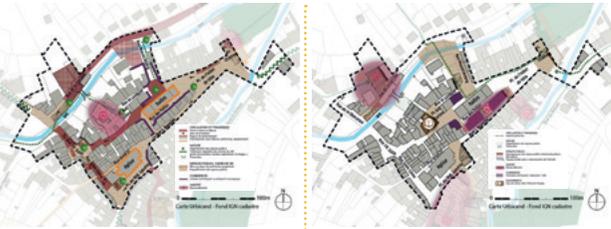
L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018.....DEPLACEMENTS - SCENARIO 2



L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018

Secteur 1 - Vézelize

CENTRE BOURG



Scénario 1

- Requalification des espaces publics et des façades
- Une place des halles dédiée aux commerces (vocation quotidienne)
- Renouvellement de l'ensemble de Tavagny en hébergement touristique et logements
- Démolition, mise en valeur de la rue de la carrière et de l'Ury et aménagement d'un parking passager

Scénario 2

- Mise en valeur des espaces publics autour des halles pour faciliter le lien à l'Ury et au Brénon (séparation)
- Une vocation touristique et artisanale du centre
- Renouvellement de l'ensemble de Tavagny en lieu de culture et création d'un jardin
- Renouvellement des logements dégradés et création de places de stationnements

URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

Secteur 2 - Vézelize

RUE DES MAIX - BRÉNON



Scénario 1

- Rénovation de l'ancienne EHPAD en logements et création d'une place au bord du Brénon
- Rénovation de la résidence Claire Leclerc
- Aménagement paysager du bois du colonel

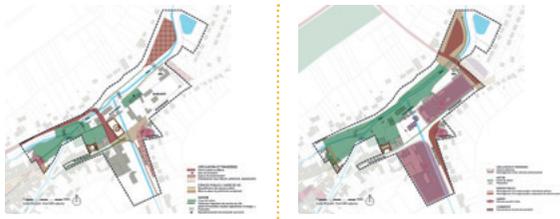
Scénario 2

- Création d'une place et parvis en lieu et place de l'ESPAD pour la création de la maison de santé
- Démolition de la résidence Claire Leclerc et reconstruction de logements indépendants
- Renouvellement et recomposition de l'îlot et des parcelles rue des Maix

URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

Secteur 3 - Vézelize

MINIMES - UVRY



Scénario 1

- Renforcement des équipements et des services
- Aménagement d'une place à l'intersection Foch/Leclerc/Ecole
- Amélioration des bacs le long de l'Ury et création d'un parc de la coiffure

Scénario 2

- Création d'un nouveau quartier mixte
- Aménagement paysager d'une place multimodale
- Création d'une esplanade le long de l'Ury entre le centre et le champ de foire

URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 1 - Idées retenues par les habitants

- Avoir un vrai lieu de culture/tourisme et médiathèque dans l'hôtel de Tavagny ++
- Démolition de la rue de la carrière pour élargissement voirie et aménagement d'un parking
- Mise en valeur des espaces publics avec de la végétation
- Zone semi-piétonne autour des halles
- Aménager des garages résidentiels

SECTEUR 2 - Idées retenues par les habitants

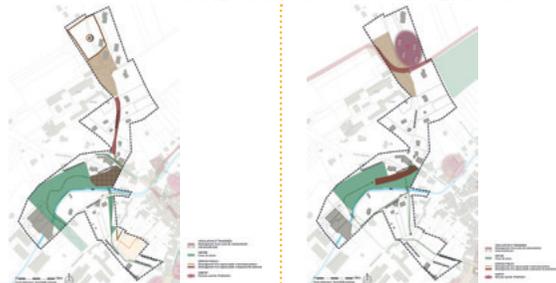
- Résidence Claire Leclerc : débat serré entre rénovation et démolition >>> contact MMH pour faisabilité de la rénovation
- Pas de maison de santé à la place de l'EHPAD mais un besoin de projet : maison des associations, salle des fêtes, maison des jeunes, parking...
- Aménagement du bois du colonel et des abords du Brénon (parcours santé, point de compost...)
- Zone 30 rue Notre Dame

SECTEUR 3 - Idées retenues par les habitants

- Esplanade le long du Brénon et parc de la confluence
- Aménager une place à l'intersection Foch/Leclerc

L'ATELIER HABITANTS - 15 03 2018

Secteur 4 - Vézelize GRAND CANTON-HAUT DU BARMONT



Scénario 1



Scénario 2



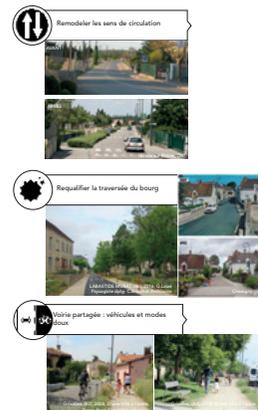
4 URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

DEPLACEMENTS

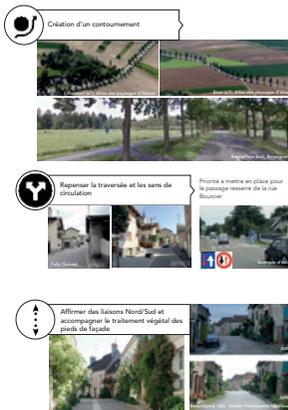
Vézelize CENTRE BOURG



Scénario 1



Scénario 2

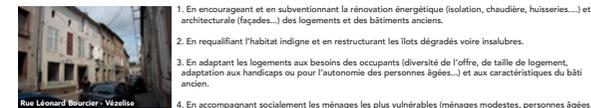


URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

HABITAT

Vézelize CENTRE BOURG

Comment améliorer la qualité et l'attractivité des logements du centre-ville ?



Quels sont les outils ?



- Définition d'un périmètre d'action pour la rénovation des logements.
- Subventions à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.
- Désignation d'un opérateur pour l'animation et l'accompagnement technique, administratif et patrimonial des projets privés.

Quels sont les volets d'intervention ?



URBICAND - COSINUS / ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELIZE / SCÉNARI D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 4 - Idées retenues par les habitants

- Aménager un parc paysager des brasseries
- Rénovation de l'école (étude des besoins et d'évolution du nombre d'enfants sur l'interco)
- Mutation urbaine Haut du Barmont en tenant compte d'un éventuel futur contournement.

DEPLACEMENTS - Idées retenues par les habitants

- Contournement à porter / demander...mais prévoir une amélioration à court terme dans l'attente de cette voie pour redynamiser le centre bourg (commerce, habitat...)
- Apaisement du centre bourg par une rue partagée
- Travailler le frontage et les pieds de façade

HABITAT - Idées retenues par les habitants

- Mise en place d'une OPAH-RU avec un dispositif d'intervention renforcé sur les façades (intergénérationnel, maintien à domicile, aide au propriétaire)
- Besoin d'un opérateur / animateur
- Opération « volets » pour intervenir rapidement
- Garde-champêtre : contrôle des usages et pratiques dans l'espace public



LE PLAN GUIDE

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

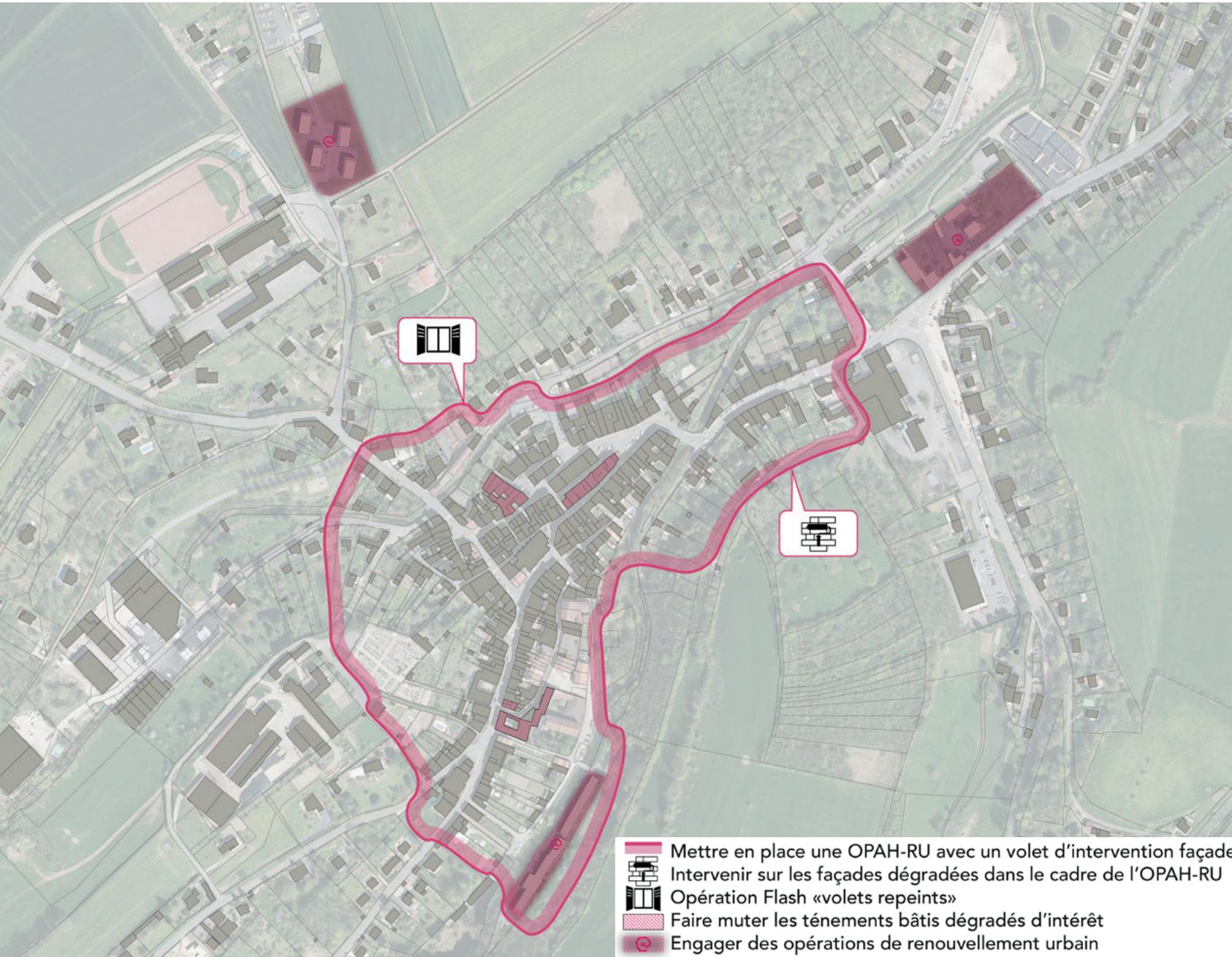
LE PLAN GUIDE



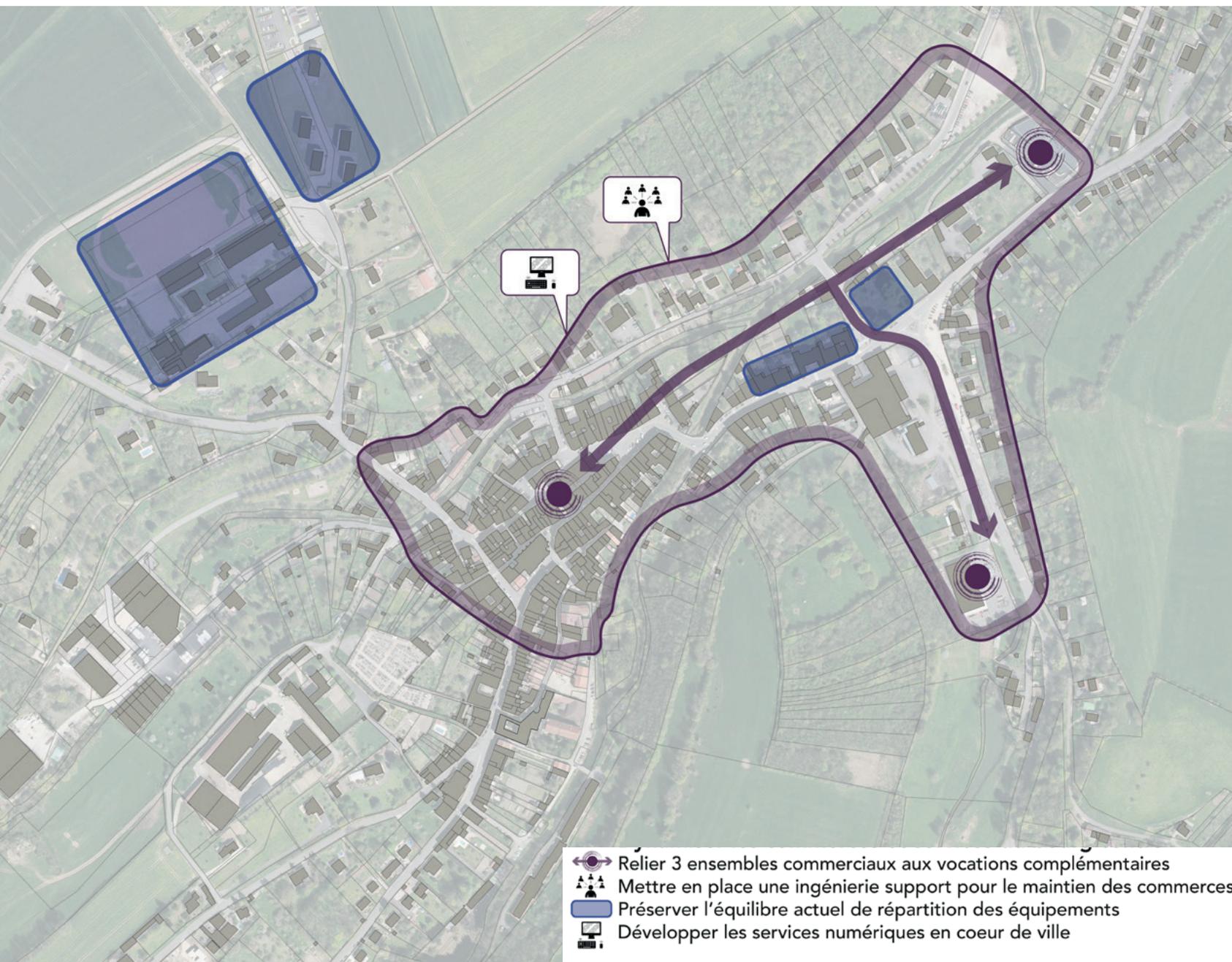
Défini suite à la rencontre des différents acteurs locaux (partenaires, élus et habitants), le plan guide propose une stratégie qui prend en compte les différentes problématiques soulignées lors des ateliers en les mettant en cohérence et en localisant les grands principes.

Ce plan guide est décliné en quatre grands ambitions qui seront elles-mêmes déclinées en objectifs puis en actions dont on déterminera la priorité pour la mise en oeuvre du programme d'action.

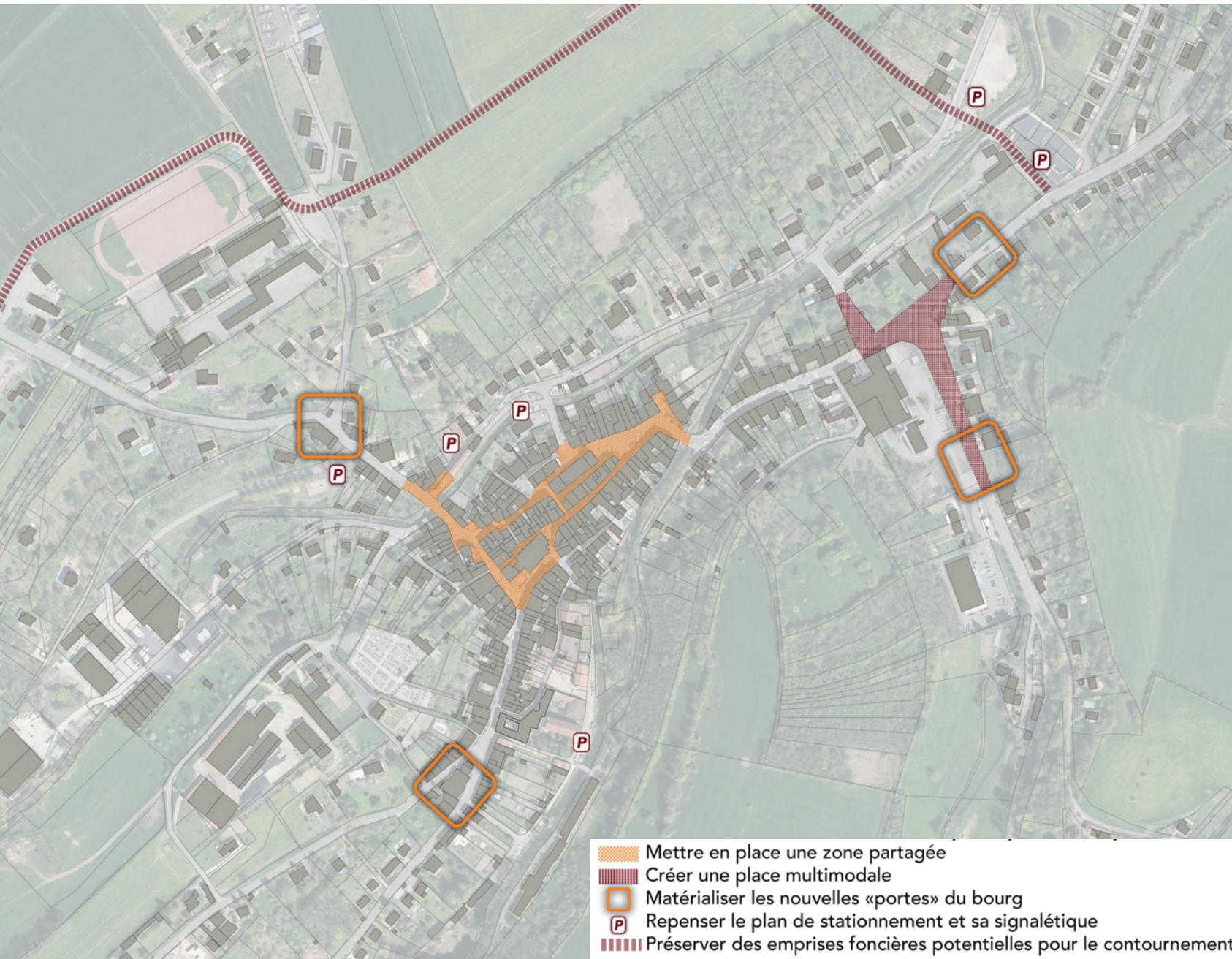
FACILITER LE RETOUR D'HABITANTS AU CENTRE-VILLE



DYNAMISER LES COMMERCES ET SERVICES DU BOURG-CENTRE



AMÉLIORER LA COHABITATION DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT



Place de l'Hôtel de Ville



Rue Jacques Leclerc



Rue Notre Dame

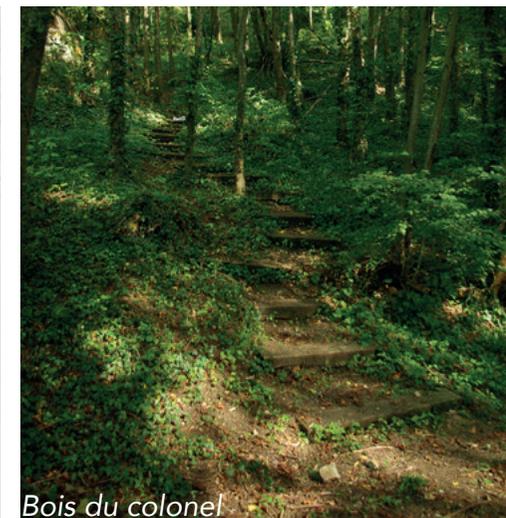


Parking du Grand Canton

DÉVELOPPER L'IDENTITÉ CULTURELLE ET PATRIMONIALE



- Créer des parcs paysagers thématiques (boisé, berge&fête, brasserie)
- Créer des cheminements piétons qualitatifs le long des berges de l'Uvry et du Brénon
- ▲ Renforcer les liens entre la couronne verte et le centre bâti
- ⊙ Créer un lieu de culture et de vie locale
- ⊙ Conforter l'animation du coeur de bourg



Bois du colonel

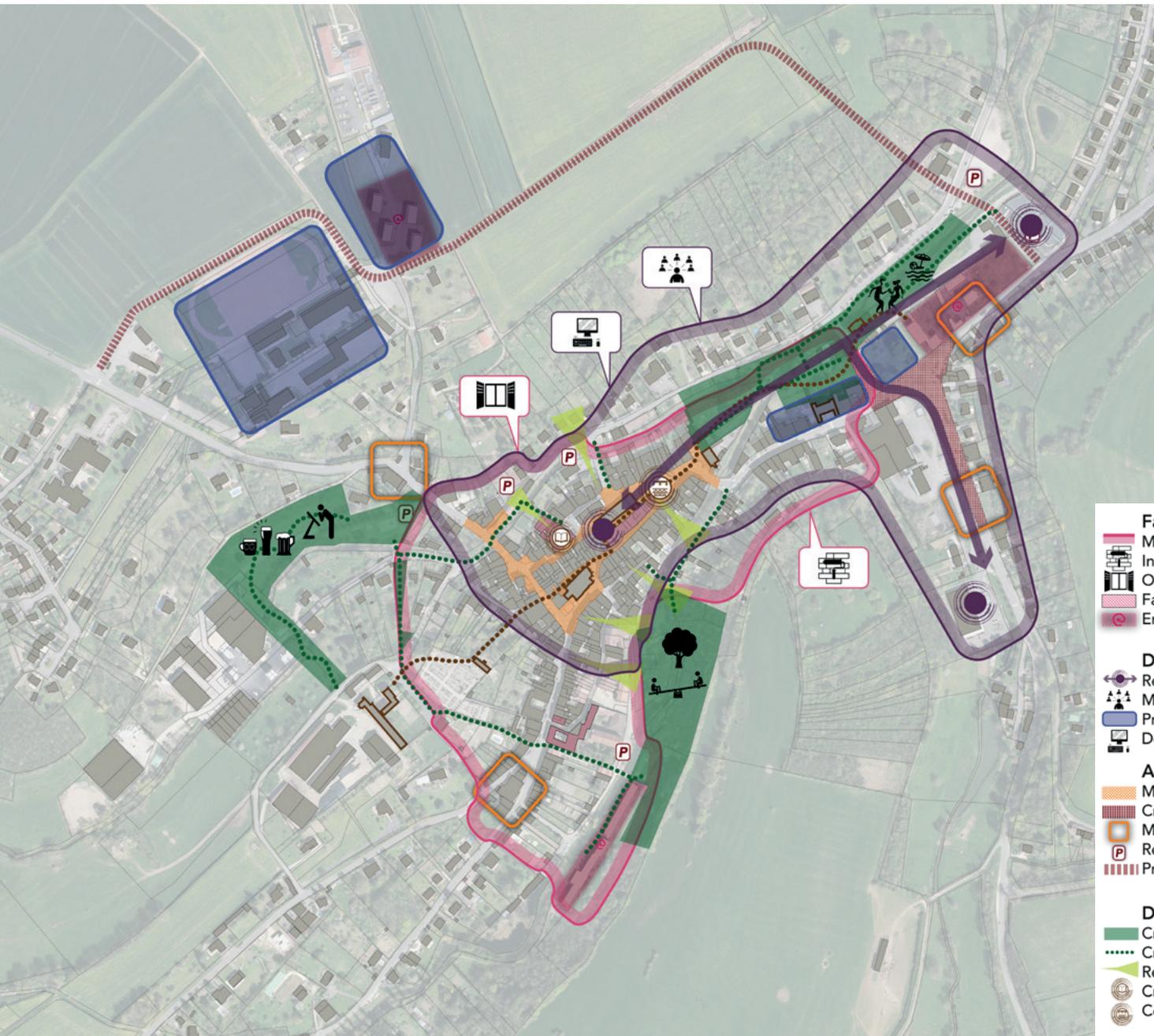


Berge de l'Uvry



Espace de Jeux du Grand Canton

PLAN GUIDE STRATÉGIQUE



Halle et Hotel de Tavagny

- Faciliter le retour d'habitants au centre ville**
 - Mettre en place une OPAH-RU avec un volet d'intervention façade
 - Intervenir sur les façades dégradées dans le cadre de l'OPAH-RU
 - Opération Flash «volets repeints»
 - Faire muter les ténements bâtis dégradés d'intérêt
 - Engager des opérations de renouvellement urbain

- Dynamiser les commerces et services du bourg centre**
 - Relier 3 ensembles commerciaux aux vocations complémentaires
 - Mettre en place une ingénierie support pour le maintien des commerces
 - Préserver l'équilibre actuel de répartition des équipements
 - Développer les services numériques en coeur de ville

- Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement**
 - Mettre en place une zone partagée
 - Créer une place multimodale
 - Matérialiser les nouvelles «portes» du bourg
 - Repenser le plan de stationnement et sa signalétique
 - Préserver des emprises foncières potentielles pour le contournement

- Développer l'identité culturelle et patrimoniale vézelisienne**
 - Créer des parcs paysagers thématiques (boisé, berge&fête, brasserie)
 - Créer des cheminements piétons qualitatifs le long des berges de l'Uvry et du Brénon
 - Renforcer les liens entre la couronne verte et le centre bâti
 - Créer un lieu de culture et de vie locale
 - Conforter l'animation du coeur de bourg



DÉCLINAISON DU PROJET PAR SECTEURS

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

LES ESQUISSES



Ces esquisses tendent à donner la vision globale d'un projet cohérent pour la commune de Vézelize.

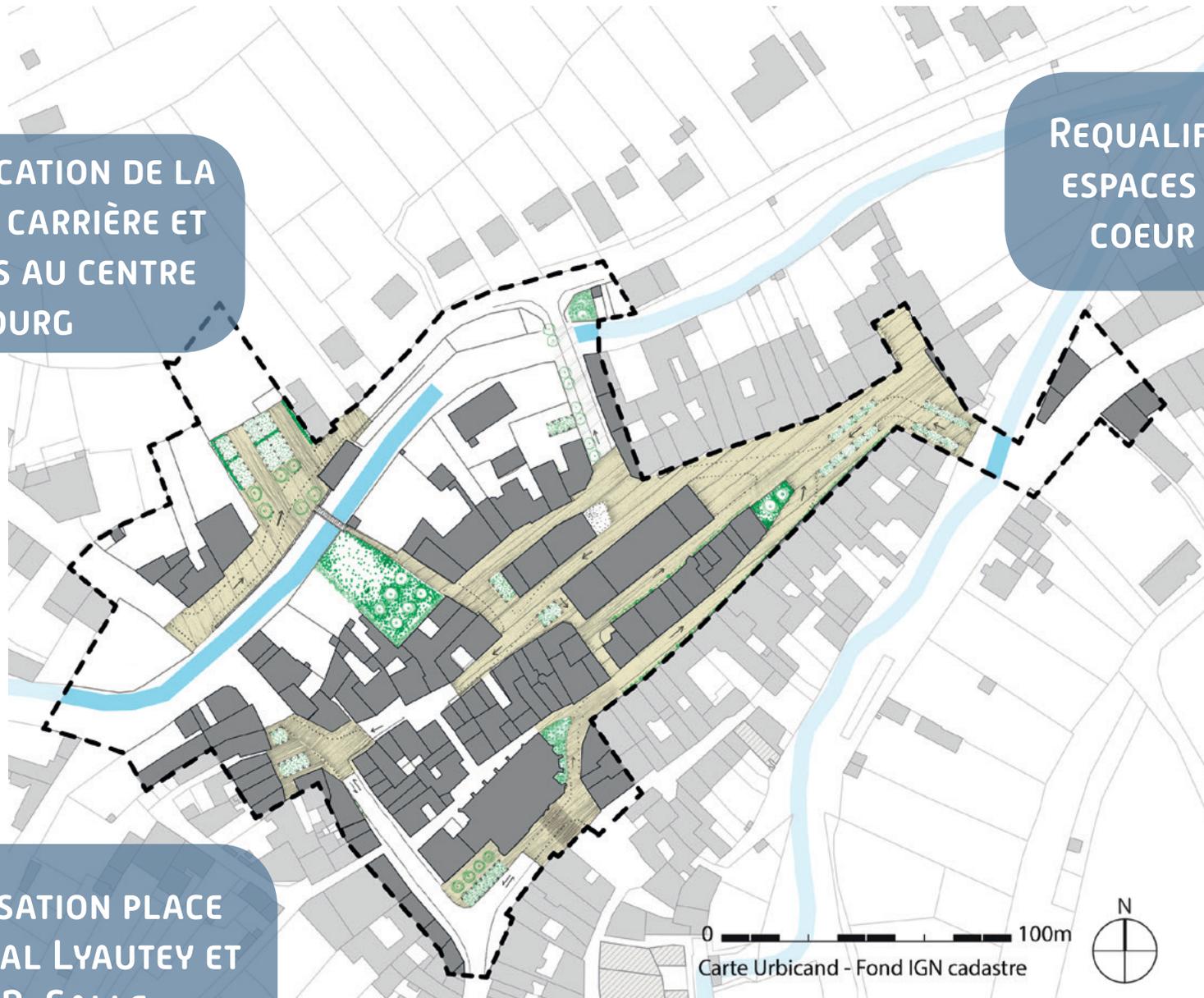
Elles se présentent sur des territoires bien plus larges que ceux sur lesquels il va être possible d'intervenir, mais il est important d'envisager un projet général pour faciliter les décisions qui sont à prendre au quotidien. Dans le cas où, par exemple, un terrain se vende dans un secteur non prioritaire, la commune saura trancher sur la pertinence de l'achat grâce à ces esquisses prospectives.

SECTEUR 1 : CENTRE-BOURG

REQUALIFICATION DE LA
RUE DE LA CARRIÈRE ET
DES ACCÈS AU CENTRE
BOURG

REQUALIFICATION DES
ESPACES PUBLICS DU
COEUR DE BOURG

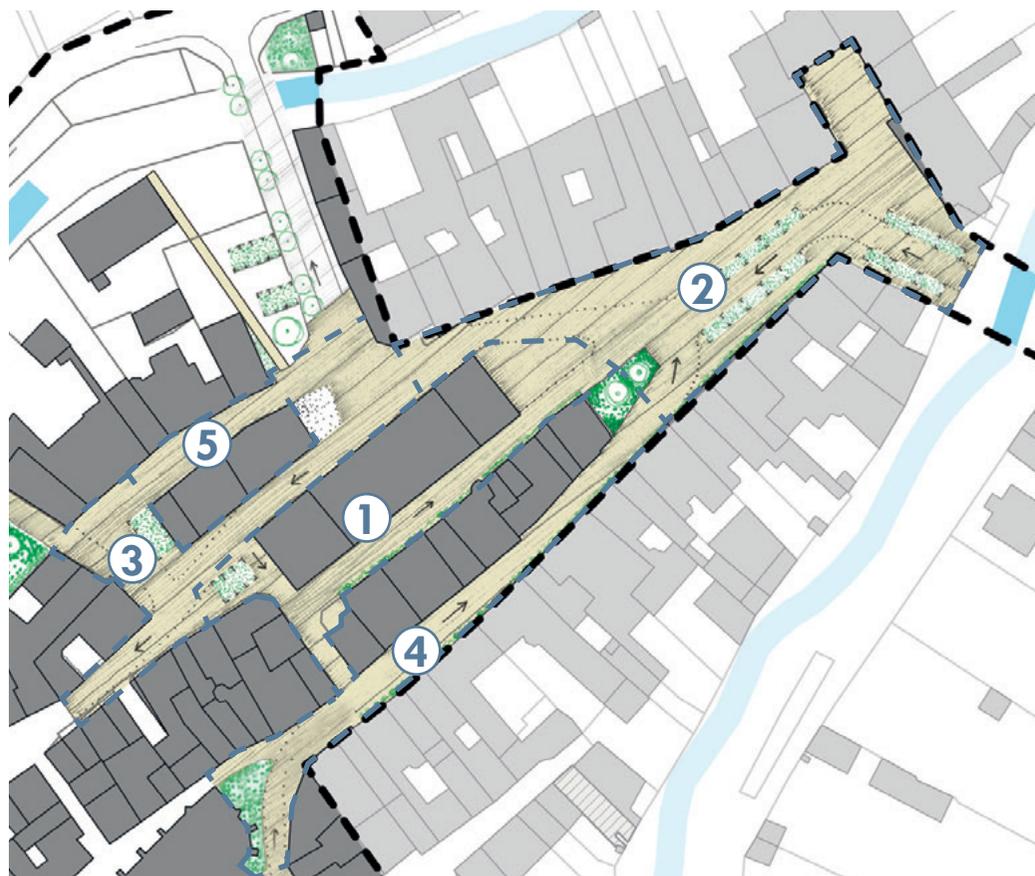
VALORISATION PLACE
MARÉCHAL LYAUTEY ET
J.-B. SALLE



0 100m
Carte Urbicand - Fond IGN cadastre



REQUALIFICATION DU COEUR DE VILLE



PROGRAMME ENVISAGÉ

- Lancement d'un concours de Maîtrise d'oeuvre pour la conception d'ensemble de la requalification des espaces publics du centre bourg (y compris enfouissement des réseaux)
- Suppression d'environ 20 places de stationnement longue durée et création de 6 places courte durée (30min)
- Modification des sens de circulation
- Démolition des bâtiments : angle Bourcier/ Hotel de Ville, Astorg/ Hôtel de ville

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Embellissement des espaces publics aux abords de la halle : <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des stationnements • Rue des halles piétonne sauf livraison • Aménités urbaines sur la place de l'hôtel de Ville • Places courte durée face à l'ancien tabac 	1 800m ²	450
2	Requalification de la place de l'Hôtel de Ville et place du Château : <ul style="list-style-type: none"> • Recalibrage des profils de rue et sens de circulation • Places de stationnement • Déplacement Monument aux morts pour création d'un parvis de mairie 	2500m ²	750
3	Requalification de la traversée rue J.-B. Salle et des places Gal Leclerc et Marcel Astorg : <ul style="list-style-type: none"> • Matérialisation qualitative des chaussées facilitant les traversées piétonnes et mise en zone 20km/h • Mise en valeur des façades de la place et notamment de l'hôtel de Tavagny • Création de places de stationnement • Agrandissement terrasse de la Brasserie la Lorraine 	1310m ²	300
4	Requalification de la rue Bourcier en ruelle : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur des pieds de façades (plantation-caniveau pavé), zone partagée 20km/h • Démolition de la maison à l'angle de la place de l'Hôtel de Ville pour sécurisation des traversées 	1000 m ²	240
5	Requalification de la rue Saint Lambert en ruelle	300 m ²	55



Angle Bourcier/ Hotel de Ville



Angle Astorg/ Hotel de Ville

REQUALIFICATION DU COEUR DE VILLE

RÉFÉRENCE Ré-aménagement du centre bourg de Bondoufle, Paule Green

Succession de traitements de sol liaisonnant ou séparant les espaces sans jamais avoir recours à des barrières ou des éléments de signalétique pour donner de l'ordre au lieu



REQUALIFICATION DU COEUR DE VILLE

RÉFÉRENCE

Aménagement de ruelle



Stationnements perméables



REQUALIFICATION RUE DE LA CARRIÈRE



PROGRAMME ENVISAGÉ

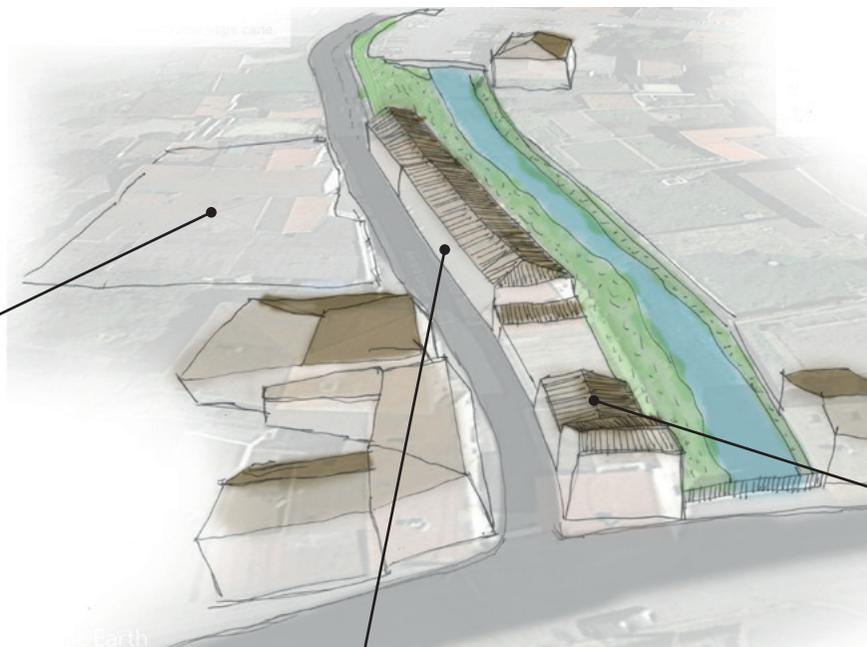
- Mise en valeur des bords du Brénon avec la démolition des bâtiments pour création d'une rue de contournement du centre bourg
- Démolition de l'actuel maison de santé pour création d'un parking centre ville : création d'environ 22 places
- Modification du sens de circulation de la rue de la carrière
- Création d'une passerelle de liaison avec le centre bourg
- Extension du parking de la poste au Sud

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création de la rue de contournement rue de la Carrière : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition de bâtiments (470m² dont manufacture J.-B. Salle) • Création d'une nouvelle rue avec mise en valeur des abords de l'Uvry en préservant une partie des murs des bâtiments existants pour faire garde corps • Implantation d'aménités urbaines le long de l'Uvry pour valorisation de la silhouette du bourg • Réhabilitation de la maison en pépinière d'entreprise 	démolition : 470m ² requalification : 1410 m ²	375 hors acquis.
2	Création d'un parking d'entrée de ville : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition de l'actuelle maison de santé et laboratoire d'analyse (850m²) , • Création d'un parking paysager de centre ville avec sa signalétique 	démolition : 850m ² requalification : 850m ²	240 hors acquis.
3	Création d'une passerelle de liaison vers la place Gal Leclerc : <ul style="list-style-type: none"> • Requalification de l'îlot permettant de valoriser un espace paysager aux abords de l'Uvry • Emplacement réservé sur les propriétés privées permettant le passage piéton • Requalification de l'impasse Gal Leclerc 	220m ²	110
4	Extension du parking de la poste : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition du bâtiment des actuels dentistes (160m²) • Valorisation de la rue Astorg et création de nouvelles places de stationnements (15 places) 	530 m ²	100 hors acquis.

REQUALIFICATION RUE DE LA CARRIÈRE

ÉTAT EXISTANT

Site de la Maison de santé
et du laboratoire d'analyse



Bâtiment d'habitation vacant entre
la rue de la carrière et l'Uvry



Ancienne Manufacture J.-B. Salle

REQUALIFICATION RUE DE LA CARRIÈRE

ÉTAT PROJETÉ

Façade et bâtiment de la Manufacture conservée sur l'Uvry



Création d'un parking paysager



Passerelle et mise en valeur de la promenade le long de l'Uvry



REQUALIFICATION DE PLACES



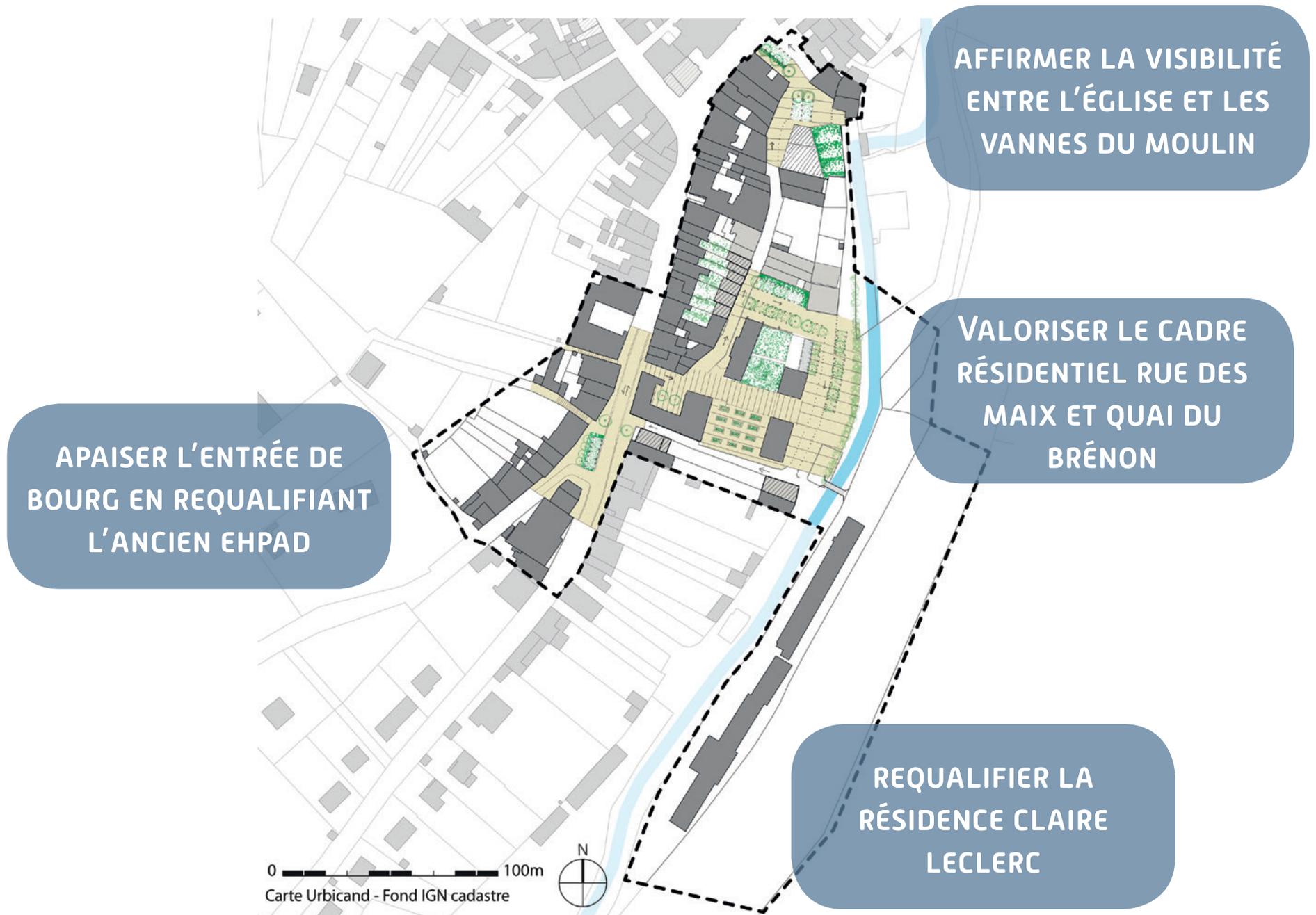
	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Requalification de la place Maréchal Lyautey : <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un parvis permettant de supprimer les stationnements au pied de l'église Mise en valeur du portail d'entrée : matérialisation de l'axe et nettoyage du porche Enherbement au pied du coeur de l'église 	800 m ²	160
2	Création de parking place Maréchal Lyautey : <ul style="list-style-type: none"> Démolition des deux bâtiments (180m²) , Création d'une poche de stationnement paysager valorisation le clocher 	démolition : 180m ² requalification : 340m ²	80 hors acquis.
3	Création d'une place J.-B. Salle : <ul style="list-style-type: none"> Requalification de la place en zone partagée et priorité à droite avec enfouissement des réseaux Démolition du bâtiment AXA (100m²) pour création d'une placette de valorisation des façades Matérialisation de poches de stationnement Démolition des ensembles bâtis dégradés rue Saint Côme et passage (140m²) à double sens de circulation 	1100m ²	310 hors acquis.

PROGRAMME ENVISAGÉ

- Mise en valeur d'un parvis de l'église et ré-organisation des places de stationnement (gain d'environ 8 places)
- Démolition des deux bâtiments à l'angle de la Place Maréchal Lyautey
- Création d'une place J.-B. Salle matérialisant l'entrée de centre bourg
- Passage en double sens de la rue Saint Côme par démolition des ensembles bâtis dégradés vers le restaurant «kebab»



SECTEUR 2 : RUE DE MAIX - BRÉNON



APAISSER L'ENTRÉE DE BOURG EN REQUALIFIANT L'EHPAD



PROGRAMME ENVISAGÉ

- Requalification de l'entrée de ville à l'intersection rue d'Ognéville/ rue Notre Dame
- Réhabilitation de l'ancien EHPAD en salle des fêtes et maison des associations avec la création d'un parvis
- Elargissement de l'accès à la rue des Maix par démolition de bâtiments
- Créer un point d'attrait pour la ville

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Requalification de l'intersection rue d'Ognéville/ rue Notre Dame : <ul style="list-style-type: none"> • Recalibrage des profils de voie au profit des trottoirs permettant une réduction de la vitesse des automobiles (30km/h) • Mise en valeur des pieds de bâtiments et des façades remarquables en préservant le nombre de places de stationnement existant • Aménagement d'un plateau surélevé 	1700 m2	260
2	Création d'un parvis : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition du bâtiment récent de l'ancien EHPAD (640m2) et réhabilitation du bâtiment en salle des fêtes et maison des associations autour du cloître , • Aménagement d'un parvis avec des jardins médiévaux comme espace de convivialité 	démolition : 640m2 requalification : 1400m2	350 hors acquis.
3	Requalifier l'accès à la rue des Maix : <ul style="list-style-type: none"> • Démolition des bâtiments dégradés à l'angle rue des Maix/ rue Notre Dame • Mise en valeur des façades de l'ancien EHPAD • Création d'une poche de places de stationnement (8) 	démolition : 165m2 requalification : 480m2	120 hors acquis.



Ancien EHPAD annexe à démolir

APAISSER L'ENTRÉE DE BOURG EN REQUALIFIANT L'EHPAD

RÉFÉRENCE

Parvis/jardin médiéval



Seuil entrée de bourg



Toussieux, 01



Gontaud de Nogaret, 47



Attiches, 59

VALORISER LE CADRE RÉSIDENTIEL RUE DES MAIX



	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création d'un espace de stationnement public paysager : <ul style="list-style-type: none"> Démolition du local technique de l'ancien EHPAD (380m²) Aménagement des espaces libres en parking public de centre ville Mise en valeur d'une promenade piétonne et cyclable le long du Brénon 	démolition : 380m ² requalification : 1850m ²	320
2	Remise en valeur des anciens jardins de l'hôpital : <ul style="list-style-type: none"> Rénovation de l'ancien EHPAD (1500m²) en logements avec jardins collectifs Création de places de stationnement privées mutualisées sous abris (16) 	Garage : 280m ²	150 hors acquis.
3	Création d'un parking résidentiel dédié aux habitants du centre bourg : <ul style="list-style-type: none"> Démolition d'annexes donnant rue des Maix pour reconstruire des places de stationnement privées pour les logements de la rue Notre Dame 	démolition : 440m ² reconstruction : 440m ²	300 hors acquis.

PROGRAMME ENVISAGÉ

- Création d'un stationnement paysager et d'une promenade le long du Brénon et sur le terrain de l'ancienne ferme brûlée
- Réhabiliter une partie de l'ancien EHPAD en logements avec des places de stationnement privées
- Création de places de stationnement résidentielles en lieu et place d'annexes sous utilisées de la rue des Maix

VALORISER LE CADRE RÉSIDENTIEL RUE DES MAIX

RÉFÉRENCE

Bâtiment reconverti rue des Maix



Places de stationnement mutualisé/box



Stationnements communs en box, Intensités



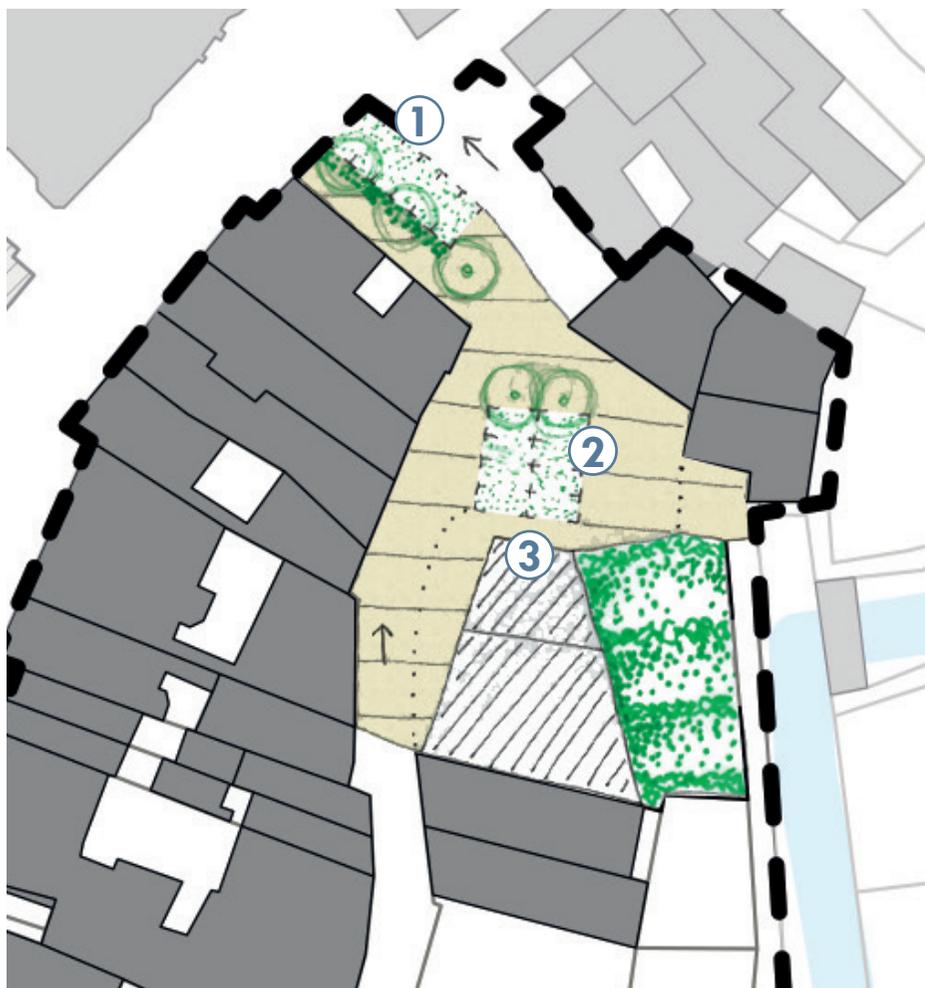
Façades dégradées de dépendances rue des Maix

Stationnement et berge du Brénon



Chamboeuf, 21, JDM Paysage

AFFIRMER LA VISIBILITÉ DES VANNES DU MOULIN



	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création de la place de l'église : <ul style="list-style-type: none"> Démolition du bâtiment d'angle rue des Maix/Place Mal Lyautey (190m²) Requalification de l'espace public avec création de places de stationnement (6) Mise en valeur de la façade 	démolition : 190m ² requalification : 350m ²	80 hors acquis.
2	Création d'une placette résidentielle : <ul style="list-style-type: none"> Démolition des bâtiments permettant d'ouvrir le paysage aux abords des vannes du moulin (230m²) Création de stationnements privés (8) Aménagement d'une liaison sécurisée entre l'église et les vannes du moulin (500m²) 	démolition : 230m ² requalification : 500m ²	110 hors acquis.
3	Renouvellement urbain de la tête d'ilot rue des Maix pour création de logements neufs : <ul style="list-style-type: none"> Démolition des granges à usage de stationnement privé (480 m²) Création de nouveaux logements par réhabilitation et extension d'un bâtiment : création de places de stationnement et jardins en bord du Brénon 	démolition : 480m ² reconstruction : 420m ²	1 000 hors acquis.

PROGRAMME ENVISAGÉ

- Aération du tissu bâti pour permettre de renforcer l'attrait résidentiel des abords des vannes du moulin
- Faciliter la lisibilité des liaisons piétonnes entre le parking de l'ancien EHPAD et le centre bourg par une reconfiguration des espaces publics

AFFIRMER LA VISIBILITÉ DES VANNES DU MOULIN

RÉFÉRENCE

Bâtiments démolis



Reconstruction en coeur de ville ancien



SECTEUR 3 : MINIMES - UVRY

VALORISATION DES
BERGES DU BRÉNON

AMÉNAGEMENT DE LA
PLACE DU CHAMP DE
FOIRE

CRÉATION DE LA PLACE
DES MINIMES LIANT LES
ÉQUIPEMENTS PUBLICS



CRÉATION DE LA PLACE DES MINIMES



PROGRAMME ENVISAGÉ

- Requalification des espaces publics permettant de marquer un seuil d'entrée de ville pour faire diminuer la vitesse
- Mise en valeur du patrimoine (bâti ancien, mur, portail gendarmerie canons)
- Sécurisation des traversées piétonnes entre les équipements et commerces du secteur

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création de la place des Minimes : <ul style="list-style-type: none"> • Requalification de l'intersection rue Foch/av. J. Leclerc • Création d'un plateau surélevé intégrant une place pour arrêt de bus TER ainsi qu'un édicule de départ des sentiers de randonnée et de visite de la ville • Implantation de boxes de stationnement vélos • Mise en valeur des murs aux abords du couvent des Minimes • Plantation d'alignements de platanes et intégration paysagère de poches de stationnement (16) 	requalification : 3500m ²	800
2	Création d'un parking multimodal : <ul style="list-style-type: none"> • Recalibrage de l'avenue J. Leclerc permettant d'intégrer du stationnement de part et d'autre de la voie • Création de places de stationnement et aménagement d'un usoir aux abords des habitations (34) 	requalification : 2000m ²	360
3	Sécurisation des abords de l'école, MJC et maison de santé : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un seuil et élargissement des trottoirs aux abords de l'école et de la MJC • Recalibrage de la rue de l'abattoir permettant d'ordonner les stationnements (18 places) • Création d'un arrêt de bus au devant de l'école 	requalification : 2300m ²	400



CRÉATION DE LA PLACE DES MINIMES

RÉFÉRENCE

Place des Minimes



Anost (21), JDM Paysage



Moulin les Metz, 57, intensités

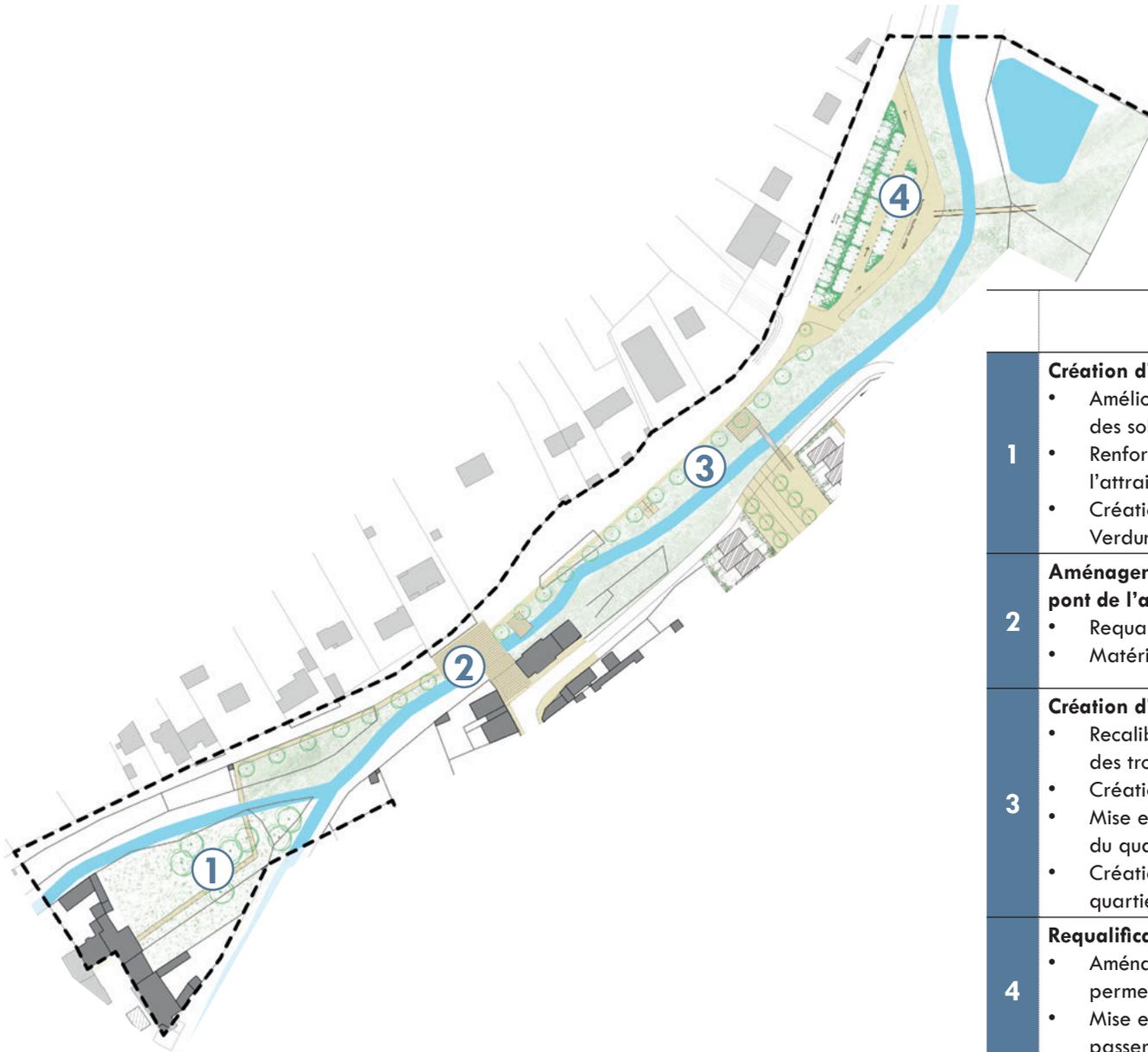
Mobilier urbain adapté



Autun (71)



VALORISATION DES BERGES DU BRÉNON



PROGRAMME ENVISAGÉ

- Embellissement d'une promenade de liaison entre le centre bourg et les quartiers résidentiels
- Requalification des berges de l'Uvry : sécurisation, ripisylve, espace de détente
- Mise en valeur de l'ancien abattoir

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création d'un parc de la confluence : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité de l'accès au parc de la maison des solidarités • Renforcer la présence de mobilier urbain permettant l'attrait du lieu • Création d'une passerelle entre le jardin et la rue de Verdun 	requalification : 1850m ²	160
2	Aménagement d'une traversée piétonne sécurisée du pont de l'abattoir : <ul style="list-style-type: none"> • Requalification du revêtement du pont • Matérialisation des traversées piétonnes 	requalification : 650m ²	140
3	Création d'une promenade paysagère le long de l'Uvry : <ul style="list-style-type: none"> • Recalibrage de la voirie permettant un élargissement des trottoirs • Création de pontons servant d'espaces de repos • Mise en valeur des berges et de la vue sur la façade du quartier des Minimés • Création d'espaces de jeux et d'une passerelle vers le quartier de la gendarmerie 	requalification : 4500m ²	700
4	Requalification du parking du champs de foire : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un parking centre bourg (72 places) permettant le stationnement bus, VL et PL • Mise en valeur des abords de l'Uvry et création d'une passerelle 	requalification : 5500m ²	900

VALORISATION DES BERGES DU BRÉNON

RÉFÉRENCE

Parking polyvalent en entrée de ville



La Méniltré, 49, Delacroix Arnaud



Promenade plantée le long du Brénon

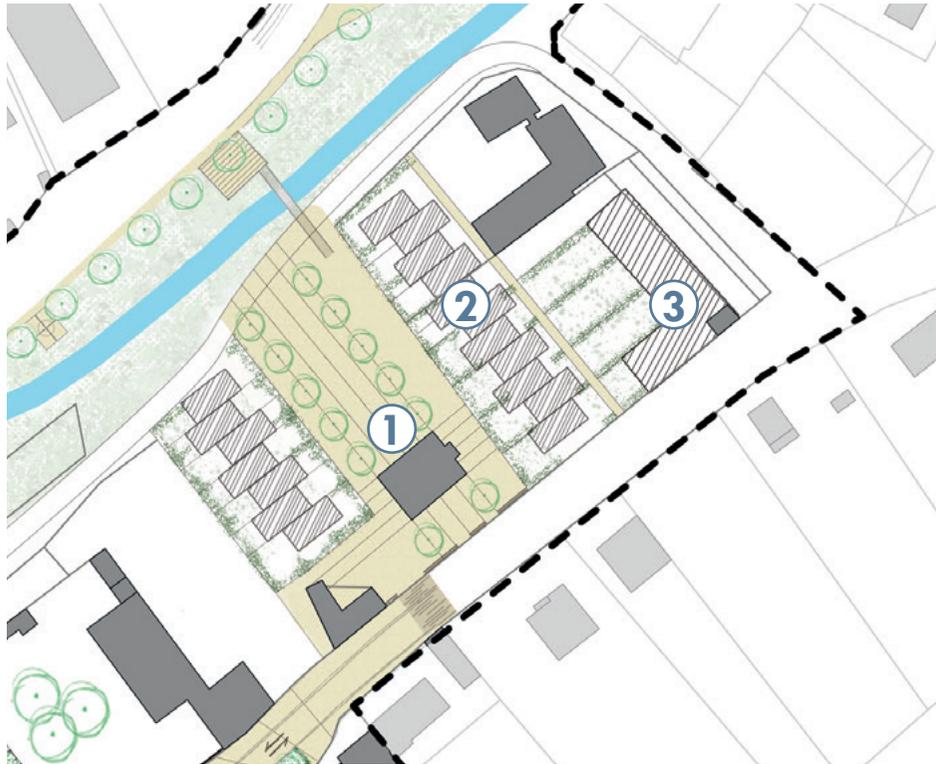


Norges la Ville, 21, Atelier territoires



Daix, 21, Mayot Toussaint Paysage

DENSIFICATION DE L'HABITAT DE L'ILOT GENDARMERIE



	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Mise en valeur de l'ancienne maison de gendarmerie : <ul style="list-style-type: none"> Démolition d'annexes de la gendarmerie (320m²) Réhabilitation du bâtiment en logements (520m²) Création d'une placette commune pour l'attrait résidentiel (stationnement, espace partagé mettant en valeur la composition de la façade du bâtiment) 	démolition : 320m ² réhabilitation : 520m ² requalification : 2500m ²	1 320
2	Densification de logements individuels groupés : <ul style="list-style-type: none"> Démolition des annexes de la gendarmerie et de l'ancienne amicale des sapeurs pompiers Création de 18 maisons de villes permettant de valoriser la façade de la ville depuis les berges du Brénon 	Construction 1600m ² SdP	-
3	Création de logements intermédiaires avec cellules commerciales : <ul style="list-style-type: none"> Implantation d'un bâtiment mixte accueillant 2 cellules commerciales de 150m² et 8 logements Stationnement et jardins privatifs 	Construction : 1200m ² SdP	-

PROGRAMME ENVISAGÉ

- Création de logements passifs facilitant le parcours résidentiel sur la commune
- Déplacement de la gendarmerie permettant la densification de l'habitat proche du centre bourg
- Mise en valeur du patrimoine de la gendarmerie

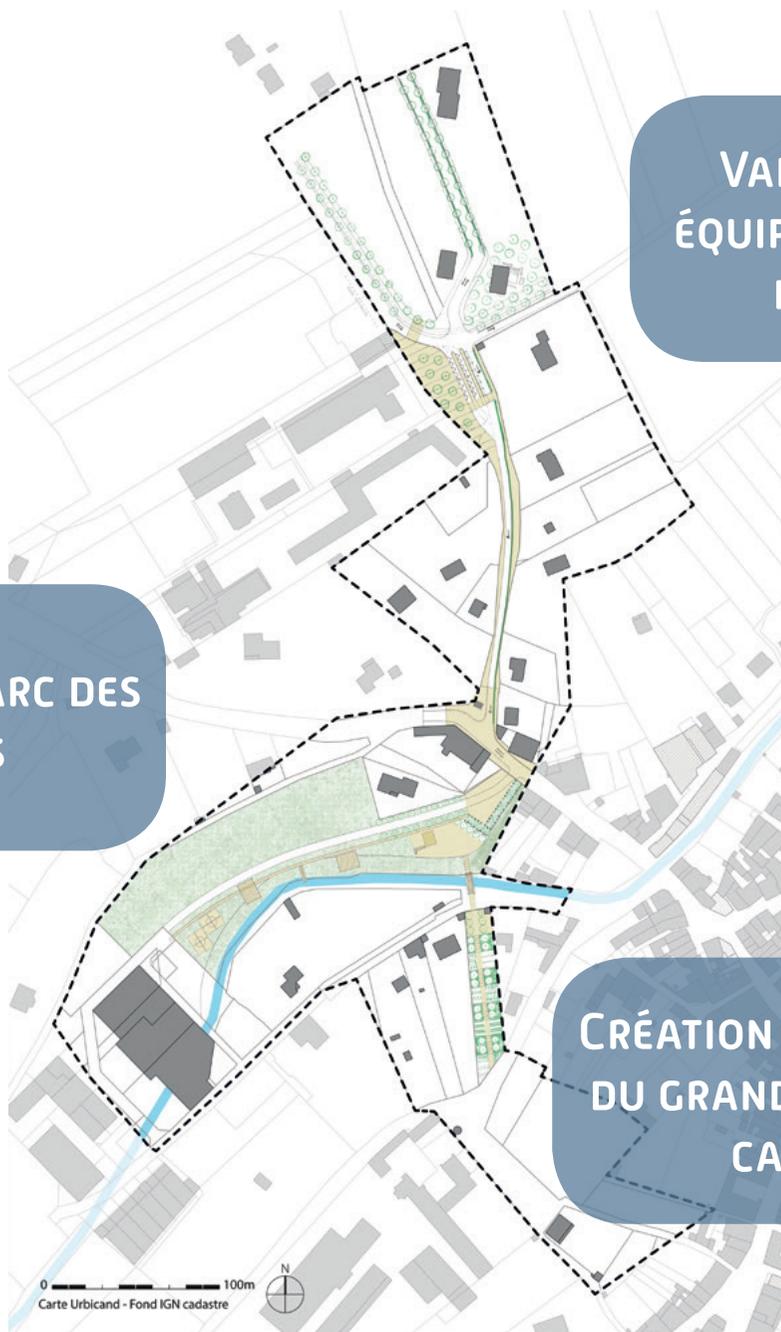


SECTEUR 4 : GRAND CANTON - HAUT DE BARMONT

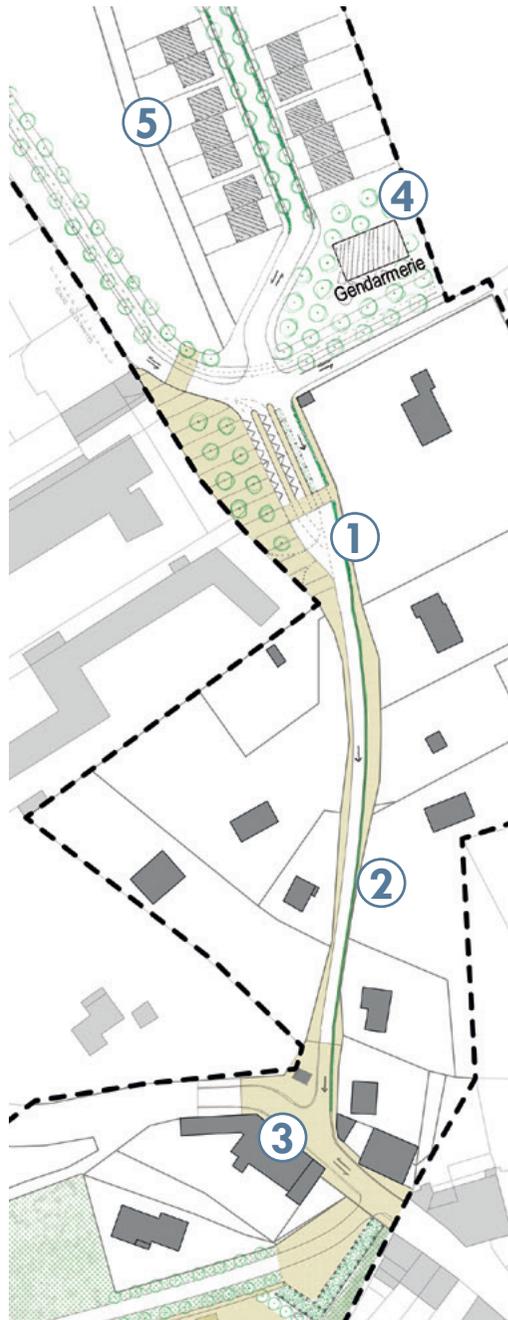
CRÉATION D'UN PARC DES
BRASSERIES

VALORISATION DES
ÉQUIPEMENTS DU HAUT
DU BARMONT

CRÉATION D'UNE LIAISON
DU GRAND CANTON AUX
CAPUCINS



VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS DU HAUT DU BARMONT

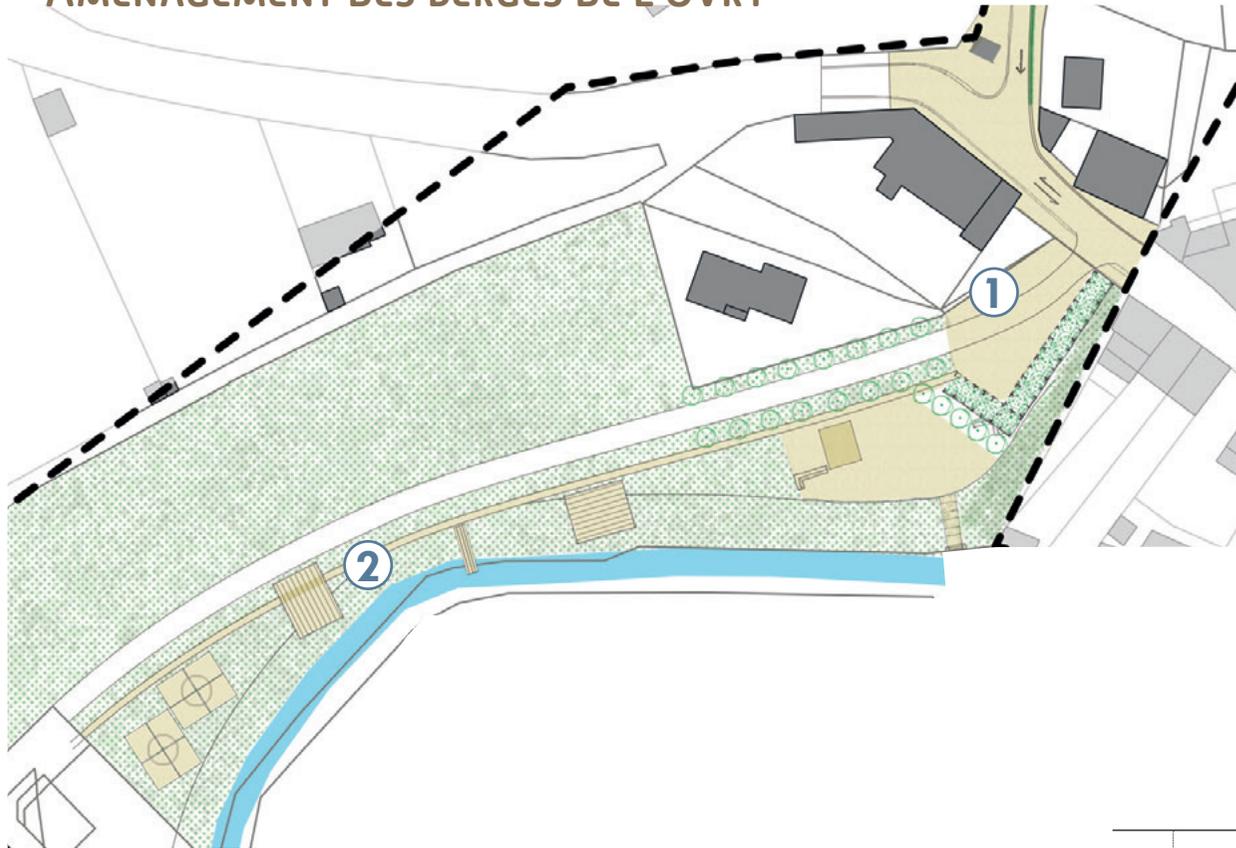


	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Aménagement d'un parvis pour les équipements scolaires : <ul style="list-style-type: none"> Création d'un parvis planté avec des aménités urbaines Création de quais pour les stationnements bus et d'un abri Création d'un arrêt minute pour les véhicules légers Changement de sens de circulation Maintien des places de stationnement existantes (14) 	requalification : 3000 m ²	550
2	Requalification de la rue Haut de Barmont : <ul style="list-style-type: none"> Changement du sens de circulation Aménagement d'un trottoir et de plantations 	requalification : 900 m ²	135
3	Requalification du carrefour rue Haut du Barmont/rue de la libération : <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un système de ralentissement, priorité donnée aux piétons Aménagement marquant l'entrée de ville : plantations, matériaux qualitatifs 	500 m ²	75
4	Construction d'une nouvelle gendarmerie :	900 m ² (R+2)	
5	Construction d'un ensemble de logements :	1800 m ² (RDC-R+1)	



CRÉATION DU PARC DES BRASSERIES

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE L'UVRY



Rue du grand Canton, état existant



Rue du grand Canton, état existant



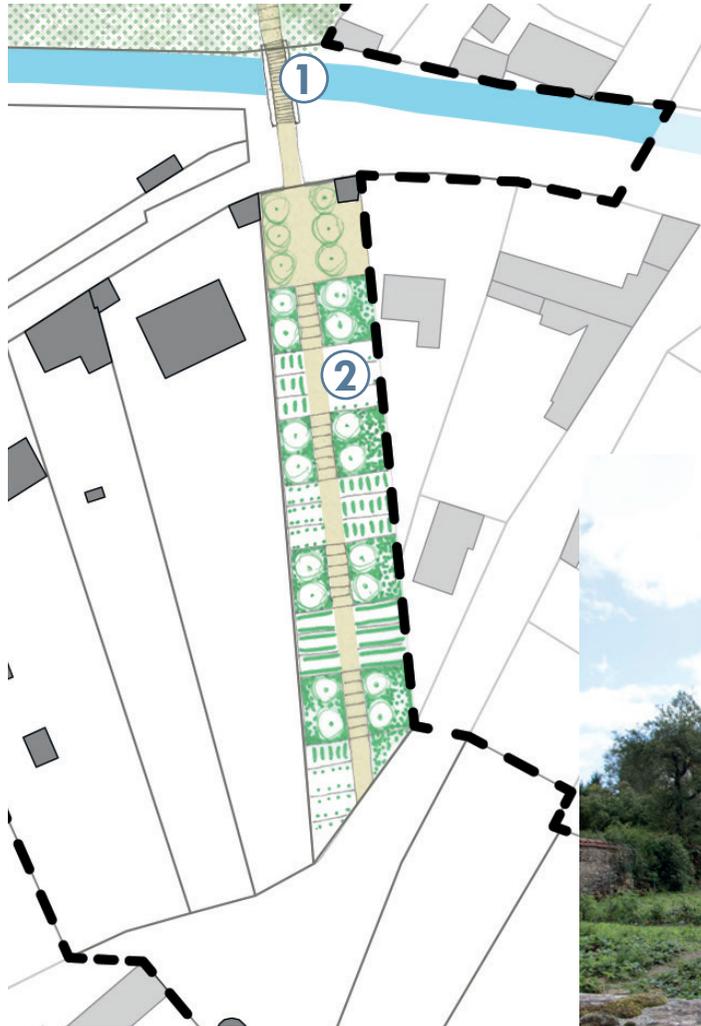
CC Moselle et Madon, (54),
Chemin des traces



Villemur, berges du Tarn

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Requalification de l'entrée de la rue du Grand Canton : <ul style="list-style-type: none"> Réaménagement des places de stationnement (aujourd'hui environ 10 - demain environ 20) Ouverture de vues 	requalification : 1 000 m ²	130
2	Aménagement d'un parc des brasseries : <ul style="list-style-type: none"> Installation de pontons sur l'Uvry Installation de panneaux racontant l'histoire du lieu Aménagement de belvédères et de bancs avec vue sur le centre bourg et sur le couvent des capucins Réaménagement de l'aire de jeux 	5 000 m ²	300

CRÉATION D'UNE LIAISON AUX CAPUCINS



Parcelle actuelle rue de la brasserie, état existant

	Principales interventions	Mesures	Prix (k€)
1	Création d'une passerelle : <ul style="list-style-type: none"> Traitement du raccord avec le niveau du parc des brasseries Marquage de la traversée de la rue de la brasserie (priorité piétons) 	100 m ²	100
2	Aménagement d'un escalier et de jardins en terrasse : <ul style="list-style-type: none"> Création d'un parvis bas en lien avec la passerelle Création d'embranchements et de plateforme de plantations 	aménagement : 1400 m ²	200 hors acquis.



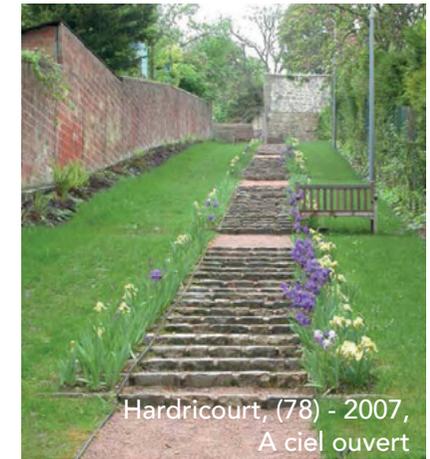
Monster, Pays-Bas, NEXT architectes



Marçay, (86) - 2017, Choreme, paysagistes concepteurs



Aulnay sous Bois (91)



Hardricourt, (78) - 2007, A ciel ouvert



L'ILOT BOURCIER ET L'EHPAD

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

L'ILOT BOURCIER ET L'EHPAD

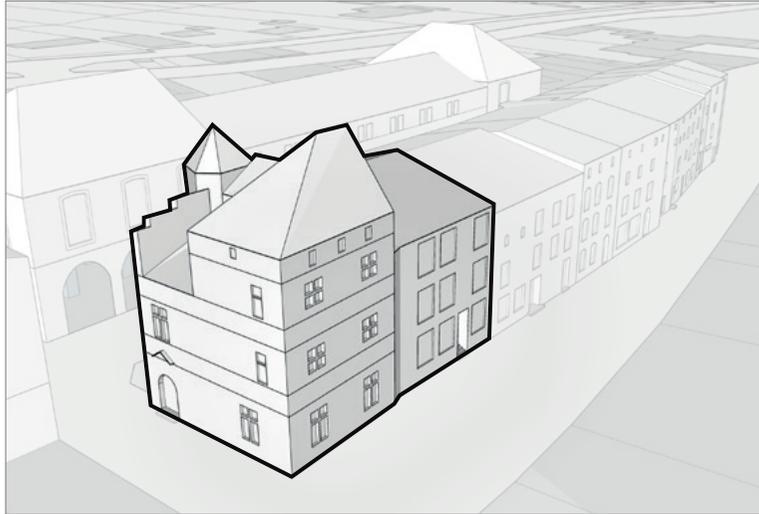
L'îlot Bourcier est un des îlots stratégiques du centre bourg - face au halles, il accueille et accueillait de nombreux commerces et services dans des bâtiments patrimoniaux.

Nous avons esquissé des possibilités de transformation des immeubles existants et vérifiés les retours possibles sur investissement.

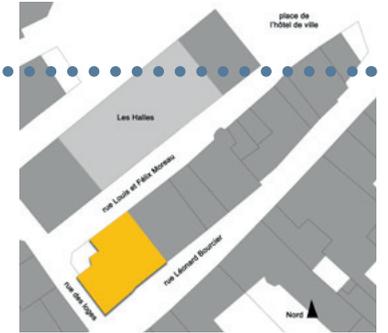
L'EHPAD est le projet porté par l'EPFL pour la commune, nous avons travaillé sur le programme qui pouvait être accueilli sur ce site.

ILOT BOURCIER - 4 rue des halles

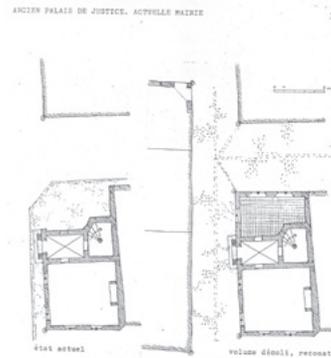
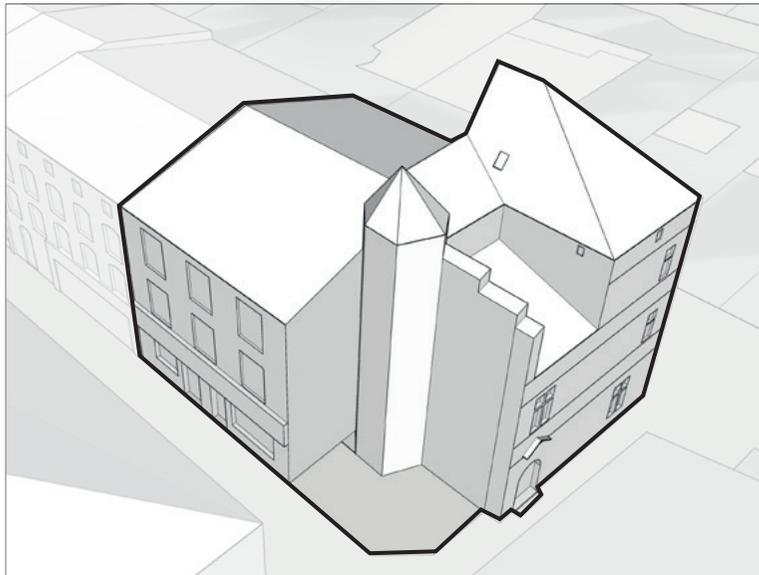
EXISTANT



côté rue Bourcier

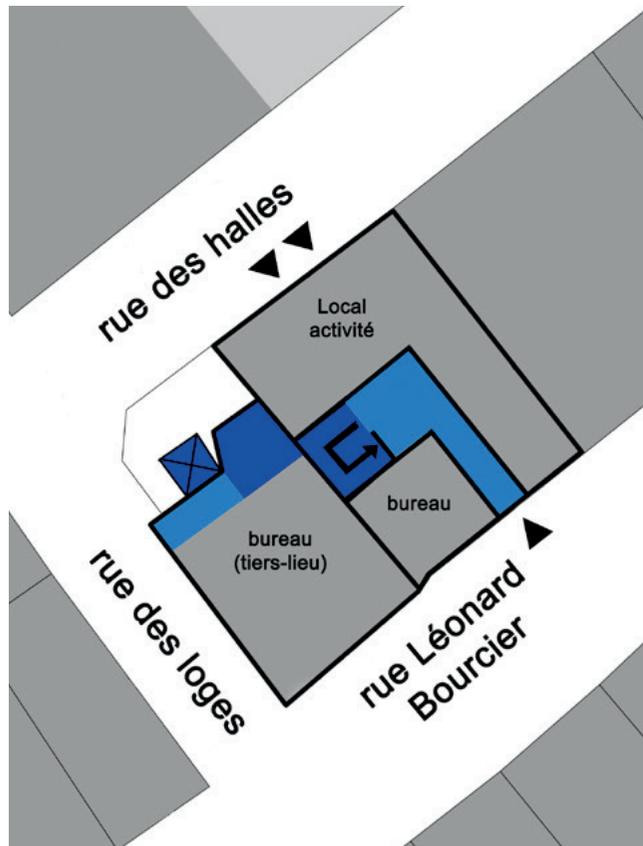
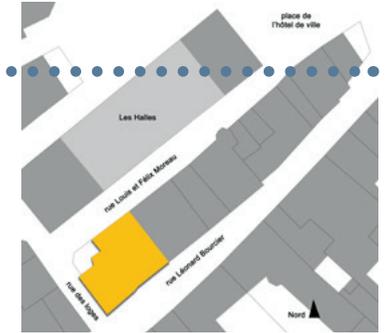


côté rue des halles

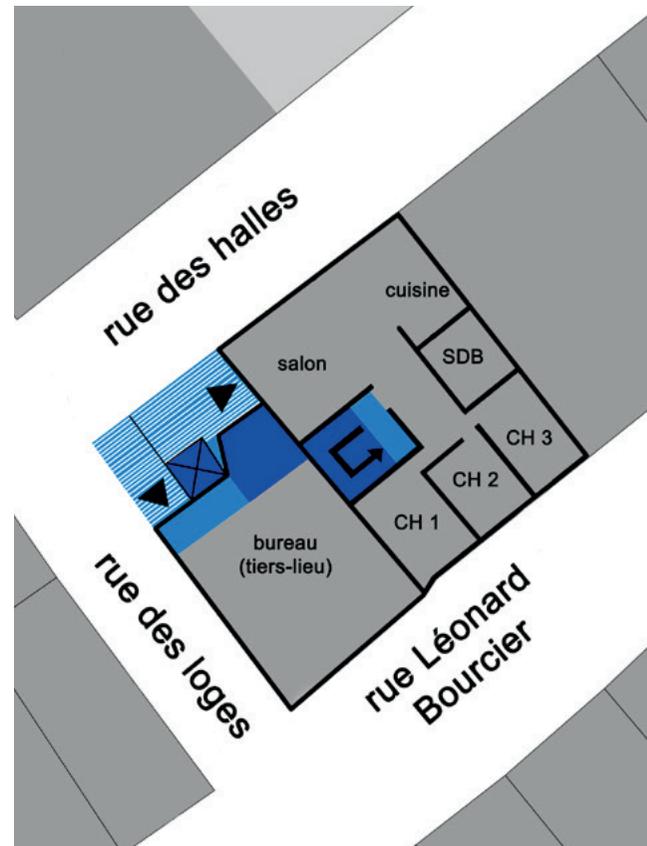


ILOT BOURCIER - 4 rue des halles

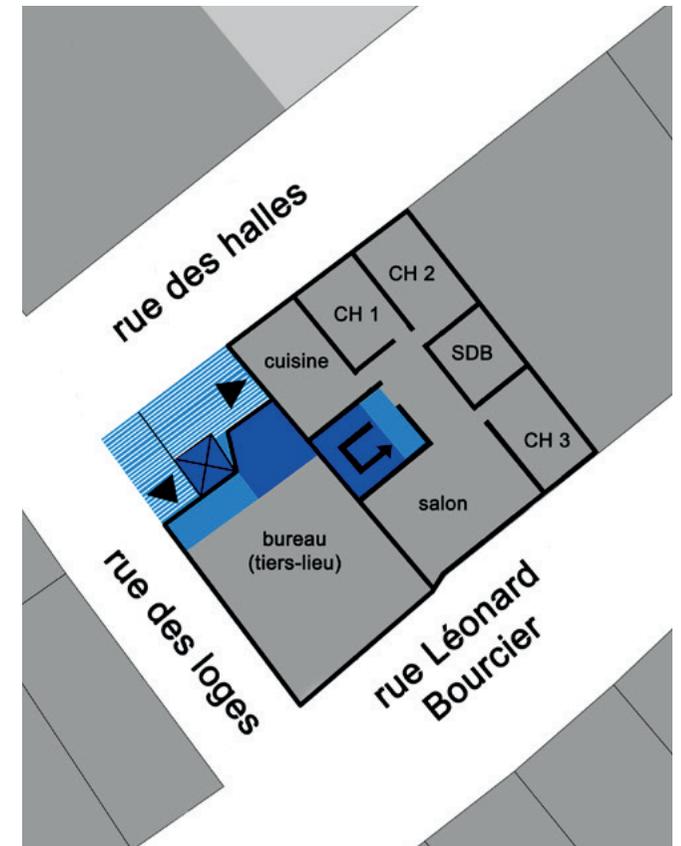
FAISABILITE, PLANS



RDC



R+1



R+2

■ Parties communes
■ Circulations verticales

ILOT BOURCIER - 4 rue des halles

FAISABILITE, TRAVAUX, ESTIMATION FINANCIERE ET AIDES



TRAVAUX A REALISER :

Première phase (Immeuble numéro 4):

- Reprise des murs fissurés
- Reprise des cloisons (aménagement de deux appartements type T4, un par niveau)
- Reprise chauffage, plomberie, électricité
- Reprise revêtements sols et murs
- Isolation
- Changement des menuiseries

Deuxième phase (optionnelle) :

- Installation d'un ascenseur pour une meilleure accessibilité des logements et des espaces de travail qui pourraient s'installer dans la mairie
- Construction de terrasses/paliers de desserte : Nouvelle silhouette figurant une partie du volume démolé.

4, RUE DES HALLES (MAIRIE ET BOUCHERIE)

Nombre de logements (projet)	2	deux T4
Loyers de sortie		2 logements
Surface de plancher (projetée)	220	m ²

Montant des travaux (HT)	330 000 €	soit 1 500	€/m ²
Coût Maîtrise d'œuvre (HT)	49 500 €	Hyp. Taux	15%
Total dép. prévisionnelle (TTC)	379 500 €	soit 1 725 €	€/m ²

Type de dispositif ANAH	Travaux lourds	
Assiette subventionnable globale	160 000 €	
Montant prévisionnel subvention	56 000 €	35%
Aide de Solidarité Ecologique	3 000 €	1500€/lgt
Prime de réservation	4 000 €	2000€/lgts
Prime Région Grand Est	2 400 €	Bouquet murs-plancher
Total Subventions	65 400 €	

Taux de couverture réel sub	17%
Estimation besoin financement	314 100 €
Mobilisation EcoPTZ	60 000 €
Reste à charge	254 100 €

Recettes locatives annuelles	18 348 €	6,95 €/m ² /mois
Retour sur investissement	13 ans et 10 mois	

ILOT BOURCIER - 4 rue des halles - parcelles 91,92,93

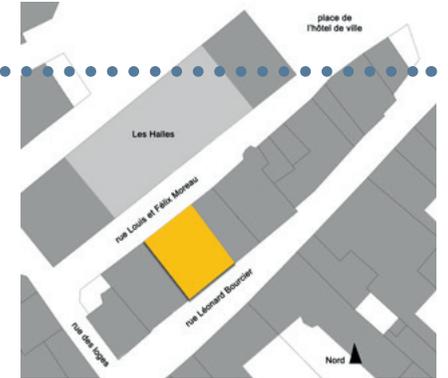
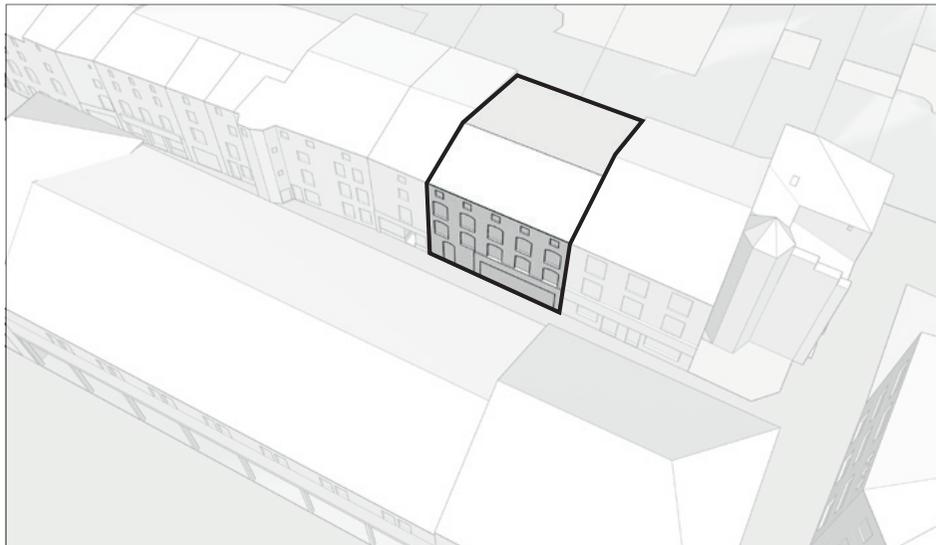
REFERENCE RENOVATION



Aménagement de l'office de tourisme et de deux logements, Jussey (70), Bergeret et Associés architecte, 2017

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

EXISTANT



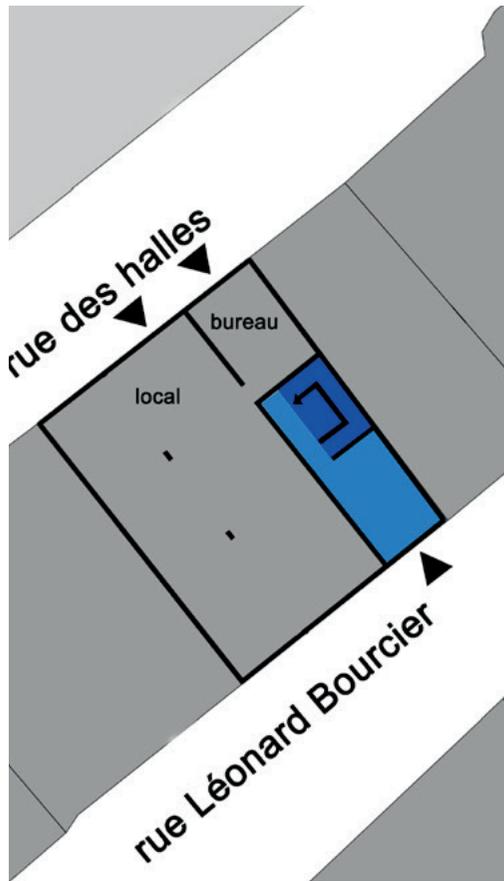
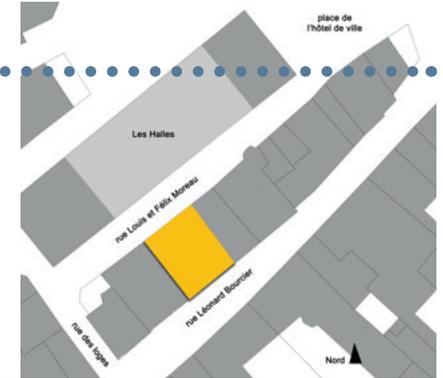
côté rue Bourcier



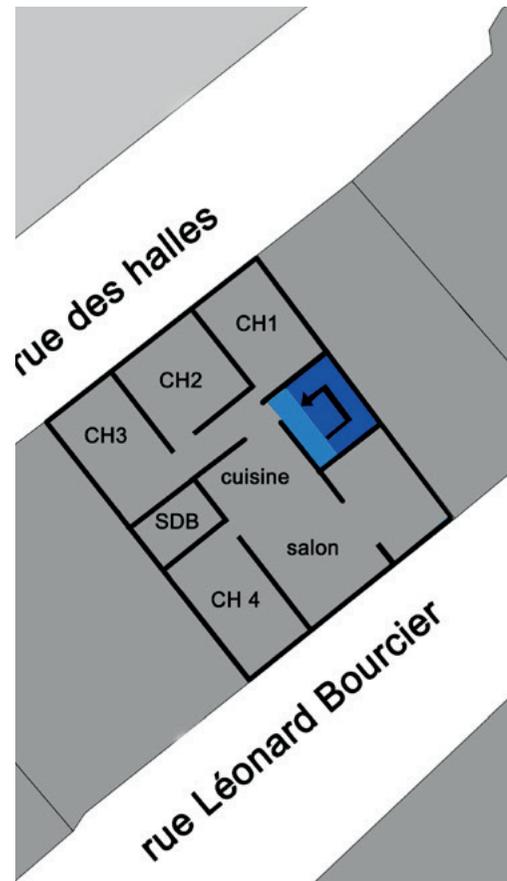
côté rue des halles

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles - parcelle 90

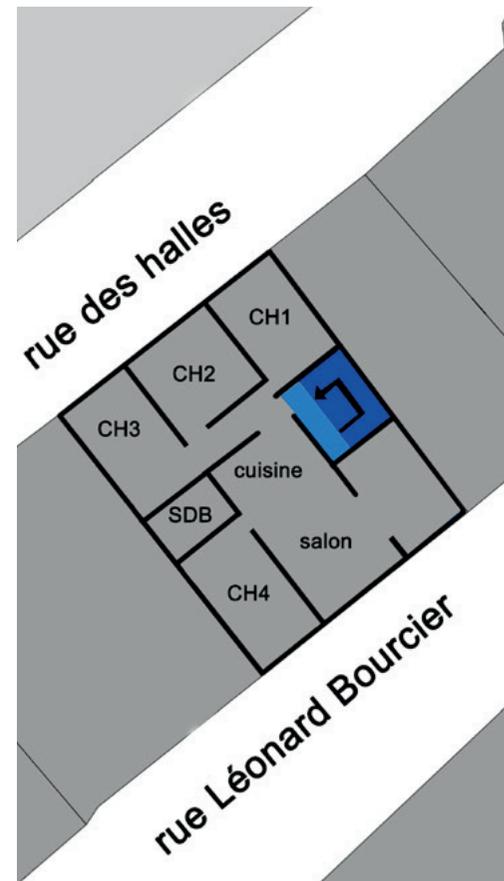
FAISABILITE, PLANS



RDC



R+1

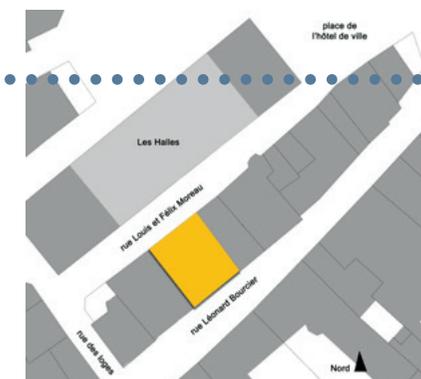


R+2

- Parties communes
- Circulations verticales

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

FAISABILITE, TRAVAUX, ESTIMATION FINANCIERE ET AIDES



TRAVAUX A REALISER :

- Reprise des cloisons (aménagement de deux appartements type T5, un par niveau)
- Reprise et cloisonnement du RDC d'activités par rapport à l'accès aux étages
- Reprises second oeuvre (électricité, plomberie, chauffage, revêtements sols et murs)
- Isolation
- Ravalement de façade

6, RUE DES HALLES (ANCIENNE PHARMACIE)

Nombre de logements (projet)	2	deux T5
Loyers de sortie		2 logements
Surface de plancher (projetée)	236	m ²

Montant des travaux (HT)	283 200 €	soit 1 200	€/m ²
Coût Maîtrise d'œuvre (HT)	42 480 €	Hyp. Taux	15%
Total dép. prévisionnelle (TTC)	325 680 €	soit 1 380 €	€/m ²

Type de dispositif ANAH	Amélioration performances énergétiques	
Assiette subventionnable globale	120 000 €	
Montant prévisionnel subvention	30 000 €	25%
Aide de Solidarité Ecologique	3 000 €	1500€/lgt
Prime Région Grand Est	2 400 €	Bouquet murs-plancher
Total Subventions	35 400 €	

Taux de couverture réel sub	11%
Estimation besoin financement	290 280 €
Mobilisation EcoPTZ	60 000 €
Reste à charge	230 280 €

Recettes locatives annuelles	23 100 €	8,75 €/m ² /mois
Annuité maximale supportée	9 ans et 11 mois	

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

CHANGEMENT D'AMBIANCE DE RUE



côté rue des halles



côté rue Bourcier



Existant

Rénovation et aménagement de voiries partagées - préfiguration

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

REFERENCES DE RENOVATION DE FACADES



Chantier pilote à Josselin, EPFB



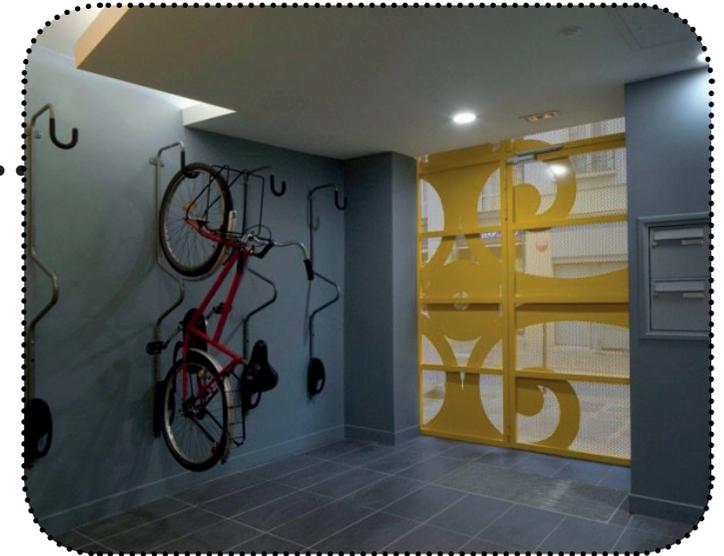
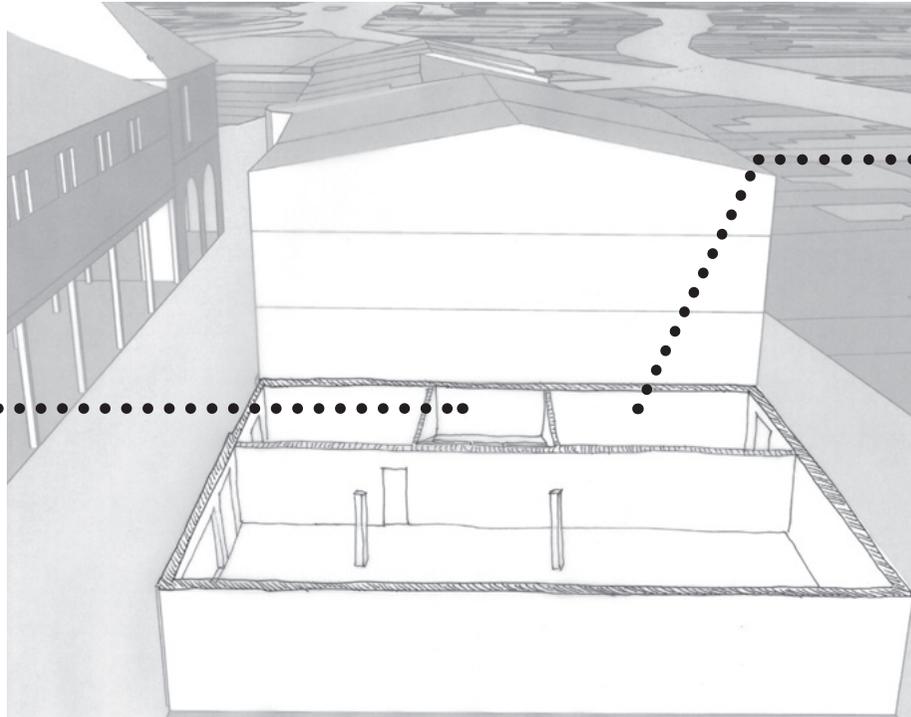
Val d'Ille-AUBIGNE



OPAH2, Grand-Narbonne

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

CROQUIS ET REFERENCES - RDC



Hall d'entrée logements



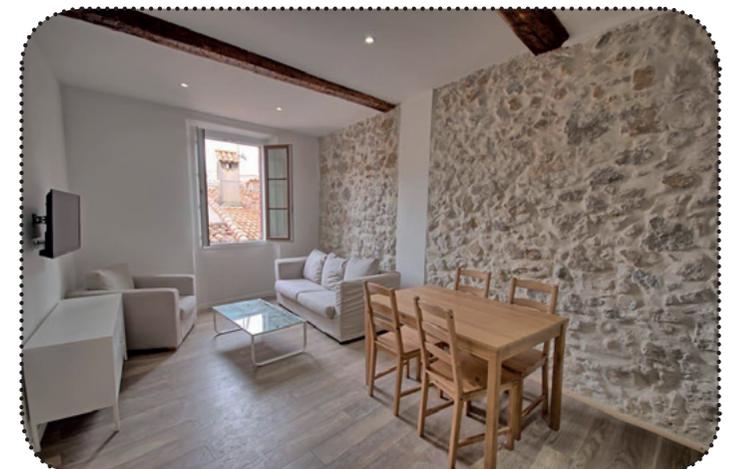
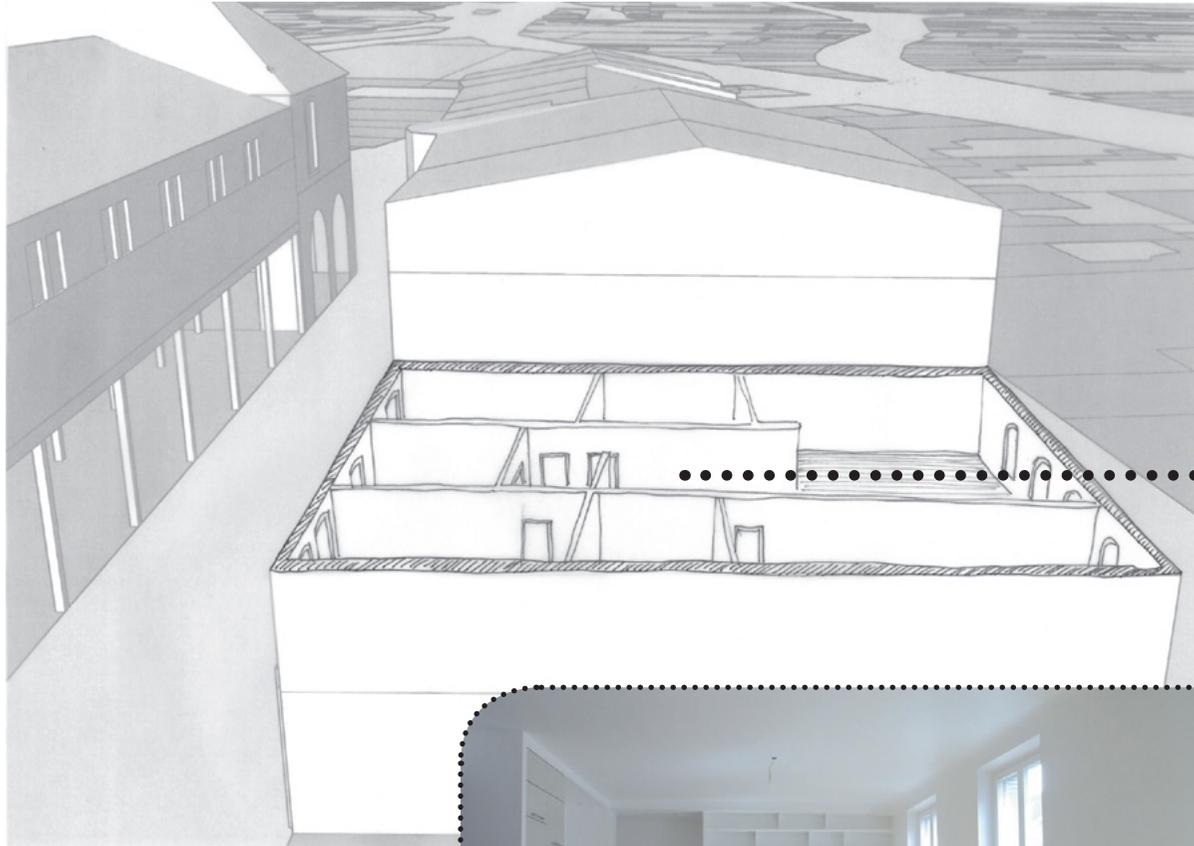
Exemple rénovation escalier,
AVANT-APRES
ABN-Bertrand Naut et APGO-Grégoire Oudin, Architectes



Exemple rénovation façade, AVANT-APRES
ABN-Bertrand Naut et APGO-Grégoire Oudin, Architectes

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

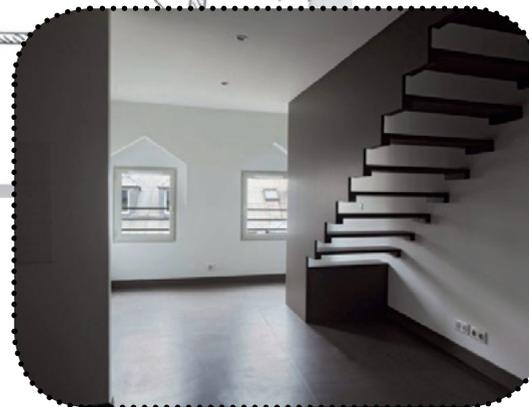
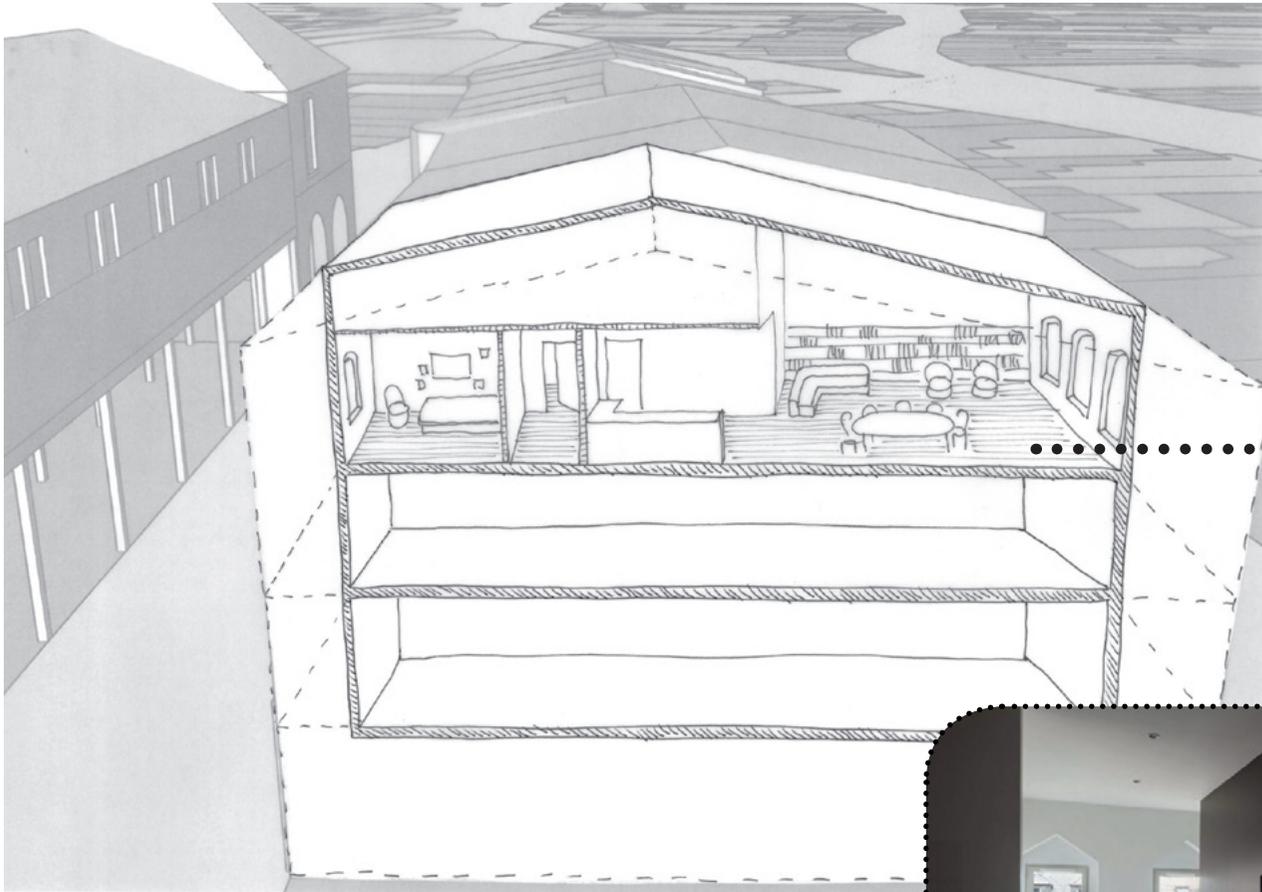
CROQUIS ET REFERENCES - R+1



Exemples de rénovation de cuisines ouvertes

ILOT BOURCIER - 6 rue des halles

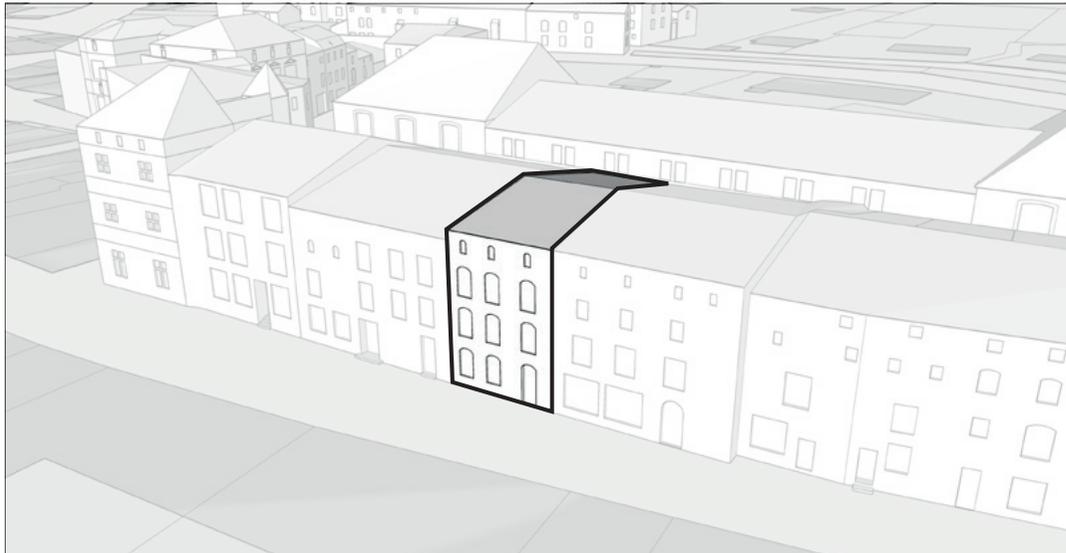
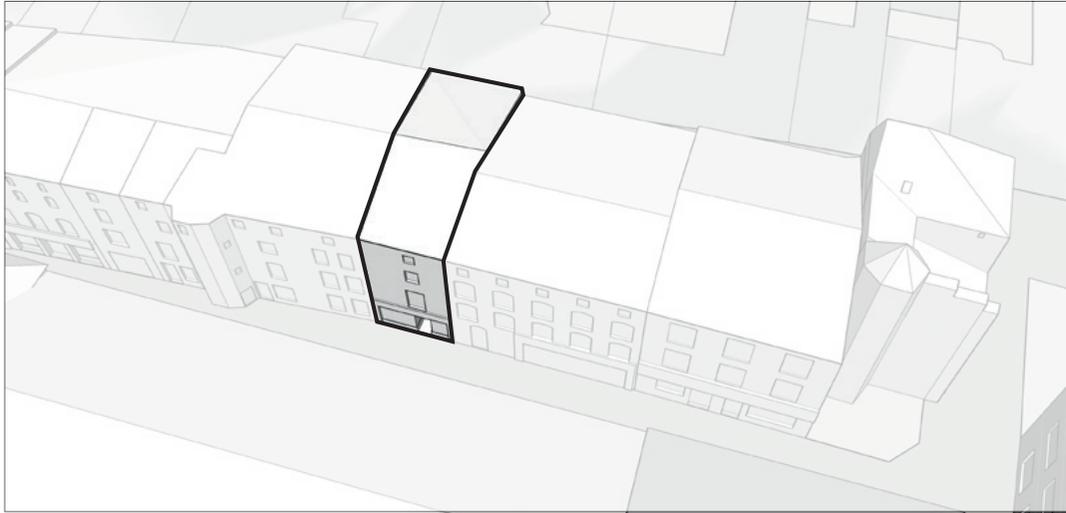
CROQUIS ET REFERENCES - R+2



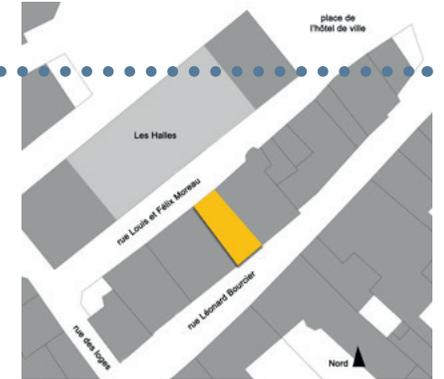
Exemples de rénovation
de salon sous combles

ILOT BOURCIER - 8 rue des halles, parcelle 90

EXISTANT



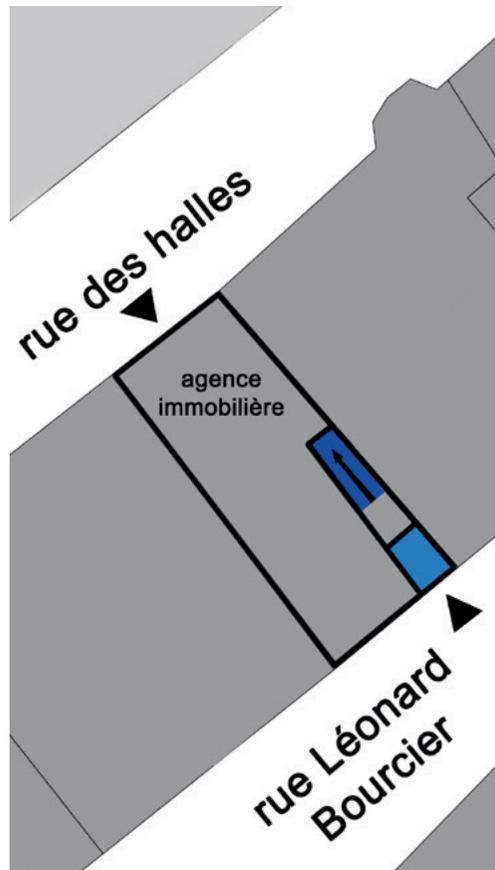
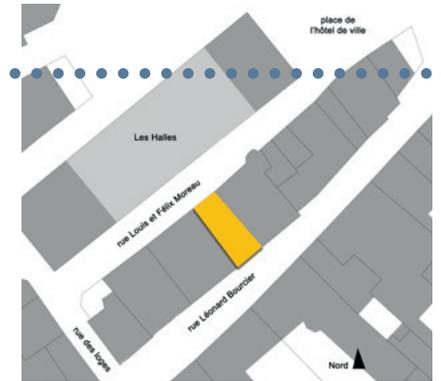
côté rue des halles



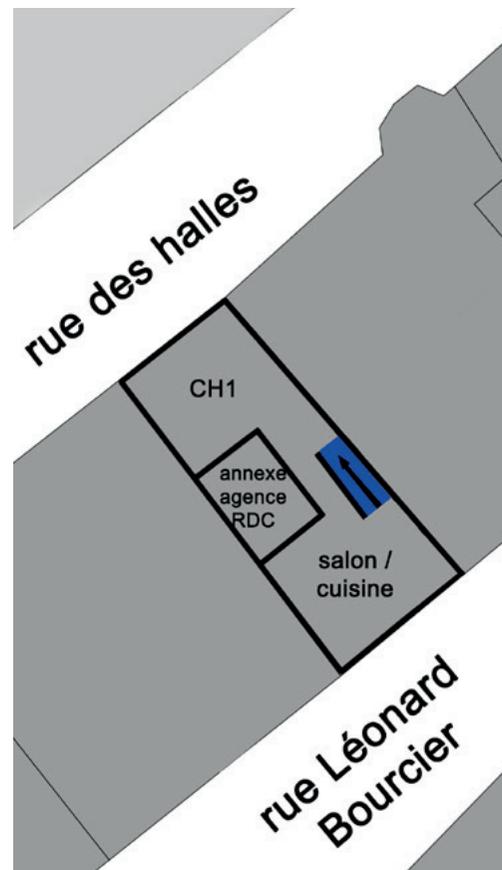
côté rue Bourcier

ILOT BOURCIER - 8 rue des halles, parcelle 90

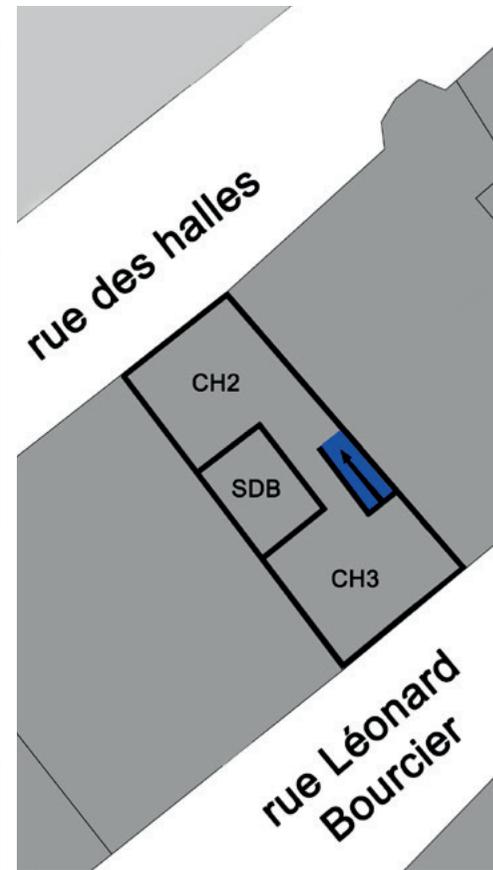
FAISABILITE, PLANS



RDC



R+1

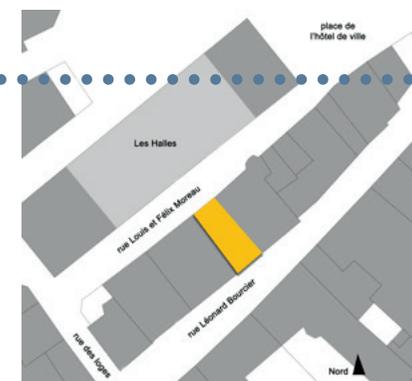


R+2

■ Parties communes
■ Circulations verticales

ILOT BOURCIER - 8 rue des halles, parcelle 90

FAISABILITE, TRAVAUX, ESTIMATION FINANCIERE ET AIDES



8, RUE DES HALLES (AGENCE IMMOBILIERE)

TRAVAUX A REALISER :

- Reprise des cloisons (aménagement d'un appartement type T4 en duplex et d'un espace de stockage au R+1 pour l'agence en RDC)
- Reprise des escaliers intérieurs
- Reprise chauffage, plomberie, électricité
- Reprise revêtements sols et murs
- Isolation
- Changement des menuiseries
- Ravalement de façade

Nombre de logements (projet)	1	un T4
Loyers de sortie		1 logement
Surface de plancher (projetée)	103	m ²

Montant des travaux (HT)	154 500 €	soit	1 500	€/m ²
Coût Maîtrise d'œuvre (HT)	23 175 €	Hyp. Taux	15%	
Total dép. prévisonnel (TTC)	177 675 €	soit	1 725 €	€/m ²

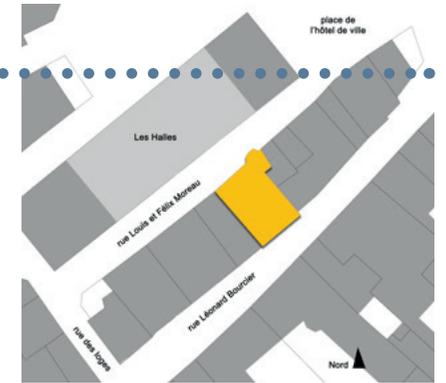
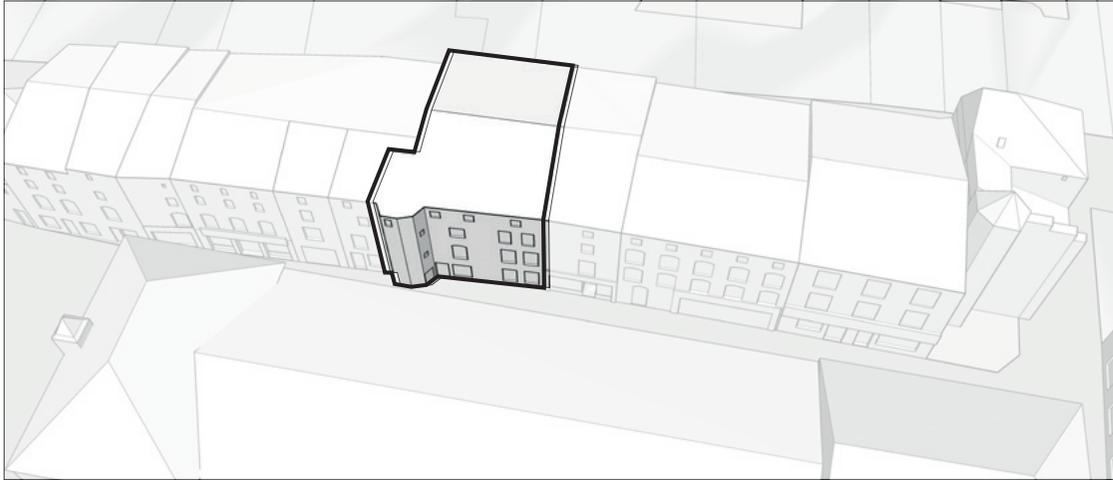
Type de dispositif ANAH	Réhabilitation logement dégradé		
Assiette subventionnable globale	60 000 €		
Montant prévisonnel subvention	15 000 €	25%	
Aide de Solidarité Ecologique	1 500 €	1500€/lgt	
Prime Région Grand Est	1 200 €	Bouquet murs-plancher	
Autres Primes	2 000 €	Prime de réservation	
Total Subventions	19 700 €		

Taux de couverture réel sub	11%
Estimation besoin financement	157 975 €
Mobilisation EcoPTZ	60 000 €
Reste à charge	97 975 €

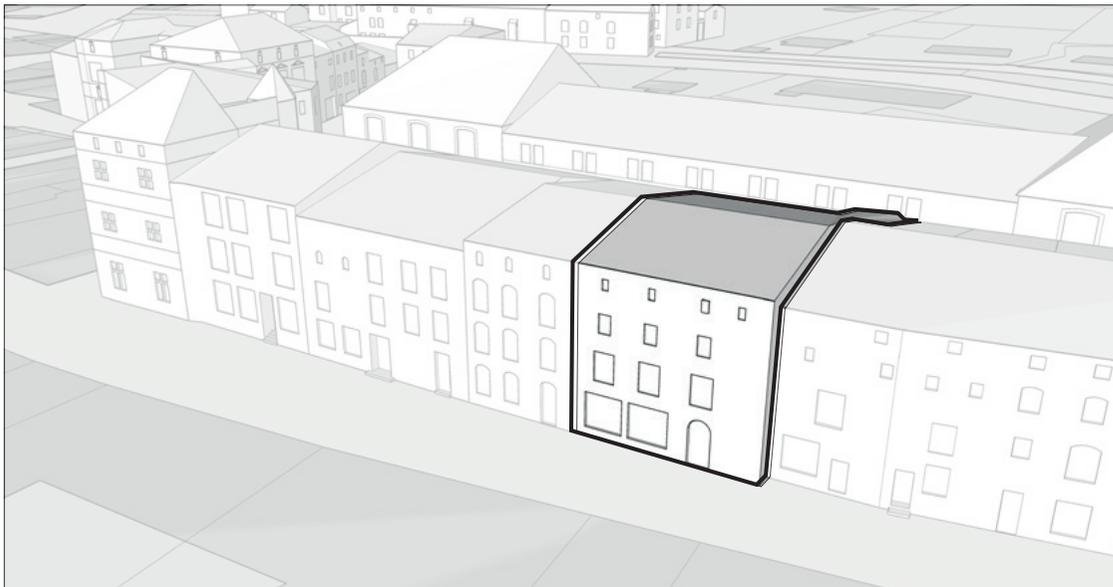
Recettes locatives annuelles	18 348 €	6,95 €/m ² /mois
Annuité maximale supportée	5 ans et 4 mois	

ILOT BOURCIER - 10 rue des halles, parcelle 88

EXISTANT



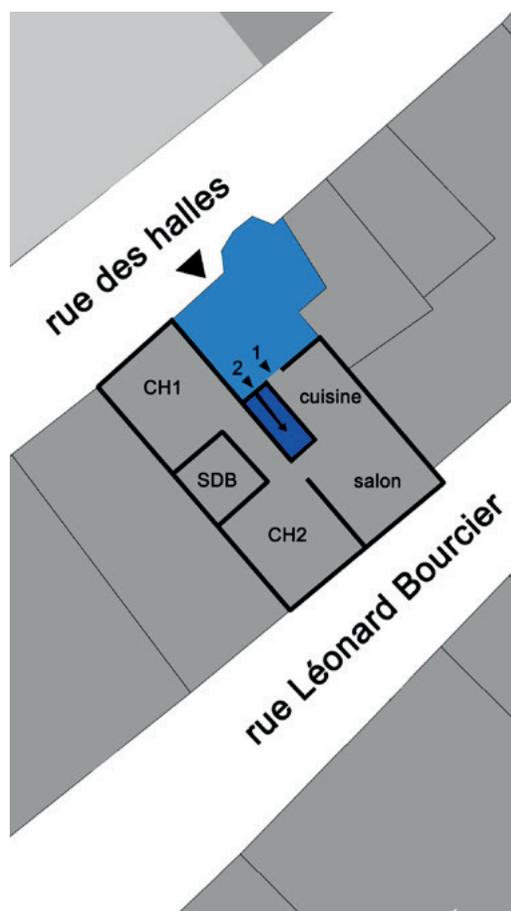
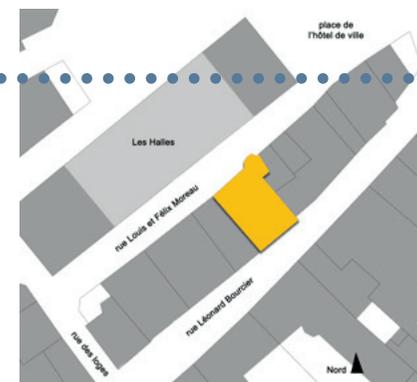
côté rue des halles



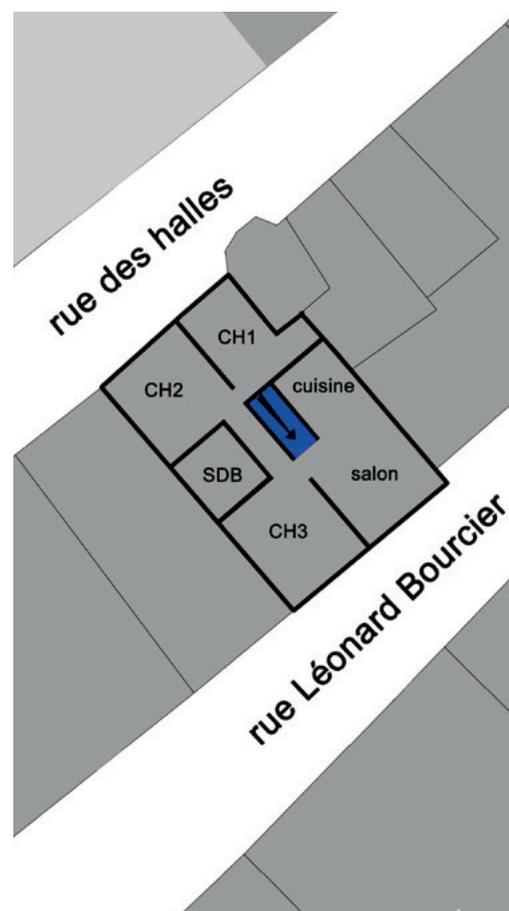
côté rue Bourcier

ILOT BOURCIER - 10 rue des halles, parcelle 88

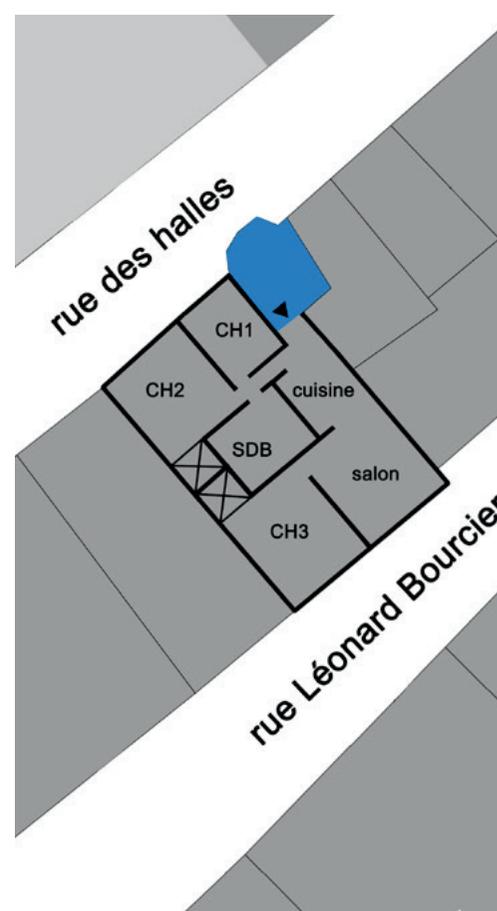
FAISABILITE, PLANS



RDC



R+1

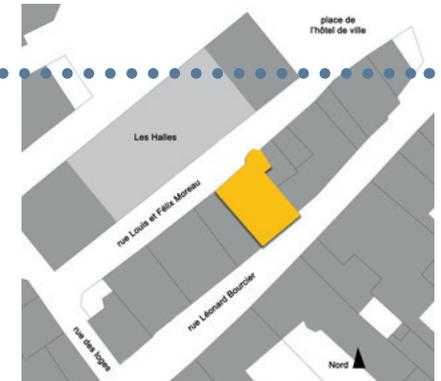


R+2

■ Parties communes
■ Circulations verticales

ILOT BOURCIER - 10 rue des halles, parcelle 88

FAISABILITE, TRAVAUX, ESTIMATION FINANCIERE ET AIDES



TRAVAUX A REALISER :

- Reprise des cloisons (aménagement de deux appartements type T4, un par niveau et un T3 en RDC)
- Reprises : revêtements sols et murs, chauffage, plomberie, électricité
- Isolation
- Reprise partielle de l'étanchéité de la toiture et structure des plafonds de dernier étage
- Ravalement de façade

10, RUE DES HALLES

Nombre de logements (projet)	3	un T3 et deux T4
Loyers de sortie	3 logements	
Surface de plancher (projetée)	290	m ²

Montant des travaux (HT)	348 000 €	soit 1 200	€/m ²
Coût Maîtrise d'œuvre (HT)	52 200 €	Hyp. Taux	15%
Total dép. prévisionnelle (TTC)	400 200 €	soit 1 380 €	€/m ²

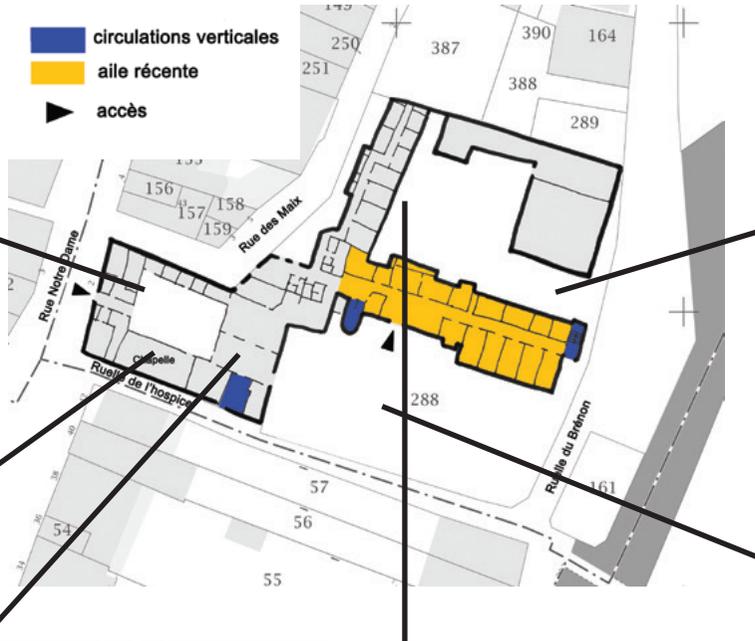
Type de dispositif ANAH	Réhabilitation logement dégradé	
Assiette subventionnable globale	180 000 €	
Montant prévisionnel subvention	45 000 €	25%
Aide de Solidarité Ecologique	4 500 €	1500€/lgt
Prime Région Grand Est	7 500 €	Bouquet murs-plancher-toiture
Autres primes	6 000 €	Prime de réservation
Total Subventions	63 000 €	

Taux de couverture réel sub	16%
Estimation besoin financement	337 200 €
Mobilisation EcoPTZ	60 000 €
Reste à charge	277 200 €

Recettes locatives annuelles	18 348 €	6,95 €/m ² /mois
Annuité maximale supportée	15 ans et 1 mois	

ILOT ANCIEN EHPAD

REZ DE CHAUSSÉE

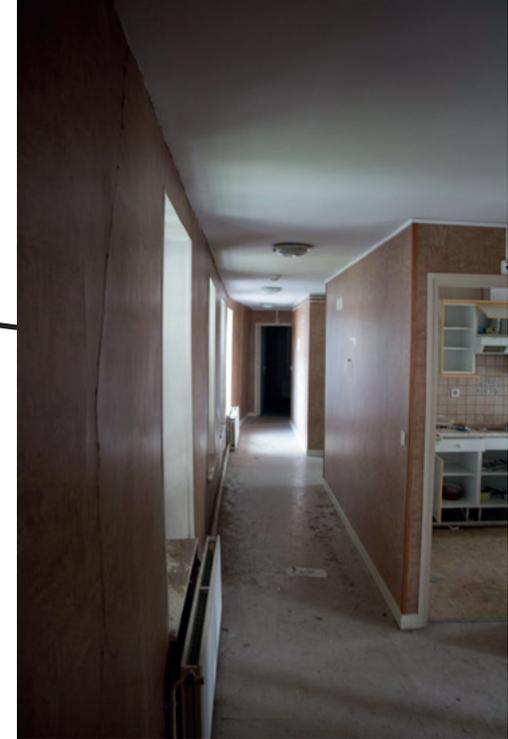
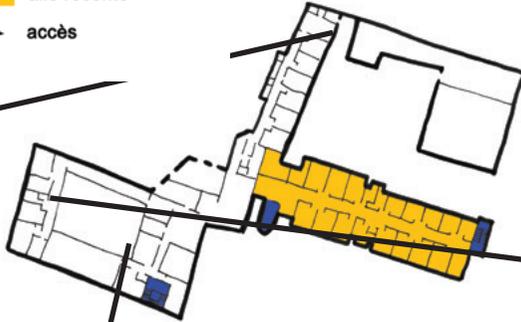


ILOT ANCIEN EHPAD

1ER ÉTAGE



■ circulations verticales
■ aile récente
▶ accès



ILOT ANCIEN EHPAD

2ÈME ÉTAGE



-  circulations verticales
-  aile récente
-  accès



ILOT ANCIEN EHPAD

PROPOSITION DE PROGRAMMATION - RDC



PROGRAMMATION

* Bâtiment «ancien» rénové :

>>> Salle polyvalente et associatives (500 m² d'emprise au sol)

>>> 7 Logements (250 m² d'emprise au sol)

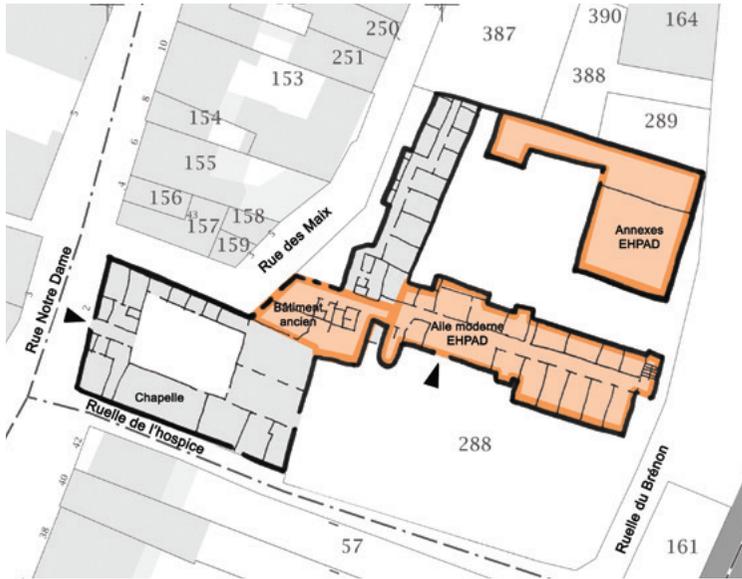
* Bâtiment «neuf» démoli : Emprise au sol : 600 m²

>>> Reconstruction de locaux artisanaux :

- 2 cellules de 200 m²
- 2 cellules de 100 m² [emprise au sol]

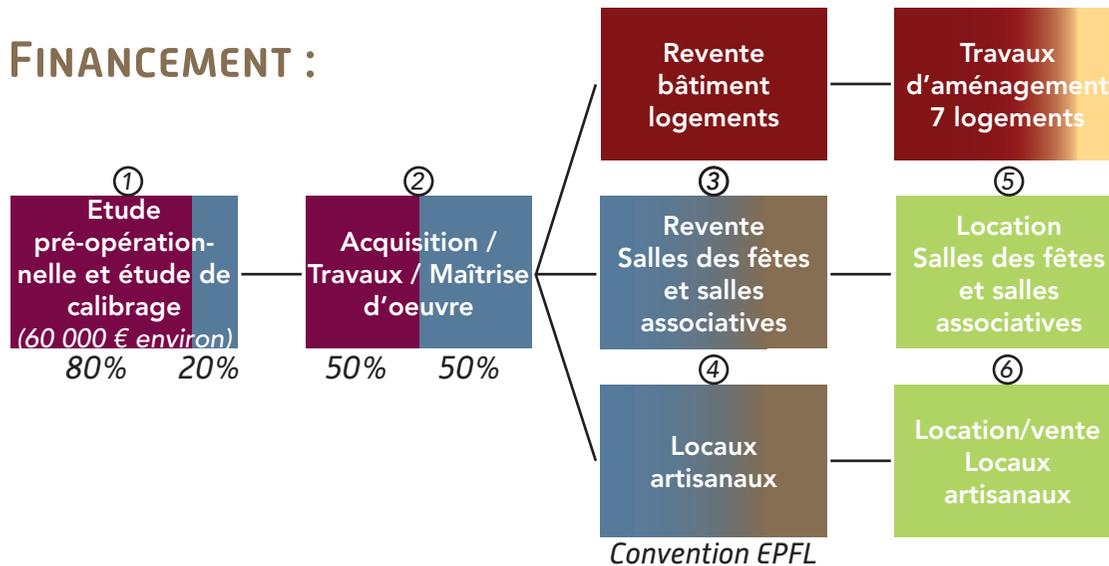
ILOT ANCIEN EHPAD

ESTIMATION



Désignation des travaux ancien EHPAD	Surface en m ²	Coût au m ²	Coût total
Démolition bâtiment ancien sur la rue des Maix	500	40 €	20 000 €
Adaptation gros œuvre sur parties conservées			NC
Démolition des annexes	400	50 €	20 000 €
Démolition de l'aile récente	2320	50 €	116 000 €
Rénovation du bâti ancien (rue Notre Dame-rue des Maix) Nouveau programme : salle des fêtes et salles associatives	1 000	2 000 €	2 000 000 €
Rénovation du bâti ancien (le long de la rue des maix) Nouveau programme : 7 logements	500	2 000 €	1 000 000 €
Construction de trois cellules artisanales	500	2 000 €	1 000 000 €
TOTAL DE L'OPERATION			4 156 000 €

FINANCEMENT :



Source de financement :

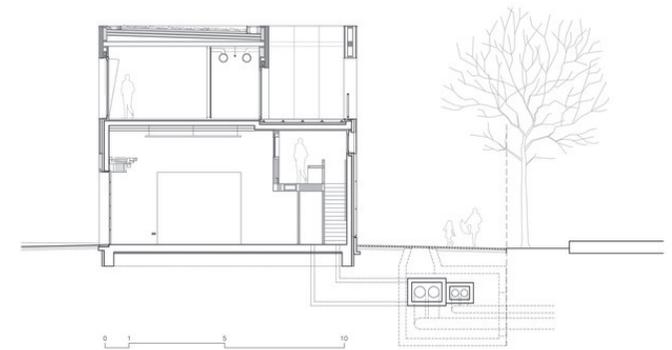
- EPFL
- Commune/Collectivité
- Bénéfices Commune/Collectivité
- Meurthe et Moselle Habitat
- Minoration foncière de l'EPFL
- Aides Région Grand-Est et Fond européen FEADER...

Subvention ANAH = 40% du déficit d'opération

Déficit : ① + ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥

ILOT ANCIEN EHPAD

RÉFÉRENCE PEPINIÈRE D'ENTREPRISE, STRASBOURG HAUTEPIERRE, URBANE KULTUR ARCHITECTES



coupe transversale type sur atelier, bureau et terrasse



- 1 ateliers
- 2 hall d'entrée
- 3 local vélo
- 4 local poubelles
- 5 stockage
- 6 chaufferie
- 7 local technique

rez-de-chaussée / ateliers

1491 m² / 3 M euros HT soit 2 012 Euros/m²

ILOT ANCIEN EHPAD

RÉFÉRENCES REHABILITATION



Réhabilitation du bâtiment du CAUE de la Saône-et-Loire,
Montceau-les-Mines (71),
Atelier d'architecture Sénéchal-Auclair

Restructuration de l'ancien presbytère en logements, maisons d'assistantes maternelles, bibliothèque
et salle socio-culturelle, Lantenne-Vertière (25), Architectures Amiot-Lombard



LES LEVIERS DE LA REVITALISATION

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

1. FACILITER LE RETOUR D'HABITANTS AU CENTRE VILLE

- 1.1. Rénover l'habitat du centre-bourg
- 1.2. Faire muter les tènements bâtis d'intérêt
- 1.3. Engager des opérations de renouvellement urbain
- 1.4. Mieux vivre ensemble

2. DYNAMISER LES COMMERCES ET SERVICES DU BOURG-CENTRE

- 2.1. Relier trois ensembles commerciaux aux vocations complémentaires
- 2.2. Mettre en place une ingénierie support pour le maintien des commerces
- 2.3. Préserver l'équilibre actuel de répartition des équipements
- 2.4. Développer les services numériques en coeur de ville

3. AMÉLIORER LA COHABITATION DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT

- 3.1. Mettre en place une zone partagée
- 3.2. Créer une place multimodale
- 3.3. Fluidifier la circulation

4. DÉVELOPPER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE

- 4.1. Valoriser les berges du Brénon
- 4.2. Valoriser les espaces verts
- 4.3. Aménager les liaisons transversales
- 4.4. Mettre en valeur le patrimoine

PRINCIPAUX OBJECTIFS

1. FACILITER LE RETOUR D'HABITANTS AU CENTRE VILLE

1.1. Rénover l'habitat du centre bourg

1.1.1. Mettre en place une OPAH-RU avec un volet d'intervention façade

1.1.2. Organiser une opération «volets repeints», chantier participatif

1.1.3. Organiser des ateliers de travail sur les projets de rénovation des habitants avec l'UDAP et le service énergie du Pays Terre de Lorraine (accompagnement et orientation)

1.2. Faire muter les tènements bâtis d'intérêt

1.2.1. Veille foncière sur l'îlot de Tavagny

1.2.2. Etude friche de l'EPFL sur l'EHPAD

1.2.3. Communication sur les subventions FISAC

1.3. Engager des opérations de renouvellement urbain

1.3.1. Définition d'OAP dans le cadre du PLU (Ilot Tavagny et site de la gendarmerie)

1.3.2. Mise en valeur du patrimoine de la gendarmerie

1.3.3. Création de logements passifs facilitant le parcours résidentiel sur la commune

1.4. Mieux vivre ensemble

1.4.1. Développer une campagne de communication pour inciter aux bonnes pratiques

1.4.2. Ecrire collectivement une charte du vivre ensemble

2. DYNAMISER LES COMMERCE ET SERVICES DU BOURG-CENTRE

2.1. Relier trois ensembles commerciaux aux vocations complémentaires

2.1.1. Aménager des liaisons douces entre les trois ensembles commerciaux

2.1.2. Sécuriser les traversées entre les trois ensembles commerciaux

2.2. Mettre en place une ingénierie support pour le maintien des commerces

2.2.1. Signalisation des commerces existants

2.2.2. Recrutement d'un manager de centre ville

2.2.3. Habillage des vitrines des commerces vacants (cartes postales anciennes, photomontages de la nouvelle Vézelize et / ou préfiguration de commerces pour donner envie d'investir)

2.2.4. Anticipation, accompagnement et actions de communication des mouvements commerciaux (départ en retraite etc...)

2.3. Préserver l'équilibre actuel de répartition des équipements

2.3.1. Occuper temporairement des équipements ou des commerces vacants

2.3.2. Créer un lieu de culture et de vie locale

2.4. Développer les services numériques en coeur de ville

2.4.1. Couverture WIFI du centre ville ?

2.4.2. Offrir un lieu mutualisé «e-commerce» : point internet, web-to-store, click&collect, points relais...

2.4.3. Développer une conciergerie numérique ou place de marché mutualisée ?

3. AMÉLIORER LA COHABITATION DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT

3.1. Mettre en place une zone partagée

3.1.1. Aménager la rue Bourcier et la rue Moreau en voiries partagées

3.1.2. Aménager la place de l'hôtel de ville

3.1.3. Aménager une liaison piétonne collège/ G20

3.2. Créer une place multimodale

3.2.1 Requalifier le carrefour rue de Beauregard / avenue Leclerc en place d'entrée de ville

3.2.2. Mise en valeur du patrimoine (bâti ancien, murs, portail gendarmerie...)

3.2.3. Sécuriser les traversées piétonnes entre les équipements et les commerces du secteur

3.3. Fluidifier la circulation

3.3.1. Revoir les sens de circulation ainsi que le plan de stationnement et sa signalétique

3.3.2. Requalifier la rue de la carrière (côté rue de la libération)

3.3.3. Lancer une étude de dimensionnement du contournement/ déviation visant à définir la préservation d'emprises foncières dédiées (du haut du Barmont à la rue de Beauregard)

4. DÉVELOPPER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE

4.1. Valoriser les berges du Brénon

4.1.1. Aménager des cheminements piétons qualitatifs le long des berges

4.1.2. Aménager le parc de la maison du département

4.2. Valoriser les espaces verts

4.2.1. Création participative de mobilier urbain pour aménager les différents espaces verts

4.2.2. Mise en valeur du parc des brasseries

4.2.3. Obtention d'un label «village fleuris»

4.3. Aménager les liaisons transversales

4.3.1. Travailler la transversalité de la rue de la carrière aux vannes du Moulin : définir un ER pour aménager une passerelle sur l'Uvry (en fonction de la mutation de l'ilôt Tavagny)

4.3.2. Aménager la liaison entre la rue du Grand Canton et l'EHPAD, à travers notamment un ER sur la parcelle 14 a+b qui relie la rue de la brasserie à la montée des capucins

4.4. Mettre en valeur le patrimoine

4.4.1. Lancer un appel à projets pour une résidence artiste/ architecte pour produire un court métrage sur Vézelise (Ex : Maison de l'Architecture de Normandie le forum)

4.4.2. Conception et fabrication de panneaux signalétiques pour le parcours historique et touristique

4.4.3. Organiser une manifestation annuelle de ville médiévale



LES FICHES DES ACTIONS ENVISAGÉES

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

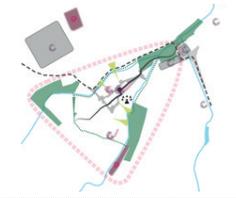
LES FICHES ACTIONS



Ces fiches permettent d'avoir une vue globale sur la mise en oeuvre de chaque action, des partenaires au calendrier en passant par des éléments de budget et de subventions et d'éléments de programme, elles visent à préparer la mise en oeuvre du programme de revitalisation.

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville

ACTION 0 : INGENIERIE LOCALE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE REVITALISATION

INTERVENANTS :

MAITRISE D'OUVRAGE
Commune de Vézelize

PARTENAIRES
Communauté de communes

EFFETS DE L'ACTION :



cohésion



amélioration
des espaces
publics



[image]



[environnement]

BUDGET :

30 - 40 k€

ECHEANCE :

2018-2024

CONTEXTE

Contacter les partenaires et organiser les réunions nécessaires, communiquer avec les habitants, rédiger les cahiers des charges, monter les dossiers de subventions, autant de missions que les employés municipaux en place à Vézelize ne peuvent mener à bien en sus de leurs fonctions régaliennes.

Or la mise en oeuvre du programme de revitalisation dépend du temps qui est accordé au montage des différentes opérations, leur animation, leur coordination, il est donc indispensable de recruter un chargé de mission pour le suivi du programme.

OBJECTIFS

Trouver les moyens humains pour la gestion et le suivi de la revitalisation.

Il serait nécessaire de missionner un agent dédié à la revitalisation pour qu'il suive le projet de manière globale et transversale.

Il s'agit de faire le lien entre les acteurs présents et l'animation sur les différents volets en mettant en oeuvre les différentes actions avec les partenaires concernés.

EXEMPLE DE FICHE DE POSTE

Chargé de mission revitalisation du centre bourg de Salin-les-Bains

Contexte :
 Sous l'autorité du Directeur Général des Services et de Monsieur le Maire, vous serez chargé de coordonner et de mettre en oeuvre le projet de revitalisation du centre-bourg, rebaptisé « Salins 2025 ». Vous assurerez le pilotage du volet habitat et du volet urbain (suivi du plan-guide des espaces publics).

Missions :

- Piloter les dispositifs habitat : OPAH-RU, opération façades, dispositif de prime d'accueil et Opération de Restauration Immobilière ;
- Suivre les projets immobiliers de la Ville : lancement et suivi d'études sur les bâtiments, collaboration avec l'Etablissement Public Foncier, recherche d'investisseur;
- Gérer les projets d'aménagement d'espaces publics, en lien avec les bureaux d'études;
- Organiser la concertation avec les différents publics du projet Salins 2025 (habitants, riverains, commerçants et artisans) ;
- Organiser la journée annuelle « Porte Ouverte Salins 2025 » ;
- Accompagner les porteurs de projet, investisseurs publics et privés ;
- Réunir les instances de pilotage ;
- Gérer le volet administratif et budgétaire du projet, permettant le bon fonctionnement du service.

Profil :
 Formation BAC+5 en aménagement et développement du territoire, ou toute autre appellation attestant l'acquisition de connaissances :

- En matière d'aménagement / géographie
- En matière de gestion de projets
- En matière d'urbanisme (réglementation, outils)

Compétences :

- Conduite de projets
- Montage de dossiers de subvention
- Animation d'ateliers participatifs et conduite de réunions
- Capacités rédactionnelles
- Connaissance des institutions locales et de leur cadre légal (finances publics, marchés publics)

Savoir-être :

- Sens de l'organisation, méthodologie, rigueur
- Polyvalence et transversalité
- Dynamisme, réactivité, disponibilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Autonomie et sens de l'initiative
- Aptitude au travail en équipe et facilité d'échanges avec les services
- Discrétion et sens du service public
- Aisance relationnelle et diplomatie

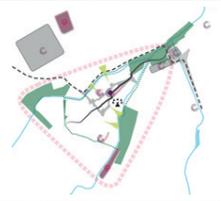
Conditions :
 Grade attaché (catégorie A) CDD, Temps complet (35 h)

INGENIERIE LOCALE EN PLACE

Pays « Terres de Lorraine Urbanisme »	EPCI CC du Pays du Saintois	Commune
1/Service planification et aide à la définition de stratégies d'aménagement (4 chargés de mission)	Pôle aménagement du territoire - 3 pers	2 secrétaires 3 agents d'entretien
2/Instruction droit des sols (4 agents)	Pôle développement - 3 pers	
3/ SIG (1 sigiste et 1 géomaticien)	Pôle environnement - 3 pers	
4/ Elaboration et animation de politique de l'habitat	Pôle administratif - 5 pers	
5/ Appui aux communes sur les opérations d'aménagement	Pôle emploi et insertion - 2 pers	
(3 agents communs aux points 4/ et 5/)		
<hr/>		
<u>Département :</u> service appui aux territoires et environnement (5 agents), service développement (5 agents), service infrastructure et mobilité (7 agents)		
MMD 54, plateforme d'ingénierie territoriale : offre de service d'assistance technique		
<u>Région :</u> Pilotage fonds européens		

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025

AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville



ACTION 1 : RECONVERTIR L'EHPAD

INTERVENANTS :

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de Vézélise
EPFL, Maître d'ouvrage de la reconversion et du pré-aménagement

PARTENAIRES

MMH 54
UDAP
ALE 08
Communauté de communes du Pays du Saintois

Associations

Région :
>>> Fonds FEDER «Efficacité énergétique des entreprises»
>>> Fonds FEDER pour la salle socio-culturelle

EFFETS DE L'ACTION :



cohésion



amélioration
des espaces
publics



Réutilisation
de bâtiments
existants



[image]



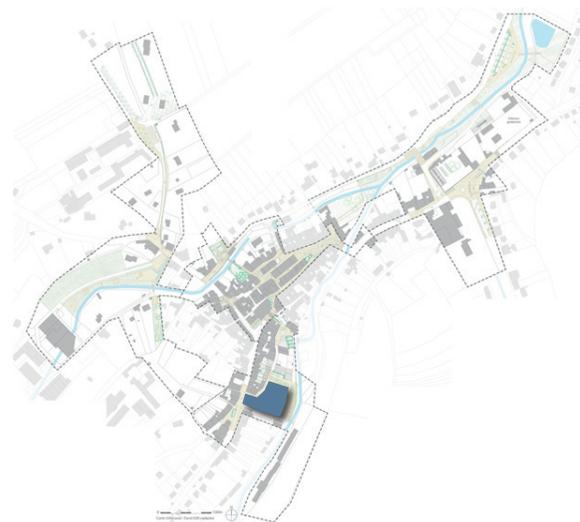
[environnement]

BUDGET :

6 555 780 € HT

ECHEANCE :

2018-2024

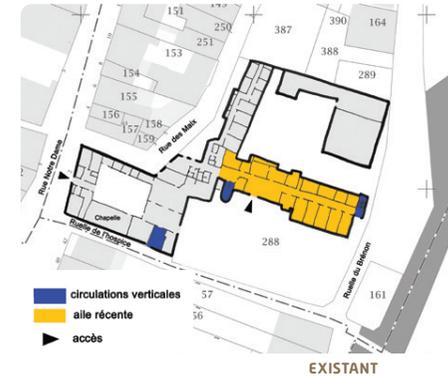


CONTEXTE

L'EHPAD a déménagé dans de nouveaux locaux sur le Haut du Barmont. L'ancien bâtiment de l'EHPAD se situe à l'entrée Sud de Vézélise, le long du Brénon et du Bois du Colonel. Ce beau site paysager proche du centre historique offre un cadre de qualité pour accueillir différents types de manifestations et d'activités grâce aux espaces libres disponibles pour organiser circulation et stationnement plus aisément que dans le centre.

Il pourrait en effet accueillir les activités accueillies aujourd'hui dans les Halles, les manifestations des associations et de la commune. Dans le fonctionnement quotidien du bâtiment des halles, la commune se heurte à plusieurs problématiques qui sont les suivantes : l'isolation thermique du bâtiment n'est pas optimale, il y fait trop froid l'hiver, trop chaud l'été - le coût de chauffage s'élève à 20 000 euros - aucune des salles n'est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et il n'y a pas de cuisine pour assurer des repas lors d'un évènement.

Il est important pour la commune de retrouver des lieux accessibles à tous pour un budget de fonctionnement maîtrisé.
Il lui appartient également de décider du nouveau programme qui pourrait investir les espaces de l'étage des Halles.



OBJECTIFS

- L'intervention sur le site de l'EHPAD vise à :
- Faire revivre ce quartier,
 - Créer une mixité de fonctions : logements, activités et événements possibles,
 - Réaménager les espaces publics attenants aux berges et offrir du stationnement proche du centre ville.



Restructuration de l'ancien presbytère en logements, maisons d'assistantes maternelles, bibliothèque et salle socio-culturelle, Lanterne-Vertière (25), Architectures Amiot-Lombard

Seuil entrée de bourg



Toussieux, 01

Parvis/jardin médiéval



Comte de Nogaret, 47



coupe transversale type sur atelier, bureau et terrasse

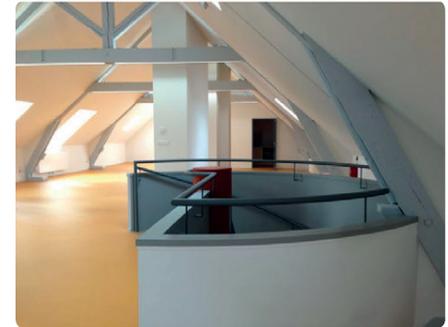
Référence pépinière d'entreprise, Strasbourg HautePierre, urbane kultur architectes

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Démolir le bâtiment récent de l'EHPAD (environ 600 m2)
- Aménager de nouvelles salles pour la vie associative :
 - * une salle des fêtes / d'exposition / salle polyvalente
 - * des salles de réunion
 Dans le bâtiment ancien rénové, environ 500 m2 d'emprise au sol.
- Proposer de nouveaux logements locatifs à travers la rénovation d'une partie de l'EHPAD (250 m2) et la construction d'un nouveau bâtiment.
- Proposer à la location des locaux artisanaux offrant des espaces mutualisés selon le principe de l'hôtel d'entreprise. Etudier l'option de cellules de 60 à 150 m2.
- Aménager les espaces publics attenants pour permettre à toutes ces fonctions de cohabiter (artisanales, événementiels et habitats) et pour permettre d'accueillir des manifestations temporaires (fêtes extérieures, brocante etc...)
- Requalifier l'entrée de ville à l'intersection de la rue d'Ognéville et de la rue Notre Dame:
 - >>> Recalibrer les profils de voie au profit des trottoirs permettant une réduction de la vitesse des automobiles (30km/h)
 - >>> Mettre en valeur les pieds de bâtiments et les façades remarquables en préservant le nombre de places de stationnement existantes
 - >>> Aménager un plateau surélevé
- Créer un point d'attrait pour la ville
- Aménager un parking paysager sur le terrain de l'ancienne ferme brûlée et une promenade le long du Brénon
- Aménager des places de stationnement résidentiel en lieu et place d'annexes sous utilisées rue des Maix

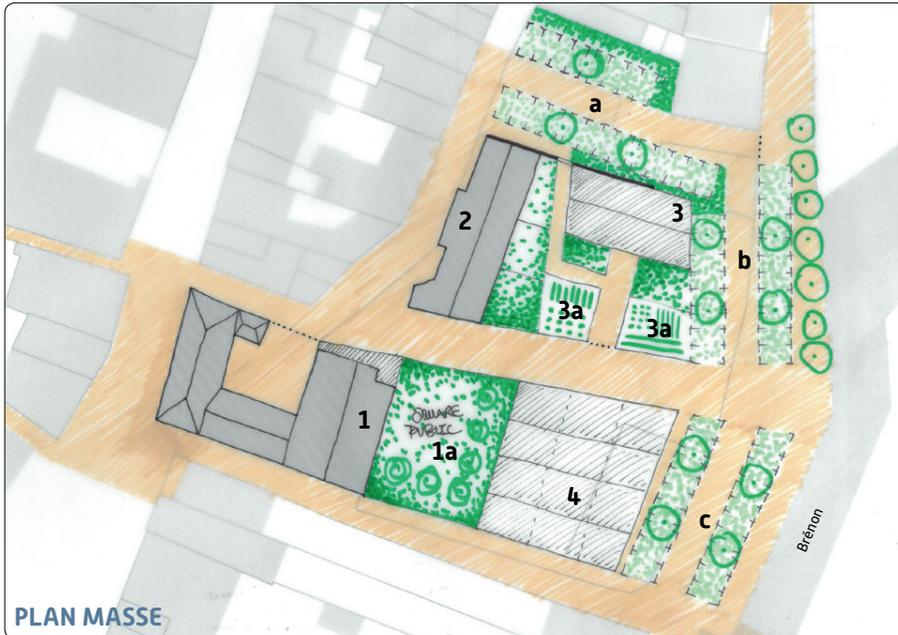
MISSION

Dans le cadre de la convention signée avec la commune, l'EPFL va porter l'opération en tant que maître d'ouvrage de la reconversion et du pré-aménagement. Une fois propriétaire du site, L'EPFL démarre les études pré-opérationnelles et démolit ce qui doit l'être puis entreprend les travaux de rénovation et de construction prévus.



Réhabilitation du bâtiment du CAUE de la Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines (71), Atelier d'architecture Sénéchal-Auclair

ESTIMATION FINANCIERE



PLAN MASSE

- 1. Salle des fêtes et salles associatives
+ bureaux mutualisés des cellules artisanales
- 1a. Square public / extension extérieure de la salle des fêtes
- 2. Rénovation de l'aile en logements avec jardins privatifs en RDC
- 3. Construction neuve de logements avec jardins privatifs en RDC
- 3a. Jardins partagés
- a. Environ 21 places de stationnement
- b. Environ 19 places de stationnement
- c. Environ 19 places de stationnement

Soit environ 59 places de stationnement



PLAN RDC

Désignation des travaux ancien EHPAD	Surface en m ²	Coût HT au m ²	Coût total HT
Démolition bâtiment ancien sur la rue des Maix	500	40 €	20 000 €
Adaptation gros œuvre sur parties conservées			NC
Démolition des annexes	400	50 €	20 000 €
Démolition de l'aile du cloître (rue des Maix)	60	50 €	3 000 €
Démolition de l'aile récente	2320	50 €	116 000 €
Rénovation du bâti ancien (rue Notre Dame-rue des Maix) Nouveau programme : salle des fêtes et salles associatives	1 000	1 800 €	1 800 000 €
Rénovation du bâti ancien (le long de la rue des Maix) Nouveau programme : logements (6 environ)	450	1 800 €	810 000 €
Construction de nouveaux logements (6 environ)	500	2 500 €	1 250 000 €
Aménagement d'un jardin partagé	500	95 €	47 500 €
Construction de trois cellules artisanales (ou 6 cellules)	500	1 800 €	900 000 €
SOUS - TOTAL			4 966 500 €
17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers)			844 305 €
15% Frais de maîtrise d'œuvre			744 975 €
TOTAL EQUIPEMENT			6 555 780 €

Aménagement des espaces publics aux abords de l'EHPAD	Surface en m ²	Coût HT au m ²	Coût total HT
Aménagement des espaces publics et d'un square entre la rue Notre Dame et la ruelle du Brénon, parvis de la nouvelle salle des fêtes	1300	145	188 500 €
Aménagement d'une voie partagée le long du Brénon	1000	125	125 000 €
Aménagement d'un parking paysager entre la rue des Maix et la ruelle du Brénon	1000	125	125 000 €
SOUS - TOTAL			438 500 €
17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers)			74 545 €
15% Frais de maîtrise d'œuvre			65 775 €
TOTAL ESPACES PUBLICS			578 820 €

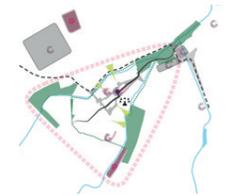
MISE EN OEUVRE

CALENDRIER

Etude pré-opérationnelle, Programmation et calibrage.....	2019
Acquisition / Démolition.....	2019-2020
Etudes de maîtrise d'oeuvre et appel d'offre entreprises.....	2020
Chantier.....	2021-2023
Revente du bâtiment de logements à MMH54.....	2024
Revente de la salle des fêtes et des salles associatives à la commune.....	2024

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
 2019-2025



AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville

ACTION 2 : MISE EN VALEUR DES COMMERCES ET DES LOGEMENTS DE L'ILOT BOURCIER - CAS DE LA BOUCHERIE - 4 RUE DES HALLES

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE
 Commune de Vézelize
 EPFL, maître d'ouvrage de la reconversion et du pré-aménagement

PARTENAIRES
 UDAP >>> conseil sur la conservation / démolition / restauration

EFFETS DE L'ACTION :

-  [cohésion]
-  [espaces publics]
-  [réutilisation]
-  [commerces]



BUDGET :

500 000 €

ECHEANCE :

2018-2024

CONTEXTE

Souvent petits, sombres et en mauvais état, les logements en centre-bourg ne répondent plus aux besoins et aux attentes des habitants.

L'enjeu est de développer un habitat attractif et de qualité qui réponde aux attentes de la population locale.

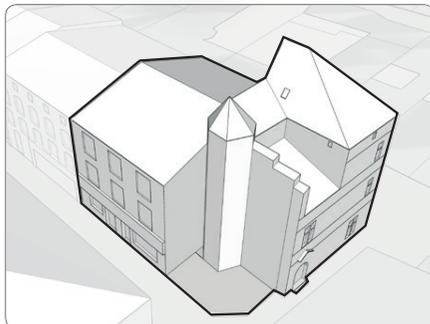
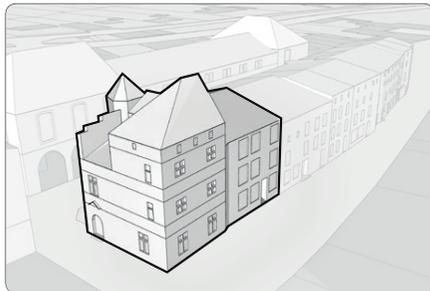
Ces actions sur l'habitat doivent être engagées en parallèle d'actions sur les activités économiques (fiche action 12) et sur les espaces publics (fiches actions 3,4,5,6).



côté rue des halles



côté rue Bourcier



OBJECTIFS

- Lutter contre l'habitat indigne
- Lutter contre la précarité énergétique
- Restaurer l'attractivité du centre-bourg
- Rénover l'habitat et l'adapter aux besoins
- Adapter l'habitat au vieillissement et au handicap (étudier la possibilité d'un ascenseur commun à plusieurs immeubles pour une optimisation des coûts et un partage des coûts de maintenance)
- Innover avec de nouvelles techniques constructives (nouveaux isolants : aërogel de silice, peinture isolante, tissus usagés..., matériaux biologiques tels que chanvre, terre...)



Aménagement de l'office de tourisme et de deux logements, Jussey (70), Bergeret et Associés architecte, 2017

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Aménager un local commercial attractif et aux normes d'accessibilité
- Aménager un appartement à chaque étage de type T4
- Etudier le programme possible dans le bâtiment de la mairie qui pourra y prendre place quand les bureaux de la mairie seront déplacés dans les nouveaux locaux
- Etudier la possibilité de mutualiser un accès PMR (ascenseur) entre le bâtiment de la boucherie et le bâtiment de la mairie actuelle pour son utilisation future, voire une extension comme déjà évoqué auparavant (documents ci-dessous)

MISSION

Dans le cadre de la convention signée avec la commune, l'EPFL va porter l'opération en tant que maître d'ouvrage de la reconversion et du pré-aménagement.
Une fois propriétaire du bâti, L'EPFL démarre les études et entreprend les travaux de rénovation nécessaires.

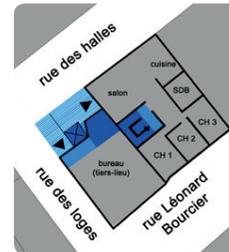
ESTIMATION FINANCIERE

Exemple 4 rue des halles :
220 m² (2 logements) et 115 m² (commerces)

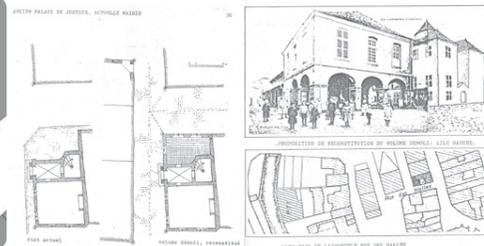
Montant des travaux de rénovation :
1 200 €/m² HT soit 400 000 € HT

+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 68 340 € HT
+ 15 % (Honoraires MOE) = 60 000 € HT

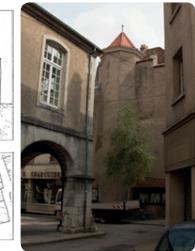
TOTAL : 530 000 € HT



R+1 - Esquisse



Proposition de reconstitution du volume démolì : aile gauche



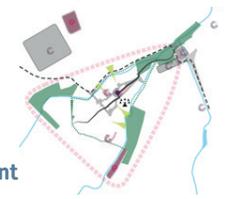
MISE EN OEUVRE

- Achat EPFL.....2019
- Etude de maîtrise d'oeuvre.....2019
- Lancement appel d'offre entreprise et travaux.....2020 - 2021
- Vente à la commune.....2022

CALENDRIER

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
 2019-2025



AXE 3 / Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement

ACTION 3 : MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE
 Commune de Vézelize

PARTENAIRES
 Etat
 Région Lorraine
 UDAP de Meurthe et Moselle
 Département de Meurthe et Moselle
 CAUE de Meurthe et Moselle >>> garant de la cohérence de l'ensemble des aménagements d'espaces publics [accompagnement dans la rédaction du cahier des charges]
 Caisse des dépôts et consignations >>> conseils sur le fonctionnement des espaces marchands
 Commerçants >>> participe à la programmation et au fleurissement
 Habitants >>> participe à la programmation et au fleurissement

EFFETS DE L'ACTION :

-  (espaces publics)
-  (image)
-  (environnement)
-  (commerces)



BUDGET :

1 206 255 € HT

ECHEANCE :

2019-2024

CONTEXTE

La structure moyen-âgeuse du tissu du centre ville est peu adaptée aux modes de déplacement et au flux actuel. La réorganisation de la rue de la carrière et des sens de circulation devraient permettre de réduire le flux dans l'hypercentre et de faciliter des aménagements de voiries partagées piétons/véhicules. Il est en effet nécessaire de faire de ce centre-bourg historique un lieu où il fait bon se promener tout en répondant aux besoins de services et d'achats des habitants comme des touristes.

Vézelize a la chance d'avoir un centre fait d'un réseau de places - et non d'être un village-rue - c'est cet aspect qu'il faut renforcer pour valoriser le cadre de vie et profiter des différents espaces publics lors des manifestations qui peuvent investir la ville.

OBJECTIFS

- Fluidifier la circulation
- Faciliter l'accessibilité aux commerces
- Offrir un ensemble de voiries partagées pour des déplacements quotidiens et touristiques piétons plus agréables
- Réintroduire la nature dans le centre en facilitant l'aménagement des frontages
- Permettre aux commerces de s'exposer sur l'espace public
- Favoriser la marche et le vélo pour développer la vitalité commerciale et augmenter la clientèle potentielle de proximité

MISSION

1. Choix de la procédure

Une commande de maîtrise d'oeuvre doit être définie par la commune, pour ce faire :

- Un cahier des charges sera rédigé en s'appuyant sur le programme pré-défini durant l'étude, avec l'accompagnement du CAUE, pour permettre la mise en concurrence des équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaires ;
- Le chargé de mission recruté pour le suivi du programme de revitalisation s'occupera de l'élaboration et du suivi du marché de maîtrise d'oeuvre ;

2. Sélection d'un maître d'oeuvre

Lancement d'un concours de Maîtrise d'oeuvre pour la conception d'ensemble de la requalification des espaces publics du centre bourg (y compris enfouissement des réseaux)



Existant, côté rue Bourcier



Rénovation et aménagement de voiries partagées - préfiguration



Existant, côté rue des halles

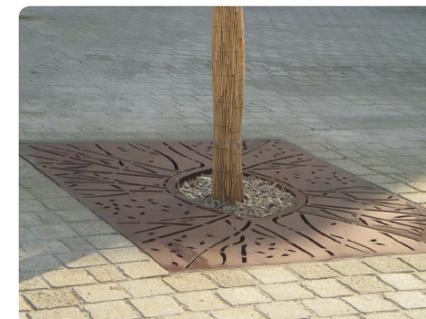


Rénovation et aménagement de voiries partagées - préfiguration

Mobilier urbain adapté



Autun (71)



Voie partagée



Coeur de village Montfaucon, (46)

Travail du frontage et végétalisation



Chedigny, (37)

Abord d'un monument



Quingey, (25), 2011, Au-delà du fleuve, paysages et urbanisme

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

Embellissement des espaces publics aux abords de la halle :

- suppression des stationnements,
- transformer la rue des halles en rue piétonne sauf livraison
- Installer des aménités urbaines sur la place de l'hôtel de Ville : développer un mobilier urbain permettant d'attendre devant une boutique, de stationner un vélo, de signaler des événements vézélisiens...
- Sécuriser la traversée de la place de l'hôtel de ville
- Maintenir une offre de stationnement de courte à moyenne durée sur la place en lien avec les cellules commerciales, favoriser la rotation des véhicules par la mise en place d'arrêts minute et de zones bleues privilégiée au stationnement payant (aménagement des places courte durée face à l'ancien tabac)
- Prévoir un aménagement qui permettent l'organisation de manifestations ponctuelles

Requalifier la place de l'Hôtel de Ville et place du Château :

- Recalibrer les profils de rue et le sens de circulation,
- Aménager des places de stationnement,
- Déplacer le Monument aux morts pour création d'un parvis de mairie

Requalifier la traversée de la rue J.-B. Salle et des places Général Leclerc et Marcel Astorg :

- Matérialisation qualitative des chaussées facilitant les traversées piétonnes et mise en zone 20km/h
- Mise en valeur des façades de la place et notamment de l'hôtel de Tavagny
- Création de places de stationnements
- Agrandissement de la terrasse de la Brasserie la Lorraine
- Démolition du bâtiment angle Astorg/place de l'Hôtel de ville

Requalifier la rue Bourcier en voirie partagée :

- mise en valeur des pieds de façades (plantations, caniveau pavé), zone partagée 20km/h)
- Démolition de la maison à l'angle de la place de l'Hôtel de Ville pour sécuriser les traversées

Requalifier de la rue Saint Lambert en ruelle Pour l'ensemble des secteurs :

- Intégrer des espaces de végétation pour améliorer le cadre de vie des habitants et l'ambiance d'achat des cellules commerciales
- Concevoir et installer les panneaux explicatifs du parcours historique
- Requalifier le profil des rues pour encourager et sécuriser les déplacements doux et développer une ambiance d'achat
- Prévoir une ingénierie dédiée aux commerces durant les travaux pour limiter les contraintes et les nuisances de chantier
- Mettre en place une charte sur la signalétique commerciale et l'usage de l'espace public pour garantir une cohérence entre les différentes



Exemple d'intégration de surfaces d'infiltration des eaux pluviales dans les espaces publics
source : Agence de l'eau

ESTIMATION FINANCIERE

Travaux d'aménagement :

Surface rue des halles : 400 m2
Coût : 82 000 € HT
(matériaux haut de gamme : 205 €/m2 HT)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 13 940 € HT
+ 8 % (Honoraires MOE) = 6 560 € HT
Sous-total = 102 500 € HT

Surface rue Bourcier : 650 m2
Coût : 84 500 € HT
(matériaux qualitatifs : 130 €/m2 HT)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 14 365 € HT
+ 8 % (Honoraires MOE) = 6 760 € HT
Sous-total = 105 625 € HT

Surface place de l'hôtel de ville : 2 800 m2
Coût : 574 000 € HT
(matériaux haut de gamme : 205 €/m2 HT)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 97 580 € HT
+ 8 % (Honoraires MOE) = 45 920 € HT
Sous-total = 717 500 € HT

Surface place du général Leclerc : 700 m2
(matériaux qualitatifs : 130 €/m2 HT)
Coût : 91 000 € HT
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 15 470 € HT
+ 8 % (Honoraires MOE) = 7 280 € HT
Sous-total = 113 750 € HT

Surface rue de Saint-Lambert : 650 m2
Coût : 84 500 € HT
(matériaux qualitatifs : 130 €/m2 HT)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 14 365 € HT
+ 8 % (Honoraires MOE) = 6 760 € HT
Sous-total = 105 625 € HT

TOTAL : 1 145 000 € HT
+ 229 000 € TVA
TOTAL : 1 374 000 € TTC

+ Etude de gestion différenciée et de déracordement : 8 000 € HT

MISE EN OEUVRE

- Etude de gestion différenciée et de déracordement.....2018
- Mise en place d'une concertation pour l'élaboration du programme du projet.....2019
- Elaboration du cahier des charges pour une consultation publique de maîtrise d'œuvre.....2019
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre [VRD + aménagement paysager].....2019-2020
- Appel d'offre entreprises.....2020
- Phasage des travaux de réalisation.....2020-2024

SUBVENTIONS

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) « aménagement de voirie en centre-bourgs (hors routes départementales) pour renforcer la sécurité routière et favoriser les déplacements doux et sécurisés » :
20 à 40 % plafonnée à 250 000 €

DSIL «Dotation de soutien à l'investissement local»

AGENCE DE L'EAU :
Aides pour la création de stationnement perméable et d'aménagements favorisant la gestion des eaux de ruissellements :
18 Euros/m2
(A confirmer selon les modalités du 11e programme (2019-2024) pour les aides pour la création de stationnement perméable et d'aménagements de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales)

Aide pour une étude de déracordement des descentes EP : à confirmer selon les modalités du 11e programme (2019-2024).

Aide pour une étude diagnostique et le plan de gestion différenciée : taux max de 80% (coût environ 8 000 euros HT)

REGION

Appel à projet «urbanisme durable»: 50% des frais d'étude sur une mission AMO maximum 100 000 euros

REGION-BSMR

100 000 euros/projet
maximum 200 000 euros par commune
(Limite 2021)

CALENDRIER

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025

AXE 3 / Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement



ACTION 4 : REQUALIFIER LA RUE DE LA CARRIÈRE

INTERVENANTS :

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de Vézelize

PARTENAIRES

Etat
Département
Région
UDAP >>> conseil en restauration / conservation / démolition
Caisse des dépôts et consignations >>> prêt / financement d'études complémentaires
CAUE de Meurthe et Moselle >>> garant de la cohérence de l'ensemble des aménagements d'espaces publics (accompagnement dans la rédaction du cahier des charges)

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



BUDGET :

600 000 € HT

ECHEANCE :

2019-2024

CONTEXTE

Le passage de la circulation de transit et notamment de poids lourds dans le centre du bourg a plusieurs effets auxquels il faut remédier, en particulier une circulation importante qui noircit les façades et ne permet pas aux piétons de se déplacer dans des conditions de confort et de sécurité.

OBJECTIFS

- Réduire la circulation dans le centre du bourg
- Aménager une entrée de ville attractive
- Offrir un espace de stationnement pour relier le centre à pied
- Mettre en valeur la promenade le long de l'Uvry



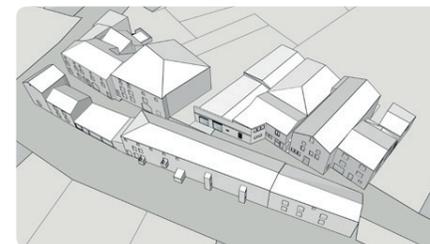
Mise en valeur de la promenade le long de l'Uvry



Fontaine les Dijon, (21), Sequana Paysage



Passerelles privées existantes un peu plus loin sur l'Uvry



Modélisation de l'existant



Création d'une liaison avec le centre ville Gy-L'évêque, (89), 2010, Atelier Borgobello - Ateliers Jours

MISSION

1. Lancer une étude de faisabilité technique et financière pour vérifier les conditions de reprise de l'encorbellement de la voirie
2. Proposition d'échange avec le département de la rue de la carrière contre la rue Jean-Baptiste Salles
3. Lancer un appel d'offre pour réaliser une mission de maîtrise d'oeuvre d'aménagement du parking et de la passerelle

MISE EN OEUVRE

- Etude de faisabilité avec comptage routier en centre ville.....2019
- Acquisition foncière par l'EPFL de la maison de santé actuelle.....2019
- Echange de voirie avec le département : la rue de la carrière contre la rue Jean-Baptiste Salles.....2020
- Elaboration du cahier des charges pour consultation publique de maîtrise d'œuvre (Parking + Passerelle).....2020
- Lancer une maîtrise d'œuvre (VRD + aménagement paysager)(Parking + Passerelle).....2020
- AO entreprises + travaux de démolition (Parking + Passerelle).....2021
- Travaux de réalisation (Parking + Passerelle).....2022-2024

CALENDRIER

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Mettre en valeur les bords de l'Uvry avec la démolition des bâtiments pour créer une rue de contournement du centre bourg
- Offrir du stationnement perméable de moyenne à longue durée pour accueillir les visiteurs du centre de Vézelize (courses, promenade, manifestations...)
- Aménager une passerelle sur l'Uvry qui reliera la rue de la carrière à la place du Général Leclerc
- Développer un mobilier urbain permettant de stationner un vélo, de signaler des événements vézéliziens...
- Aménager un belvédère sur l'Uvry
- Démolir l'actuel maison de santé pour aménager un parking de centre ville d'environ 22 places
- Modifier le sens de circulation de la rue de la carrière

Stationnements perméables



ESTIMATION FINANCIERE

Travaux d'aménagement :

Démolition bâtis : 940 m² = 37 600 € HT
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 43 992 € HT
+8% (Honoraires MOE) (3008 € HT)
= 47 000 € HT

Voirie : 1 200 m² = 198 000 € HT
(matériaux qualitatifs : 165 € HT/m²)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 33 660 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 15 840 € HT
= 247 500 € HT

Renforcement de berges (+/- 65 ml) : 75 000 € HT
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 12 750 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 6 000 € HT
= 93 750 € HT

Passerelle bois/métal (L= 20 ml x l=2.50 m) : 80 000 €
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 13 600 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 6 400 € HT
= 100 000 € HT

Surface démolition bâtis pour parking : 1200 m²
Coût : 48 000 € HT
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 8 160 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 3 840 € HT
= 60 000 € HT

Parking : 800 m² = 60 000 € HT
(matériaux standards : 75 € HT/m²)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 10 200 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 4 800 € HT
= 75 000 € HT

TOTAL : 623 250 € HT

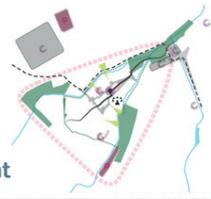
SUBVENTIONS

Si la voirie est reprise par le département suite à l'étude de faisabilité, les travaux seront réalisés par le département.

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025

AXE 3 / Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement



ACTION 5 : REQUALIFIER LA PLACE DES MINIMES

INTERVENANTS :

MAITRISE D'OUVRAGE
Commune de Vézelize

PARTENAIRES

Région >>> dispositif BSMR si renouvelé après 2021
Département
>>> Aide technique rédaction des CCTP / Offre d'AMO payante de MMD54
CAUE de Meurthe et Moselle >>> garant de la cohérence de l'ensemble des aménagements d'espaces publics [accompagnement dans la rédaction du cahier des charges]

EFFETS DE L'ACTION :



BUDGET :

1 650 000 € HT

ECHEANCE :

2019-2024

CONTEXTE

L'installation de la maison de santé sur le site du couvent des minimes participe à la redéfinition et la restructuration de ce quartier vézélisien.

Le bâtiment du couvent est entrain d'être restauré et offrira de nouveaux logements locatifs.

Une nouvelle fonction, de nouveaux habitants, des occupations existantes qui auraient besoin d'aménagements complémentaires (covoiturage...), des commerces disséminés et un espace public indéfini : tout porte à lancer un aménagement qualitatif de la place pour accompagner les habitants dans leur quotidien et accueillir les voyageurs de passage.



Vézelize, place des minimes, Existant

OBJECTIFS

- Aménager une place multimodale d'entrée de ville
- Requalifier la rue de l'abattoir, liaison entre la place et l'Uvry
- Sécuriser les abords de la MJC et de l'école



Anost [21], JDM Paysage

MISSION

1. Choix de la procédure

Une commande de maîtrise d’oeuvre doit être défini par la commune, pour ce faire :

- Un cahier des charges sera rédigé en s’appuyant sur le programme pré-défini durant l’étude, éventuellement avec l’accompagnement du CAUE, pour permettre la mise en concurrence des équipes de maîtrise d’oeuvre pluridisciplinaires ;
- Un chargé de mission s’occupera de l’élaboration et du suivi du marché de maîtrise d’oeuvre ;

2. Sélection d’un maître d’oeuvre

- Une procédure restreinte peut être mise en place pour plus d’efficacité, elle comporte une étape de sélection des candidats selon leurs compétences, références et moyens ;
- Un dialogue compétitif sera ensuite instauré entre la maîtrise d’ouvrage et les équipes de maîtrise d’oeuvre en commençant par une visite commune sur place ;
- Une commission du dialogue, regroupant élus et professionnels avec une diversité de compétences, devra analyser les travaux fournis par les différents candidats en deux temps : un premier entretien portant sur la compréhension des enjeux de l’opération et un second sur la présentation des études de chaque équipe candidate avec la remise d’une offre finale composée d’un schéma d’intention spatiale ;
- L’accord-cadre de maîtrise d’oeuvre urbaine réunira l’ensemble des compétences les plus utiles pour concevoir les espaces urbains, pour mobiliser les données du programme compris dans le Cahier des Charges, pour s’adapter à l’environnement existant et proposer une stratégie de mise en oeuvre du scénario d’aménagement.



Moulin les Metz, 57, intensités

ESTIMATION FINANCIERE

Travaux d’aménagement :

Place : 3 500 m2 = 717 500 € HT
(matériaux haut de gamme : 205 € HT/m2)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 121 975 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 57 400 € HT

Rue de l’abattoir / Plateau école :
2 100 m2 = 304 500 € HT
(matériaux qualitatifs : 145 € HT/m2)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 51 765 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 24 360 € HT

Avenue et Place de stationnement :
2 000 m2 = 290 000 € HT
(matériaux qualitatifs : 145 € HT/m2)
+ 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 49 300 € HT
+8% (Honoraires MOE) = 23 200 € HT

TOTAL : 1 640 000 € HT

SUBVENTIONS

DSIL «Dotation de soutien à l’investissement local»

L’Agence de l’Eau
Aides pour la création de stationnement perméable et d’aménagements favorisant la gestion des eaux de ruissellements : 18 Euros/m2
>>> A confirmer selon les modalités du 11e programme (2019-2024) pour les aides pour la création de stationnement perméable et d’aménagements de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

1. Restructurer la place des minimes :

- Requalifier l’intersection rue Foch / avenue J. Leclerc
- Marquer un seuil d’entrée de ville pour faire diminuer la vitesse
- Créer un plateau surélevé intégrant une place pour arrêt de bus TER et un édicule de départ des sentiers de randonnée et visite de la ville
- Planter des alignements de platanes et intégration paysagère de poches de stationnement cyclables
- Sécuriser les traversées piétonnes entre les équipements et commerces du secteur
- Recalibrer l’avenue Jacques Leclerc pour intégrer du stationnement de part et d’autre de la voie
- Aménager des places de stationnement et un usoir aux abords des habitations
- Prévoir du stationnement spécifique : autopartage / véhicule électrique...

2. Créer un parking multimodal :

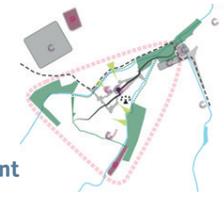
- Recalibrer l’avenue Jacques Leclerc pour intégrer du stationnement de part et d’autre de la voie
 - Aménager des places de stationnement et un usoir aux abords des habitations
 - Prévoir du stationnement spécifique : autopartage / véhicule électrique...
- 3. Sécuriser les abords de l’école et de la MJC :**
- Aménager un seuil et élargir les trottoirs
 - Recalibrer la rue de l’abattoir pour aménager du stationnement paysager (environ 18 places)
 - Aménager l’arrêt de bus devant l’école

MISE EN OEUVRE

CALENDRIER

- Mise en place d’une concertation pour la programmation de la place.....2021
- Dialogue compétitif pour affiner le cahier des charges et les propositions d’aménagement.....2021
- Choix de la maîtrise d’oeuvre et développement des études (VRD + aménagement paysager).....2022
- AO entreprises et chantier - Phasage des travaux de réalisation.....2023-2025

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 3 / Améliorer la cohabitation des pratiques de déplacement

ACTION 6 : AMELIORER LES LIAISONS DOUCES

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE
Commune de Vézelize

PARTENAIRES

Département
>>> Projet éligible au titre du CTS (Contrat Territoire Solidaire ?)
(thématique mobilité durable) - contact DITAM MDD TDL
>>> Prendre contact avec le Responsable Insertion de la MDD TDL
UDAP
>>> Conseil de mise en valeur
CAUE de Meurthe et Moselle >>> garant de la cohérence
de l'ensemble des aménagements d'espaces publics
(accompagnement dans la rédaction du cahier des charges)

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



(commerces)



BUDGET :

240 000 € HT

ECHEANCE :

2019-2024

CONTEXTE

La commune de Vézelize est riche de nombreux cheminements, c'est une qualité à mettre en valeur et donc des lieux à entretenir.

Ces liaisons douces permettent aux habitants de se déplacer en toute sécurité dans une commune traversée par des poids lourds, bus et engins agricoles. Il est donc absolument nécessaire de les renforcer, les aménager et les requalifier pour faciliter les déplacements piétons.

Le premier chantier à entreprendre est celui de la rue Haut de Barmont qui est emprunté quotidiennement par les collégiens pour se rendre dans leur établissement. C'est une des voiries qui va faire l'objet de travaux d'assainissement (Tranche 2 en 2019), il est donc important d'étudier également la restructuration de cette voirie en surface pour mutualiser les travaux.



Vézelize, rue Haut de Barmont



Escalier menant au cimetière



OBJECTIFS

- Entretien des cheminements existants
- Réparer les emmarchements menant au cimetière
- Réaménager la rue du Haut du Barmont pour sécuriser les déplacements des collégiens
- Aménager un cheminement entre la place du champ de foire et la rue de l'abattoir le long des berges pour faciliter l'accès au centre ville dans les situations de stationnement sur le champ de foire



Marcay, [86] - 2017, Chorème, paysagistes concepteurs



Pont-Château, [44], 2008, Forma 6 - architecte(s)-urbaniste(s) PHYTOLAB- paysagistes



Hardicourt, [78] - 2007, A ciel ouvert



Norges-la-ville, [21], 2012, Agence Territoires

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

Rue Haut de Barmont :

- Sécuriser le déplacement des cycles et des piétons tout en conservant la circulation des bus nécessaires à la dépose et reprise des élèves des autres communes et à la circulation des véhicules personnels transportant les collégiens

- Compléter la végétalisation de cette voirie

- Installer du mobilier urbain, notamment de repos dans le cadre de l'ascension de cette rue

A l'échelle de la commune :

- Définir les sites stratégiques d'intervention
- Définir les besoins pour chaque sites (types de matériaux, ambiance, mobilier urbain etc...)

MISSION

Mission de concertation pour la définition des sites d'intervention et des programmes avec les habitants. Cette mission pourrait être ajoutée au contrat de l'équipe retenue pour l'aménagement participatif des berges.

Mission de maîtrise d'oeuvre des espaces publics faisant appel à une équipe pluridisciplinaire : bureau d'études VRD, paysagistes et architecte/urbaniste.

ESTIMATION FINANCIERE

Exemple Travaux d'aménagement Rue Haut du Barmont (2000 m²) = 190 000 € HT
 (matériaux qualitatifs : 95 €/m²)
 + 17% (Provisions aléas, Honoraires SPS/contrôle, Frais financiers) = 32 300 € HT
 +8% (Honoraires MOE) = 15 200 € HT

TOTAL : 237 500 € HT

SUBVENTIONS

DETR
 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) « aménagement de voirie en centre-bourgs (hors routes départementales) pour renforcer la sécurité routière et favoriser les déplacements doux et sécurisés » :
 20 à 40 % plafonnée à 250 000 €

AGENCE DE L'EAU
 - Etudes : 80 % maximum
 (plan de désherbage et de gestion différenciée et expertise de cas spécifiques)

- Investissements :
 60 % maximum
 (Investissements permettant de couvrir le sol, Lutte biologique, Investissements particuliers pérennisant la démarche « zéro pesticide », Outils de désherbage non chimique (par brûlage, par gestion mécanique, etc)
 - Les formations et l'information :
 60 à 80 % maximum
 (Stages de sensibilisation des chargés d'application, Information et/ou sensibilisation de la population)

MISE EN OEUVRE

A court terme, requalification de la rue Haut de Barmont :

- Elaboration du cahier des charges pour une consultation publique de MOE.....novembre-décembre 2018
- Travaux à réaliser dans le cadre des travaux d'assainissement
 appel d'offre et choix du maître d'oeuvre.....janvier-mars 2019
 études.....avril - septembre 2019
 début des travaux à phaser avec les travaux d'assainissement..... octobre 2019

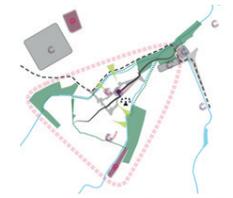
A moyen terme :

- Mise en place d'une concertation pour la définition des sites et des travaux
- Elaboration du cahier des charges pour une consultation publique de maîtrise d'oeuvre
- Lancer une maîtrise d'oeuvre (VRD + aménagement paysager)

CALENDRIER

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville

ACTION 7 : OPERATION VOLETS REPEINTS

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE
Commune de Vézélise

PARTENAIRES

Propriétaires, locataires et bénévoles :

>>> mise en peinture

CAUE 54 >>> animation de l'opération

Communauté de communes

>>> subventions

>>> Recherche et mobilisation des acteurs économiques du bâtiment

UDAP

>>> orientation des choix de coloris et accompagnement pour les déclarations préalables

Entreprises de ravalement

>>> accompagnement technique de mise en oeuvre

Maisons paysannes de France

>>> préparation des couleurs

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



(commerces)



(cohésion)



BUDGET :

14 000 € HT

ECHEANCE :

2019

CONTEXTE

L'image que les habitants ont de leur commune est grise, le voyageur qui traverse la ville peut passer à côté de ses richesses de patrimoine cachées par la pollution de la circulation et un certain manque d'entretien.

La revitalisation du centre-bourg prendra du temps, il faut donc mettre en oeuvre des actions concrètes et rapides aux effets immédiatement visibles.
Repeindre les volets est une action peu onéreuse à porter pour la commune, participative pour que l'énergie d'un petit nombre de motivés lance une nouvelle dynamique.

Cette action peut être combinée avec une subvention façade de la commune (comme à Loriol dans la Drôme) pour inciter les propriétaires à ravalier leur façade.



OBJECTIFS

Cette mise en peinture des volets du centre ancien lors d'un événement type chantier participatif sur l'espace public et réalisé directement par les locataires, les propriétaires et les habitants a plusieurs objectifs :

- Améliorer l'image du centre ancien
- Mettre en oeuvre rapidement une action concrète au résultat visible
- Créer une dynamique collective à travers une action à la fois individuelle et globale

Embellissons ensemble le Cœur de Loriol !
Opération VOILETS²
Tous à vos PINCEAUX !
Réunion Publique
Jeudi 17 mai 2018 à 18h30
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
LES VOILETS DU CENTRE ANCIEN SERONT MIS EN PEINTURE PAR LES HABITANTS À L'OCCASION D'UN GRAND CHANTIER PARTICIPATIF ET FESTIF EN SEPTEMBRE. UNE FAÇON DE VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL DE LA VILLE !
INFORMATIONS ET RÉGLEMENT : www.loriol.com ou 04 75 61 63 76



MISE EN OEUVRE

1. Réunir les différents partenaires..... novembre 2018
2. Rédiger le projet et son déroulé en partenariat avec les différents intervenants et associations.....décembre 2018-janvier 2019
3. Communiquer les informations aux habitants à travers des moyens classiques ou plus originaux..... janvier 2019
«Pour informer sa population, la commune de Florac en Lozère a utilisé la presse, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux. Sur la commune de Haillan en Gironde, un tricycle dénommé « Blabla Truck » a sillonné les rues de la ville pour apporter de l'information sur le projet urbain cœur de ville au plus près des habitants.» On pourrait aussi imaginer transmettre l'information à travers «une maison du projet dédiée à la concertation» Source : Fiche CEREMA Centres-bourgs
4. Accompagner les participants dans les différentes étapes du projet (afin de lever les difficultés administratives, techniques et économiques que peuvent rencontrer les locataires et les propriétaires du centre ancien).....février à mai 2019
 - Soutien aux démarches administratives par la réalisation de la déclaration préalable de travaux et par le lien avec les Architectes des bâtiments de France.
 - Prestation d'une entreprise pour la dépose/repose des volets (sous conditions).
 - Autorisation d'occuper le domaine public comme espace de chantier.
 - Accompagnement par un professionnel du bâtiment.
5. Réunion publique de lancement et annonce des coloris retenus.....mai 2019
6. Animer un chantier participatif ouvert largement aux Vézélisiens et bénévoles.....septembre 2019
 - 2e semaine : dépose des volets
 - 2e week end : entretien (nettoyage, décapage...) avant mise en peinture
 - 3e week end : peinture des volets sur l'espace public
 - 4e semaine : Repose des volets par l'entreprise d'insertion

CALENDRIER

MISSION

- Missionner une entreprise pour la dépose/ repose de volets.
Opération pouvant être réalisée par une entreprise de réinsertion (<http://adcavl.com/>) ou par une entreprise de ravalement - l'action pouvant être une vitrine pour son activité.
- Créer un partenariat avec l'association Maisons paysannes de France pour le choix des coloris en lien avec l'ABF et la préparation des couleurs.
- Organiser l'accompagnement technique et matériel avec l'association La Grande graine ou Les compagnons bâtisseurs (ou les services techniques communaux le cas échéant).

ESTIMATION FINANCIERE

Exemple de budget dans la commune de LORIOLE (6 500 habitants) :
Budget global : 13 900 € pour environ 80 paires de volets

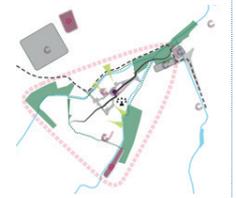
- 8 000 € : dépose/repose de volets par une entreprise (environ 100 € par paire de volet déposé et reposé)
- 3 000 € : accompagnement Maisons paysannes de France
- 2 000 € : Accompagnement technique et matériel
- 200 € : Communication de l'opération
- 500 € : Budget matériel
- 200 € : Repas partagé le jour du chantier

PARTICIPATION

Propriétaires privés :
>>> Participation financière :
5 € par paire de volets
5 € par porte
10 € par porte de garage

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 4 / Développer l'identité patrimoniale

ACTION 8 : AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES BERGES

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de Vézélise
>>> Fournir des locaux pour les semaines de travail si nécessaire et des hébergements pour les semaines de présence

PARTENAIRES

CAUE 54 >>> aide à la rédaction du cahier des charges, interlocuteur du projet
Maison de l'architecture >>> aide à la rédaction du cahier des charges, interlocuteur du projet
Direction des affaires culturelles de Lorraine >>> Subventionne UDAP
>>> Conseil technique possible
>>> Accompagnement des événements
Habitants >>> participent à la fabrication
Elèves du collège >>> participent à la fabrication
Agence de l'eau >>> Subventionne (la gestion différenciée et les techniques alternatives de désherbage et d'entretien)

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



(cohésion)



BUDGET :

**30 000 € HT /an
sur 3 ans**

ECHEANCE :

2019 - 2021

CONTEXTE

Vézelize est traversé par deux cours d'eau, l'Uvry et le Brénon ; c'est une qualité qui n'est pas mise en valeur et dont les habitants ne profitent que peu dans leur quotidien.

A présent que les travaux d'assainissement sont programmés, il est important de les accompagner d'une reconquête visuelle et fonctionnelle des berges à travers des aménagements de traversées, de repos au bord de l'eau ou encore, par exemple, de contact avec l'eau.

Pour que l'ensemble des habitants se réapproprient ce patrimoine naturel, il serait intéressant d'organiser des ateliers de définition des besoins, de conception et de fabrication participatifs.



Existant

OBJECTIFS

- Sensibiliser les habitants à leur environnement et à leur cadre de vie
- Développer une dynamique collective citoyenne
- Organiser des animations ponctuelles communales voire intercommunales
- Aménager de nouveaux espaces de repos et de rencontre



Projets du collectif «Les Saprophytes» : Architectes, paysagistes, plasticiens, constructeurs, graphistes, ils développent des projets artistiques et politiques autour de préoccupations sociales, économiques et écologiques.

MISSION

Cette action prend la forme d'un appel à projet ouvert à une équipe de professionnels : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, artiste....

La publication du cahier des charges appelle des propositions concrètes de projet et de méthodologie de travail.

- Le choix de l'équipe se fait sur les critères suivants :
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques urbaines et rurales
 - le caractère novateur du projet
 - la qualité architecturale ou artistique des références proposées
 - la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet en adéquation avec la compréhension du territoire d'intervention.



ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Définir les endroits stratégiques d'intervention et les types d'intervention en concertation avec les habitants et les élèves du collège
- Concevoir puis construire avec les habitants de nouveaux lieux de vie autour des berges
- Organiser des temps forts festifs de communication autour du projet

ESTIMATION FINANCIERE

- Budget à prévoir pour l'animation et la construction de mobilier : environ 30 000 euros/an sur 3 ans - à préciser en fonction du projet -

SUBVENTIONS

- DRAC- A préciser - Région, Soutien aux résidences artistiques et culturelles ?



Projets du collectif «Les Saprophytes»

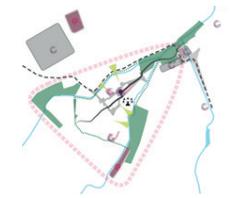
MISE EN OEUVRE

- Rédaction d'un cahier des charges et lancement de l'appel à projets..... janvier-mars 2019
- Lancement de l'appel à projet et sélection d'une équipe..... avril-juin 2019
- Première phase du travail, premier séjour de l'équipe et premières animations..... septembre 2019
- Deuxième phase.....avril et juin 2020
- Troisième phase.....mai et juillet 2021

CALENDRIER

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 4 / Développer l'identité patrimoniale

ACTION 9 : RESIDENCE ARTISTE/ARCHITECTE

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE

Maison de l'architecture de Lorraine

PARTENAIRES

CAUE 54

>>> accompagne le projet avec la maison de l'architecture de Lorraine [définition du cahier des charges, animation...]

Direction des affaires culturelles de Lorraine

Ville de Vézelize :

>>> offre un hébergement, les repas de midi et des salles de travail

UDAP

>>> Conseil technique possible

>>> Accompagnement des évènements

SRI

>>> Conseils sur l'historique

Région

>>> Subvention production court métrage ?

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



(réutilisation)



(cohésion)

BUDGET :

30 000 € HT

ÉCHEANCE :

2019

CONTEXTE

Malgré un important patrimoine architectural, la commune de Vézelize ne bénéficie pas d'une très bonne image et sa fréquentation touristique n'est pas à la hauteur des richesses qu'elle offre.

En parallèle des actions concrètes que sont les projets de requalification d'espaces publics, de volets repeints ou encore d'accompagnement des commerces, il est indispensable de communiquer sur les qualités de la ville au delà des limites intercommunales et de donner à voir et à vivre ses richesses.



OBJECTIFS

- Collecter et transmettre à un public élargi la connaissance sur les problématiques urbaines, rurales et architecturales relatives au territoire
- Permettre un nouveau point de vue sur le cadre de vie concerné, son patrimoine, ses enjeux, grâce à l'implication des « résidents »
- Permettre au plus grand nombre d'appréhender l'architecture
- Développer l'esprit critique et/ou permettre l'appropriation, en donnant des clés de lecture
- Susciter la rencontre entre les habitants et les résidents
- Contribuer au développement culturel et artistique des territoires
- **Produire un court métrage de communication sur les richesses de Vézelize**



MAN - <https://surletrait.wordpress.com/>
Alice Leloup et Léo Pouliquen au Trait [Seine-Maritime]



MAN - valdereuil2016.wix.com/residence
Sandrine Iratgabal et Emmanuel Marre, Val-de-Reuil (Eure)



MAN - <http://directmortain.tumblr.com/>
Collectif ETC à Mortain [Manche]

MISSION

Cette action prend la forme d'un appel à projet ouvert à un binôme de deux professionnels : un architecte mandataire et un **professionnel de l'audiovisuel (réalisateur, artiste...)**.

La publication du cahier des charges appelle des propositions concrètes de projet et de méthodologie de travail.

- Le choix de l'équipe se fait sur les critères suivants :
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques urbaines et rurales
 - le caractère novateur du projet
 - la qualité architecturale ou artistique des références proposées
 - la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet en adéquation avec la compréhension du territoire d'intervention.

ESTIMATION FINANCIERE

- Honoraires équipe : 12 000 €
- Frais de production du film : 15 000 €
- Frais pour les temps forts : 800 €
- Frais de déplacement : 1 200 €

TOTAL : 29 000 €
Hors Hébergement pour les résidents et repas de midi (cantine, restaurant d'entreprise...)

MISE EN OEUVRE

- Rédaction d'un cahier des charges et lancement de l'appel à projets..... novembre 2018 - janvier 2019
- Sélection d'une équipe..... février - mars 2019
- Accompagnement du projet dans ses différentes phases, mobilisation des différents partenaires lors des temps forts

Exemple de déroulé d'une résidence sur six mois :

- * 1ère étape - 1 semaine : lecture du territoire..... avril - mai 2019
- * 2ème étape - 3 semaines : immersion.....juin 2019
- * 3ème étape - 2 semaines : restitution.....septembre 2019

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

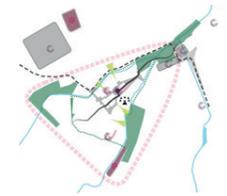
- Accompagner le changement d'image de la ville, immortaliser l'état des lieux actuel et les premiers pas vers une nouvelle ère
- Trouver le bon format voire un ton décalé pour ne pas tomber dans le film promotionnel
- Envisager la fiction si nécessaire (pas forcément le documentaire)
- Associer les forces vives locales (associations, élèves du collège, habitants, commerçants...)
- Dispositifs ludiques, processus plastiques ou approches plus citoyennes, choisissez votre famille et faites découvrir Vézelize à ceux qui ignorent son existence !
- Temps d'immersion, de réflexion, d'expérimentation et de création proposé aux professionnels de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la création culturelle sur un territoire donné.
- Organiser des temps forts de rencontre et d'échange

SUBVENTIONS

DRAC

CALENDRIER

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville

ACTION 10 : METTRE EN PLACE UNE OPAH-RU DANS LE CADRE DE L'OPAH DE LA CCPS

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes

PARTENAIRES

Commune de Vézelize

>>> Mise en place de moyens financiers pour l'aide à la rénovation

>>> Mise en place d'un plan façade

>>> Mettre en place une prime d'accueil pour les nouveaux habitants

>>> Dégrèvement de la taxe foncière

Région >>> Participation financière aux travaux (à hauteur d'un tiers)

Département / Etat >>> Participation technique et financière à l'étude pré-opérationnelle (ANAH)

Département

>>> Mise à disposition des bases de données du département

>>> Mise en place d'une convention OPAH / OPAH-RU (ANAH)

>>> Participation à la prise en charge financière de l'animateur de l'OPAH/ OPAH-RU (ANAH)

UDAP

>>> Conseil technique

>>> Suivi / accompagnement des projets

SUBVENTIONS

50% (max. 200 000€) d'aides de l'ANAH pour l'étude pré-opérationnelle

50% (max. 250 000 €) d'aides de l'ANAH pour le financement du suivi/animation de l'OPAH-RU (35% pour une OPAH classique)

1/3 du montant des travaux : Région Grand Est

2/3 du montant des travaux : Bénéficiaire du fonds

Aide plafonnée à 25% de la dotation de l'Anah

Part variable ingénierie :

+1 300€ par logement (+300€/lgt pour une OPAH classique)

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)

BUDGET :

50 000 €

Diagnostic et étude pré-opérationnelle

200 000 €

Suivi

ECHEANCE :

2019 - 2024

CONTEXTE

La part de logements vacants est importante et en augmentation à Vézelize. Le cadre urbain du coeur de bourg peut expliquer en partie cette vacance : difficulté de stationnement, trafic routier (et poids-lourds) important, taille et accessibilité des logements inadaptées...]

Le niveau de dégradation des logements est également important en particulier dans le coeur de bourg (vétusté des logements et des parties communes, inconfort, performances énergétiques basses...).

Le parc locatif est plus représenté dans le coeur de bourg et on observe davantage de propriétaires occupants en périphérie, on assiste à la paupérisation d'un centre bourg pourtant riche architecturalement.

Les programmes d'aide à la rénovation ne sont que très peu utilisés à Vézelize qui cumule les difficultés pour les réhabilitations et les rénovations de logements :

- Difficulté de toucher les propriétaires occupants qui cumulent difficultés financières et sociales.
- Frilosité des investisseurs et des propriétaires qui craignent une moins-value sur leur bien malgré les rénovations (marché immobilier du coeur de bourg sinistré).
- Frein pour les propriétaires bailleurs qui hésitent à investir dans une rénovation de leur bien étant donné que les montants des loyers libres sont proches des loyers maîtrisés de l'ANAH.
- Les enveloppes financières de l'ANAH partent en priorité sur les territoires en OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).



OBJECTIFS

- Développer une offre de logements diversifiés
- Développer des typologies différentes de logements locatifs
- Développer des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Produire des logements à loyers maîtrisés
- Favoriser les transformations d'usages
- Favoriser l'accès à la propriété des jeunes ménages
- Lutter contre le dysfonctionnement de l'attractivité du bourg centre
- Résorber la vacance
- Développer une offre de logements touristiques adaptés et innovants
- Améliorer l'habitat des propriétaires occupants
- Mettre au norme de confort le parc existant et lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne
- Aider les propriétaires à très faible revenus pour réaliser leurs travaux
- Adapter les logements aux besoins spécifiques des propriétaires âgés ou handicapés
- Lutter contre la précarité énergétique

Envie de **RÉNOVER**
ou
d'**ADAPTER** votre logement



Aides Financières
Conseils gratuits sans RDV

Tous les **lundis de 14h à 16h**
à la Communauté de Communes du Canton de Baugé
Accueil à la Maison des Services Publics



MISSION

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service partenariale.

Chaque OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'ANAH et la collectivité contractante. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

Une OPAH se prépare avec :

- une phase de diagnostic
- une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Puis l'Opération programmée est mise en place selon les termes fixés par la convention.

Elle doit faire l'objet d'un bilan et d'une évaluation pour mesurer son efficacité. La mission de «suivi-animation» est assurée en régie ou confiée à un opérateur externe. Cette mission suit la mise en œuvre (information, conseil aux propriétaires, aide au montage de dossiers) et le bon déroulement de l'opération.

MISE EN OEUVRE

- Réfléchir et lancer le principe d'une opération programmée 66% 33%
- Elaborer les objectifs de l'étude pré-opérationnelle 30%
- Conduire et restituer le diagnostic et l'étude pré-opérationnelle d'OPAH/OPAH-RU 15% 15%
- Définir le marché (aides et subventions ANAH, contractualisation avec les autres partenaires), cahier des charges de l'OPAH/OPAH-RU 25% 30%
- Attribution du suivi animation de l'OPAH/OPAH-RU à un opérateur habitat 33%
- Phase suivi animation : Assurer la gouvernance et mode opératoire 33%
- Mise en oeuvre du programme, des dossiers de financement et coordination 10% 30% 60%

Légende

- CC du Saintois
Commune de Vézelize
- ANAH
Prestataire, opérateur habitat
- Autres partenaires

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Prévoir un périmètre ou des linéaires renforcé(s) pour traiter la problématique des façades (Rue Bourcier, Place Général Leclerc...)

- Anticiper les besoins spécifiques sur les îlots déjà identifiés :
 - + Parties communes, dessertes et découpage des logements (îlot Bourcier)
 - + Restructuration/Curetage (Place Maréchal Lyautey, rue des Maix)
 - + Traitement des espaces publics et calibrage des voiries (Rue de la carrière, Rue Saint-Côme)
 - + Rénovation et travaux lourds (îlot rue d'Ognéville)
 - + Restauration immobilière (îlot Tavagny)

- Mener une seule étude pré-opérationnelle pour l'OPAH à l'échelle de la Communauté de communes du Saintois et de l'OPAH-RU du centre-bourg de Vézelize.

- Cibler dans l'étude pré-opérationnelle, les besoins particuliers du coeur de bourg de Vézelize pour justifier le volet Rénovation Urbaine de l'OPAH et le périmètre renforcé sur le coeur de bourg.

- Identifier dès l'étude pré-opérationnelle, les îlots stratégiques pour des opérations de restauration mobilisant les dispositifs RHI-THIRORI.

- Négocier en amont de la contractualisation les possibilités de subventions et d'aides complémentaires et ciblées avec les autres partenaires (Département, Région, Fondation du Patrimoine...).

- Intégrer une mission prospective des capacités de rénovation à l'animateur de l'OPAH

CALENDRIER

fin 2018 : Appel d'offre pour la réalisation du diagnostic et des études pré-opérationnelles

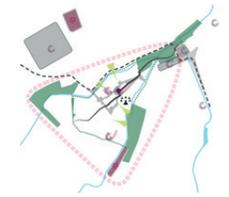
Lancement du diagnostic et des études pré-opérationnelles

septembre 2019 : Lancement de l'OPAH-RU

septembre 2024 : Fin de l'OPAH-RU

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025



AXE 1 / Faciliter le retour d'habitants au centre ville

ACTION 11 : PRISE EN COMPTE DU PROJET DE REVITALISATION SUR LE PLAN REGLEMENTAIRE

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune

>>> Traduire le projet de revitalisation dans le PLUi

Communauté de communes

>>> Recrutement du bureau d'étude pour l'élaboration du PLUi

PARTENAIRES

Direction Départementale des Territoires

>>> Assistance - Conseil MMD 54

Cabinet d'étude en Urbanisme de Planification

>>> Réalise le PLUi

UDAP

>>> Préconisations

CCI

>>> Préconisations

CAUE 54

>>> Conseil, accompagnement, relecture

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)

BUDGET :

Actions comprises dans le cadre du budget du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

ECHEANCE :

2019 - 2024

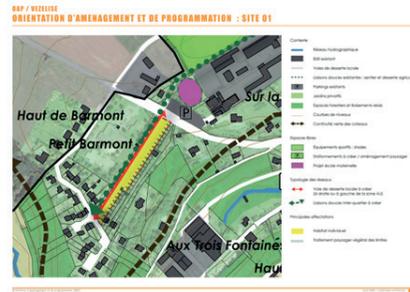
CONTEXTE

Un projet de revitalisation se développe en plusieurs temps : à court, moyen et long terme. Certaines actions ne peuvent voir le jour rapidement pour différentes raisons : contraintes techniques, financières, foncières...
Pour autant, il faut que la collectivité mette toutes les chances de son côté pour réaliser un projet garant de l'intérêt général et qui améliore le quotidien de ses citoyens. Ce sont les règlements d'urbanisme, et en particulier le PLUi, à travers les emplacements réservés et les Orientations d'Aménagement et de Programmation, qui permet de cadrer le développement de la ville ou du quartier et de réserver dans l'intérêt des citoyens des emplacements pour aménager de nouveaux passages ou des terrains pour de nouveaux équipements publics.

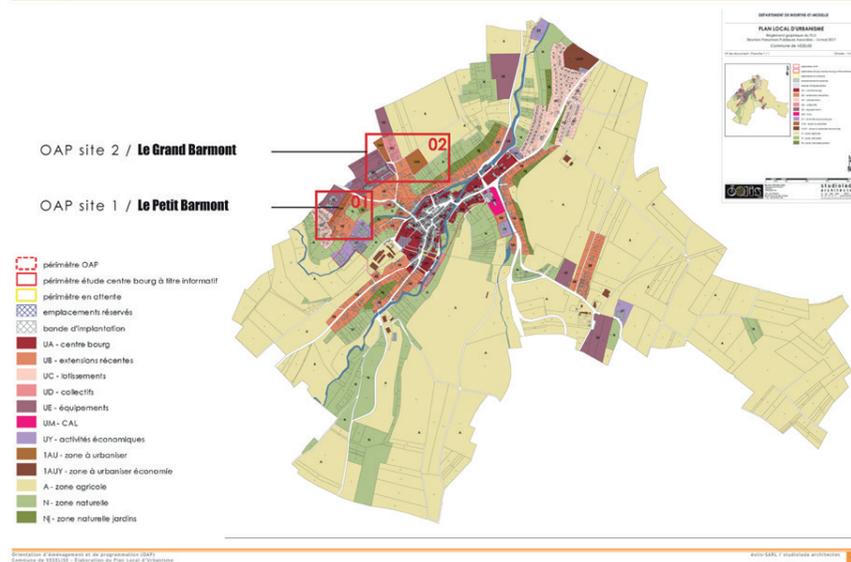
Le PLU de la commune est en cours, mais le projet de PLUi de la communauté de communes va venir le remplacer. C'est donc le moment de bien transcrire le projet de Vézelize en terme réglementaire pour que les décisions qui vont se prendre dans les quinze prochaines années se prennent sur la base d'une réflexion globale et coordonnée.

OBJECTIFS

- Prévoir le développement futur et l'accompagner
- Utiliser les outils de planification pour orienter les aménagements futurs et mettre en oeuvre la revitalisation



**OAP / VEZELISE
Zonage en cours :**



MISSION

Mission de marché public d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi)

ESTIMATION FINANCIERE

Actions comprises dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Définir un linéaire commercial en coeur de bourg notamment sur la rue des halles, assurant la pérennité des locaux commerciaux du RDC en empêchant leur changement de destination.
- Pour conserver le commerce en centre-bourg, réfléchir aux prescriptions les plus adaptées au lieu : interdire les petites surfaces en périphérie (de moins de x m2 - à définir), proscrire les changements d'affectation dans le centre-bourg ?
- Prévoir une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur l'îlot de l'ancien EHPAD qui permettra une maîtrise de l'aménagement du secteur en reprenant les principes d'urbanisation et les usages prévus dans le cadre de l'étude de revitalisation.
- Assurer une veille foncière sur l'îlot de l'Hôtel de Tavagny pour anticiper toute mutation du bâti et permettre une restauration immobilière de l'îlot en définissant un périmètre d'attente de projet.
- Identifier les projets de revitalisation qui nécessiteront une maîtrise foncière de la collectivité pour y délimiter des emplacements réservés. [Ex : Projet de bouclage de cheminement doux sur la parcelle entre la rue de la Brasserie et la montée des Capucins...]

MISE EN OEUVRE

- Lancement des études pour la conception d'un PLUi..... 1er semestre 2019
- Durée de production 3 ans - Mise en service du PLUi.....1er semestre 2022

- Intégrer les mesures de revitalisation dans le projet communal et dans les objectifs du PADD :
 - + Affirmer les activités commerciales et de services du coeur de bourg.
 - + Adapter l'offre en logements aux futurs besoins par des objectifs de reconquête du parc vacant.
 - + Veiller à calibrer le besoin en foncier pour la construction neuve qui ne devra pas concurrencer la reprise des logements vacants.

- Traduire réglementairement dans le zonage, le règlement et les OAP, les actions envisagées dans le programme de revitalisation qui nécessiteront une maîtrise foncière ou urbaine.

CALENDRIER

FICHE ACTION

VEZELISE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG
2019-2025

AXE 2 / Dynamiser les commerces et les services du bourg-centre



ACTION 12 : RECRUTER UN MANAGER DE CENTRE VILLE

INTERVENANTS

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune : définir et animer une politique locale du commerce
Communauté de communes : mutualisation des services d'un manager de centre ville

PARTENAIRES

CCI >>> Accompagnement dans la mise en place d'un manager de centre ville : conseil, appel au réseau
Commerçants >>> dialogue, initiatives
Club des managers de centre-ville >>> accompagnement technique et méthodologique
Centre ville en mouvement

EFFETS DE L'ACTION :



(espaces publics)



(image)



(environnement)



(commerces)

BUDGET :

50 000 €
salaire annuel et charges pour un plein temps

ECHÉANCE :

2019 - 2024



CONTEXTE

Des commerçants qui partent en retraite et ne trouvent pas de reprenneurs, des activités commerciales qui ne sont plus adaptées, Vézelize voit son activité commerciale s'amincir et avec elle les habitants se questionner quand ils ne partent pas vers d'autres contrées.

Le départ d'un commerce entraînant d'autres quand l'offre se réduit, il est important d'inverser la vapeur et de mettre en place un cercle vertueux de maintien des commerces.

La ville de Vézelize ne justifie pas un poste à elle seule, il est nécessaire d'étudier la possibilité de partager ce poste au niveau de la communauté de communes ou avec d'autres communautés de communes.

OBJECTIFS

- Ne plus laisser partir un commerce
- Occuper les rez-de-chaussée commerciaux vides
- Fédérer les artisans et les commerçants existants et les soutenir dans leurs actions
- Organiser un relai entre habitants, commerçants et élus et communiquer autour de l'activité commerciale pour la faire perdurer
- Favoriser la coopération entre les différents acteurs (économiques, socio-professionnels, institutionnels etc...)

AVEC QUI TRAVAILLE-T-IL ?



La Rivière (38), Label EcoQuartier « Suite à la fermeture du dernier commerce, la commune a porté un projet mixte autour d'un équipement hybride réunissant un espace multi-services, un espace d'information touristique, une salle polyvalente, des locaux associatifs. Le parvis est lui-même pensé comme un lieu de vie autour du four à pain communal réhabilité. »
CEREMA - Centres-bourgs



Habiller les commerces vacants

Manager de centre-ville

pour un développement durable et partagé

1995
Création du 1er poste à Rouen de manager de centre-ville, pour une opération de re-dynamisation de centre-ville.

1998
Bayonne crée le premier Office du Commerce.

60
Une soixantaine de managers de centre-ville en France.

Le manager : un chef d'orchestre pour dynamiser le centre-ville.

ELEMENTS GENERAUX DE PROGRAMME

- Mettre en place les opérations de boutique à l'essai et de boutique éphémère.
- Mettre en place des projets de vitrophanie pour habiller les vitrines laissées vacantes du centre ville.
- Accompagner les nouvelles façons de consommer en proposant des services adaptés à l'évolution des modes de vie (horaires, produits, nouvelles activités...).
- Participer aux concertations pour les projets d'aménagement d'espaces publics afin de lever des contraintes structurelles (formes urbaines, prix des loyers, plan de circulation...).
- Etudier de nouveaux usages pour les rez-de-chaussée dont la vocation commerciale n'est plus pertinente (activités culturelles ou associatives, artisanat, services, Tiers-Lieux etc...).
- Prospector des partenariats financiers pour soutenir les commerçants.
- Mise en place de «cafés-rencontre» ou de «speed-dating».
- Accompagner les commerçants durant les travaux : les périodes de travaux peuvent être fatales aux activités les plus fragiles. Il est donc souhaitable d'accompagnement financièrement les commerçants, via une Commission d'Indemnisation Amiable et de renforcer la communication vers les habitants et clients.
- Soutenir d'autres formes d'activités : étudier l'hybridation entre les services marchands et non-marchands, la gestion associative ou les marchés de producteurs.
- Organiser et coordonner les animations en faveur du dynamisme commercial en envisageant des actions temporaires (semaines commerciales, jeux autour des vitrines, expositions artistiques, piétonnisation éphémère, ouverture le temps de midi...).

- Utiliser le droit de préemption pour générer la mutation commerciale voulue, émettre un avis sur les DIA (foncier, fonds de commerce, baux).
- Mettre en place une veille sur les expériences menées par d'autres territoires.
- Piloter des actions visant au maintien et au développement du commerce de proximité.
- Impulser et accompagner les initiatives et partenariats les plus mobilisateurs pour l'animation et le développement du commerce local.
- Élaborer des dossiers et des actions de valorisation de la commune et de son tissu commercial pour attirer des enseignes attractives et des investisseurs, suivre leur implantation.
- Engager les commerçants dans une démarche de qualité de services.
- Renforcer la coopération entre les acteurs privés et publics qui contribuent à l'attractivité de la Ville (commerçants, unions commerciales, chambres consulaires, services de la ville et de l'agglomération, agences immobilières, propriétaires bailleurs...).
- Accueillir les porteurs de projets et les orienter vers les secteurs et les locaux adaptés à leurs projets.



MISE EN OEUVRE

- Trouver les communes partenaires pour mutualiser un poste de manager.....novembre-décembre 2018
 - Rédiger la fiche de poste.....janvier 2019
 - Répondre à l'appel à projet du FISACavant le 31 janvier 2019
 - Sélection et audition des candidats.....février 2019
 - Mission d'un an renouvelable (CDD).....mars 2019-mars 2020
- Etablissement d'une stratégie de développement commercial en lien avec le PLUi

CALENDRIER

ESTIMATION FINANCIERE

50 000 € (salaire et charges)
(+ éventuellement des primes de résultat)

SUBVENTIONS

L'état cofinance le poste à hauteur de 50% sur la première année dans le cadre du programme FISAC (non cumulable avec la DETR)

EXEMPLE DE FICHE DE POSTE

Manager de Centre Ville et Territoire

Contexte :

Afin de mobiliser les collectivités et les professionnels du commerce autour d'un programme d'actions ambitieux, d'accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets structurants, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle recrute un manager de centre-ville et territoire.

Mission :

Le candidat recherché aura pour objectif de mettre en œuvre les orientations stratégiques validées par l'ensemble des partenaires :

- Promouvoir et animer le réseau des partenaires (rôle d'interface entre les acteurs de la mission de management de centre-ville et territoire)
- Professionnaliser les acteurs du commerce (accompagner les commerçants locaux aux nouveaux enjeux du commerce et aux évolutions des comportements d'achats)
- Favoriser l'articulation du cadre de vie avec le commerce de centre-ville, de centre-bourg et périphérique (coordination des animations commerciales, touristiques et culturelles,)
- Travailler sur l'accessibilité du centre-ville et des zones commerciales (signalétique, parcours urbain, stationnement, déplacements...)
- Renforcer l'offre commerciale locale (démarche auprès des enseignes nationales, implantation de nouvelles activités)
- Favoriser une démarche de marketing territorial (renforcer l'attractivité et l'image de la ville et du territoire).

Profil :

Formation bac + 3/4 : école de commerce ou de management. Ayant une solide expérience de 3 ou 4 ans dans le secteur privé ou public.
Compétences en gestion de projet.
Bonne connaissance du tissu économique, notamment du secteur du commerce, de l'artisanat, des services et du tourisme.
Compréhension des enjeux politiques de la mission, aisance relationnelle, capacité à communiquer, à négocier et obtenir le consensus.
Travail en autonomie et en équipe.
Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse des besoins et des problématiques rencontrés.
Respect des délais et engagements (organisation/rigueur, disponibilité/ réactivité/ adaptabilité).
Être force de propositions et d'initiatives pour apporter une réelle valeur ajoutée.
Être créatif.
Maîtrise des outils Internet. Bureautique et informatique.
Permis B (déplacements à prévoir)

Contrat

Contrat à durée déterminée de 12 mois renouvelable.



AUTRES PISTES D' ACTIONS (Rénovation de l'habitat) :

- «VEFA Rénovation»

#RÉNOCLÉENMAIN#PACK#AGENCEIMMO
#CONFIANCE#NOUVEAUXPARTENARIATS

OBJECTIF : Mettre les acheteurs en confiance et sécuriser la rénovation

PUBLIC CIBLE : Les acheteurs de biens à rénover

La VEFA Réno (VEFA pour "Vente en Futur État d'Achèvement") est un contrat d'achat de bâtiment qui n'existe pas encore pour les logements existants. Il permet d'acheter "sur plans" un bâtiment existant qui reste à rénover, notamment du point de vue énergétique. Par exemple grâce à l'association d'une agence immobilière et d'un cabinet d'architectes, il est possible d'acheter des biens avec un projet de travaux pour un prix "tout compris". Les futurs propriétaires peuvent ainsi facilement se projeter dans le logement fini grâce à une visualisation sur plans (sur le modèle des programmes immobiliers portant sur le neuf). La banque ne devient plus un frein pour le financement des travaux des particuliers puisqu'ils sont réalisés en amont de l'achat, et le propriétaire est rassuré par des travaux dont il connaît par avance la nature et le coût.

- «Un artisan dans mon quartier» :

#CERTIFIÉ #CONFIANCE #RECONNAISSABLE
#FACILEÀTROUVER#QUARTIERTEST
#ARTISANS#OBLIGATIONDERÉSULTAT

OBJECTIF: Montrer les techniques de rénovation au plus près des habitants

PUBLIC CIBLE : Les habitants d'un même quartier ou d'une même ville

Dans cette opération, une Mairie ou une collectivité locale choisit un artisan pour qu'il soit un relais d'information sur la rénovation énergétique. Il utilise un camion marqué aux couleurs de la collectivité et annonce son passage par courrier dans toutes les boîtes aux lettres. Ses fonctions consistent alors à organiser des animations autour de la rénovation ainsi qu'un chantier démonstration sur une maison du quartier pour présenter aux habitants les différentes techniques de rénovation.

<http://www.ademe.fr/booster-renovation>

AUTRES PISTES D' ACTIONS (Rénovation de l'habitat) :

- «Plus belle la maison»

#GAZETTE #PETITESHISTOIRESLOCALES #MAIRIES
#HABITANTS #STORYTELLING

OBJECTIF : Susciter l'envie de rénover sa maison
par le partage d'histoires vécues
PUBLIC CIBLE : Les propriétaires

Ce projet consiste à diffuser des "belles histoires" de rénovation dans les bulletins municipaux des communes (ou sur des supports web municipaux, ou dans la presse quotidienne régionale). Pour la Mairie, c'est l'occasion de mettre en avant des dynamiques positives. Les Espaces Info-Énergie sont partenaires de ces récits et font le relais vers des sources et des contacts d'habitants. Les citoyens sont incités à participer et à raconter leur "histoire de rénovation" à travers un gabarit spécifique et commun à tous ces récits. Des publications régionales et nationales viennent compiler ensuite les meilleures histoires.

- «La fête de la rénovation»

OBJECTIF : Présenter la rénovation énergétique dans un mode convivial et ludique, et en mélangeant les publics.

PUBLIC CIBLE : Le grand public

La Fête de la Rénovation est un événement de quartier ou de ville, qui propose des animations ludiques et pédagogiques autour de la rénovation : des ateliers de construction, des maquettes, des expositions photo/vidéo, des visites dans des maisons rénovées (parcours guidé), des stands info travaux, etc. Porté par l'Espace Info Énergie, il rassemble propriétaires et artisans, vendeurs de matériaux, magasins de bricolage. Cet événement peut être combiné à un autre événement comme la Fête des voisins pour le rendre plus attractif.

<http://www.ademe.fr/booster-renovation>

AUTRES PISTES D' ACTIONS (Redynamisation du commerce) :

- Acquisition de biens immobiliers par la commune (FSIL), Migennes

La mairie a acquis trois biens immobiliers pour redynamiser le centre-ville. Ils doivent permettre d'accueillir une boutique éphémère (par exemple, pour des artisans d'art), un café moderne et un hôtel-restaurant. Pour ces projets d'investissement, les élus font appel au Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL).

https://www.lyonne.fr/migennes/politique/2016/04/09/le-centre-ville-de-migennes-va-changer-de-visage_11863677.html#refresh

- La communauté de commune se porte caution des repreneurs de commerce, Ussel

Pour remédier à la perte de vitesse du centre-ville, les élus intercommunaux ont lancé l'opération «*Créa commerce*» : en accord avec un propriétaire de local, la Communauté de communes soutient le repreneur récemment installé en se portant caution du paiement des loyers pour trois années ou bien en assumant

entre 20 à 30% du coût de travaux à réaliser. C'est une forme de boutique à l'essai.

- Aide de la commune à la reprise des commerces, Moulins

Une stratégie de revitalisation a été définie à l'échelle communautaire par les élus locaux pour soutenir le commerce de centre-ville. Une aide de la mairie, à hauteur de 10.000 euros, est destinée aux commerçants et enseignes qui reprennent des locaux vacants. Une convention «*Centre-ville de demain*» devrait être signée avec la Caisse des dépôts, prévoyant notamment qu'elle investisse dans une société foncière immobilière. Une étude globale apportera un diagnostic précis de la situation, accompagné d'un plan d'actions, qui pourrait par exemple comporter la création d'un poste de manager de centre-ville.

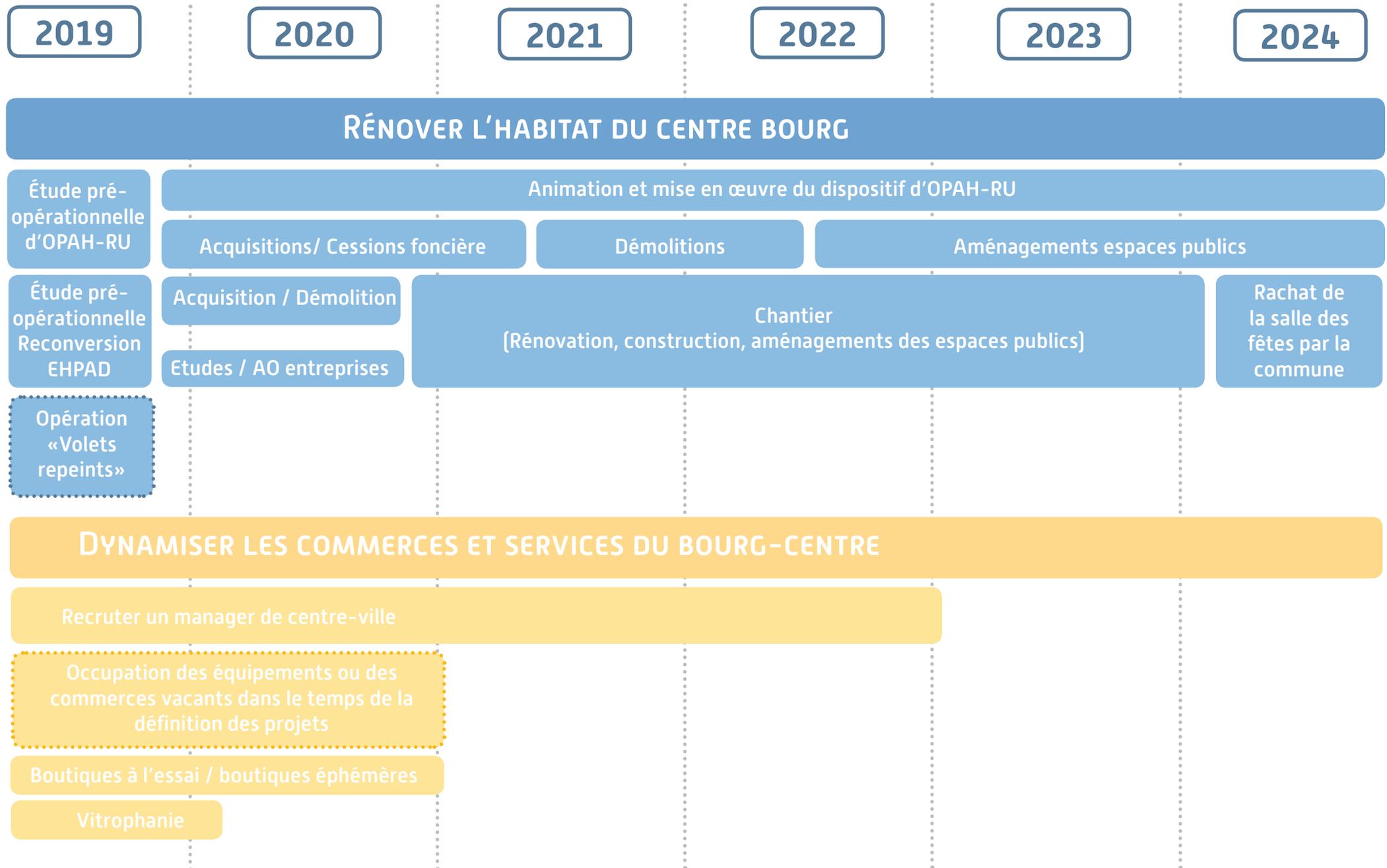
<https://www.entreprises.gouv.fr/coeur-de-ville/temoignages>



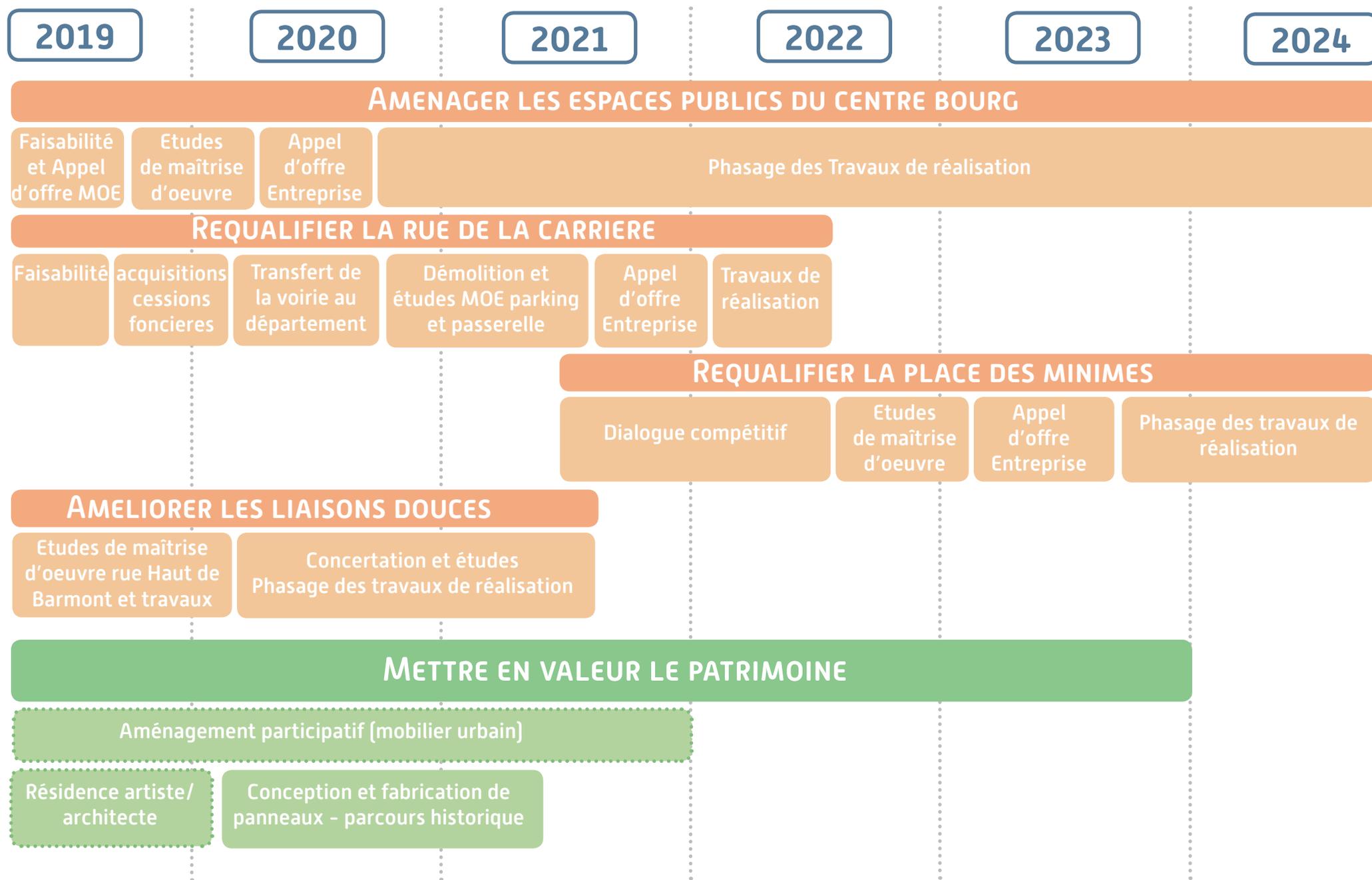
LE CALENDRIER ET LE BUDGET

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

ECHEANCIER DES ACTIONS PREVUES



ECHEANCIER DES ACTIONS PREVUES



PROGRAMME, BUDGET, CALENDRIER

VEZEISE - ETUDE DE REVITALISATION CENTRE-BOURG - PROGRAMME D'ACTIONS - Calendrier et budget
24 09 2018

DOCUMENT DE TRAVAIL - CONFIDENTIEL

BUDGET D'INVESTISSEMENT ANNUEL COMMUNE				COÛT GLOBAL		AIDES		RESTE A CHARGE	2018	2019				2020				2021				2022				2023				2024				2025			
									4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre				
PROJETS COMMUNAUX EN COURS				3 800 000 €		40%		3 080 000 €		200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €			
AU TOTAL (COÛT GLOBAL HT)				200 000 €				200 000 €		200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €				200 000 €			
AMBITIONS	OBJECTIFS	ACTIONS / PREFIGURATION D'UNE OPERATION PLUS LONGUE	MAITRE D'OUVRAGE	COÛT GLOBAL HT		AIDES		RESTE A CHARGE																													
	Mettre en œuvre le programme de revitalisation	0 Ingénierie locale de mise en œuvre du programme d'action	Commune de Vézelize	115 500 €	pour 3 ans	Département ?	Communauté de communes ?	115 500 €																													
1	Faciliter le retour résidentiel au centre ville	1 Renover l'ancien EHPAD - bâtiments rénovés et neufs	EPFL	6 674 580 €	Compris frais divers et honoraires MOE + BT	40%	Ces ouvrages aménagements faits par le commune maximum 300 000 euros	Restes salaires des fêtes et salaires associatives / de location voir location du grs d'acquisition de l'EHPAD																													
		2 Mettre en valeur les commerces et les logements de l'îlot Bourcier	EPFL	500 000 €	pour le bâtiment de la boucherie (hors coût d'acquisition)	10 000 €	5000 € par logement dans un plan de 100 000 € par opération	Acquisition logements après travaux																													
3	Améliorer la cohabitation des parcelles de dévancement	3 Mettre en valeur les espaces publics du centre bourg	Commune de Vézelize	1 153 000 €	pour l'ensemble	DETR min 20% max 40 % max 250 000 euros	REGION-BSMR 100 000 euros par commune (jusqu'à 2021)	Agence de l'Eau 49 444 €																													
		5	4 000 €	pour le travail pour l'écriture du cahier des charges pour l'étude technique et financière	20%	38 961 €	100 000 €	6 400 €																													
		10 000 €	Etude de faisabilité technique et financière pour validation par le département de transfert de votre	20%	38 961 €	100 000 €	6 400 €																														
		388 250 €	pour la démolition des bâtiments et l'aménagement de la voirie	Prise en charge département ?	0 €																																
		2 400 €	3	pour le travail pour l'écriture du cahier des charges pour l'étude technique et financière	20%	38 961 €	100 000 €	6 400 €																													
		235 000 €	pour l'aménagement de la passerelle et du parking	DETR min 20% max 40 % max 250 000 euros	REGION-BSMR 100 000 euros par commune (jusqu'à 2021)	0 €																															
		1 640 000 €	pour l'ensemble	DETR possible ?	1 640 000 €																																
		237 500 €	pour l'aménagement de la rue Haut du Barment	DETR 20% max 40 % max 100 000 euros	REGION Dispositif BSMR 100 000 €	90 000 €																															
		1 600 €	2	pour le travail pour l'écriture du cahier des charges ?	20%	47 500 €	100 000 €	800 €																													
		217 500 €	Aménagement du carrefour d'entrée de ville rue Notre Dame - rue d'Ognéville	DETR min 20% max 40 % max 250 000 euros	REGION-BSMR 100 000 euros par commune (jusqu'à 2021)	74 000 €																															
578 820 €	Aménager les espaces publics aux abords de l'EHPAD	DETR min 20% max 40 % max 250 000 euros	20%	43 500 €	100 000 €	463 056 €																															
5	Faciliter le retour résidentiel au centre ville	7 Mettre en place une opération flash volet repeint	Commune de Vézelize	15 000 €	pour l'opération	300 €	participation propriétaires	14 700 €																													
		8 Valoriser les berges du Brénon et de l'Urvy en lien avec des actions participatives de la population	Commune de Vézelize	90 000 €	pour 3 ans	DRAC ?																															
6	Développer l'économie patrimoniale	9 Mettre en place des actions de communication via notamment la résidence artiste/architecte	Commune de Vézelize	35 000 €	pour la résidence	DRAC ?																															
		10 Mettre en place une OPAH-RU dans le cadre de l'OPAH de la CPDS	Communauté de Communes	-	250 000 euros (diagnostic et suivi)			0 €																													
7	Développer l'économie patrimoniale	11 Mettre en place des actions de communication via notamment la résidence artiste/architecte	Communauté de Communes	-	600 000 euros (PLU) et inventaire des zones touristiques	Agence de l'Eau subventionnée BSM, subvention de l'investissement		0 €																													
		12 Recruter un manager de centre ville	Communauté de Communes de Vézelize	26 250 €	1/4 temps pendant 3 ans	Communauté de communes ?	ETAT sur la période prévue	21 875 €																													
TOTAL COÛT GLOBAL HT				12 124 040 €		RESTE A CHARGE HT		2 840 535 €	8 000 €	7 127 110 €	894 538 €	248 099 €	1 089 998 €	1 039 545 €	1 377 810 €	339 300 €																					
TOTAL COÛT GLOBAL TTC				14 509 280 €		RESTE A CHARGE TTC		3 408 642 €	9 600 €	8 552 532 €	1 073 446 €	297 719 €	1 307 998 €	1 247 454 €	1 653 372 €	407 160 €																					
HORS COÛTS				OPAH-RU ET PLU		Hors acquisition des bâtiments et espaces publics dont les travaux ont été payés par EPFL																															
									MONTANTS CI-DESSUS HORS SUBVENTIONS																												

NB : certaines aides sont difficiles à calculer à ce stade dans la mesure où seule une partie des travaux y est éligible et le détail de ces travaux ainsi que leur proportion ne sont pas établis à ce jour.

RESTE A CHARGE HT PAR AN SUR 7 ANS	405 791 €
RESTE A CHARGE TTC PAR AN SUR 7 ANS	486 949 €

DOCUMENT DE TRAVAIL



LES PROCHAINES ETAPES

REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE VÉZELISE

LE PROJET DE REVITALISATION DANS LES 3 ANS



OPERATION «VOLETS REPEINTS»

DÉMARRAGE DE LA
RECONVERSION DE L'ÉHPAD

DÉMARRAGE DES TRAVAUX SUR
L'ILOT BOURCIER

MISE EN PLACE DE L'OPAH-RU

REQUALIFICATION DE LA RUE
HAUT DE BARMONT

REQUALIFICATION DE LA RUE
DE LA CARRIERE

REQUALIFICATION DE LA RUE
DES HALLES

AMÉNAGEMENT PARTICIPATIF
DES BERGES

RÉSIDENCE ARTISTE/ARCHITECTE

RECRUTEMENT D'UN MANAGER
DE CENTRE VILLE

LE PROJET DE REVITALISATION DANS LES 3 À 9 ANS



POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE
SITE DE L'EHPAD

POURSUITE DE L'OPAH-RU

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
DE L'HOTEL DE VILLE

AMÉNAGEMENT DE LA RUE
BOURCIER

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
DES MINIMES

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE
LA CARRIERE

LES PROCHAINES ETAPES

AXES

FACILITER LE RETOUR
D'HABITANTS AU
CENTRE VILLE

ACTIONS

opération flash
«volets repeints»

MO : Commune de Vézelize

Démarrage de la
reconversion de l'EHPAD

MO : EPFL et Communauté
de communes

Démarrage des études
sur l'ilot bourcier

MO : EPFL

Mise en place de
l'OPAH-RU

MO : Communauté de
communes

ECHEANCES

Novembre - Décembre 2018

- Définition et rédaction du projet avec le CAUE 54,
- Première **réunion** avec les partenaires (associations etc...)

Novembre - Décembre 2018

- Démarrage de l'étude de faisabilité sur les bâtiments existants par l'EPFL
- **Réunion** avec la CCI, la communauté de communes, l'EPFL et l'ADSN pour la définition du programme HOTEL D'ENTREPRISES / PEPINIERE

Décembre 2018 - Janvier 2019

- Démarrage de l'étude de faisabilité sur le bâtiment de la boucherie par l'EPFL
- **Réunion** avec le spécialiste des Tiers-Lieux et le CAUE 54

Septembre 2019

- Fin de l'étude pré-opérationnelle, démarrage du programme d'OPAH-RU

LES PROCHAINES ETAPES

AXES

AMELIORER LA
COHABITATION
DES PRATIQUES DE
DEPLACEMENT

ACTIONS

Requalification de la
rue Haut de Barmont

MO : Commune de Vézelize

Requalification de la
rue des halles

MO : Commune de Vézelize

Requalification de la
rue dela carrière

MO : Commune de Vézelize
(étude de faisabilité)
Département (travaux)

ECHEANCES

Octobre-Novembre 2018

- Démarrer la réponse à l'appel à projet de la Région «Urbanisme durable» >>> Echéance : 15 décembre 2018

Objectif : Rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un assistant à Maîtrise d'ouvrage afin de rédiger les cahiers des charges pour les études d'espaces publics

- Lancer les études de dé-raccordement et de gestion différenciée

LES PROCHAINES ETAPES

AXES

DÉVELOPPER
L'IDENTITÉ
PATRIMONIALE

DYNAMISER LES
COMMERCES ET
SERVICES DU BOURG-
CENTRE

ACTIONS

Résidence artiste/
architecte

MO : Maison de
l'architecture de Lorraine

Aménagement
participatif des berges

MO : Commune de Vézelize

Recrutement d'un
manager de centre ville

MO : Communauté de
communes et Pays Terres de
Lorraine

ECHEANCES

Novembre - Décembre 2018

Rédaction du cahier des
charges d'appel à projet pour la
résidence artiste/architecte

Novembre - Décembre 2018

Rédaction du cahier des
charges d'appel à projet pour
l'intervention d'un collectif avec les
habitants

Novembre - Décembre 2018

- **Réunion** avec Mme REDON
de la DIRECCTE (Commune, CCI,
ADSN)
- Contacter les autres
communes susceptibles d'être
intéressées pour mutualiser un poste
de manager de centre-ville
- Organiser une **réunion** avec
la Communauté de communes,
le Pays Terres de Lorraine et les
communes intéressées